

À L'ÈRE DE LA TRANSFORMATION DURABLE

RAPPORT
EXTRA-FINANCIER



RAPPORT SUSTAINABILITY 2021



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'investisseur
durable d'un
monde qui change



À propos de BNP Paribas Asset Management

- Objectif, stratégie et culture

— 4-9

Notre approche de l'investissement durable

- Nos 6 piliers
- Gouvernance et ressources dédiées à notre approche durable
- Politique de rémunération
- Conflit d'Intérêts
- Réfléter les besoins de nos clients dans nos solutions d'investissement
- Communiquer et rendre compte à nos clients

— 10-24

1 Intégration ESG

— 25-32

2 Vote et engagement

- Notre approche : être un « future maker »
- Activités de vote : exercice des droits et des responsabilités
- Activités d'engagement
- Politiques publiques

— 33-56

3 Conduite responsable de l'entreprise

— 57-60

4 Les «3E»

- Transition Énergétique
- Protection de l'Environnement
- Égalité et croissance inclusive

— 61-68

5 Durable+

— 69-74

6 Notre démarche RSE

- Réduire nos émissions et viser le zéro déchet
- Vers une meilleure égalité des genres dans l'entreprise
- Aider les jeunes à surmonter les obstacles vers le succès

— 75-81

Annexes

- Mapping des codes clés d'actionnariat et notre dernier score PRI

— 82

À propos de ce rapport

Ce rapport est produit chaque année par notre département Marque et Communication et notre Centre de Développement Durable, ainsi qu'à partir des contributions de divers départements de l'organisation. Les responsables de ces deux départements procèdent à la revue et, l'approbation du rapport est confiée au conseil d'administration de BNP Paribas Asset Management France, qui comprend le directeur général de BNP Paribas Asset Management. BNP Paribas Asset Management est la source de toutes les données de ce document, présenté au 31/12/2021, sauf indication contraire. Toutes les stratégies, politiques et approches décrites dans le présent rapport s'appliquent aux entités de BNP Paribas Asset Management, y compris BNP Paribas Asset Management UK (Limited). Certaines coentreprises et entités affiliées peuvent ne pas appliquer toutes les politiques ou appliquer leurs propres versions personnalisées.

ÉDITO



Sandro Pierri

Administrateur directeur général,
BNP Paribas Asset Management

Quand j'ai rejoint l'entreprise en 2017, BNP Paribas Asset Management était déjà parmi les leaders de l'investissement durable. À la tête de l'entreprise depuis juillet 2021, je suis convaincu que nous devons faire plus. La COP26 sur le changement climatique et la COP15 sur la biodiversité nous rappellent que les défis auxquels nous sommes confrontés – le changement climatique, la perte en biodiversité, les inégalités – sont inextricablement liés et nécessitent des réponses de grande envergure.

Nous sommes fiers d'être de ceux, qui, dans l'industrie de la gestion d'actifs, se sont fermement engagés à bâtir une économie plus inclusive, à faible émission de carbone et respectueuse de l'environnement. Mais cela nécessite un effort collectif de la part des gouvernements, des investisseurs, des entreprises, de leurs employés et de la société dans son ensemble.

Entre autres points, la façon dont nous déployons les capitaux et interagissons avec les entreprises et les marchés dans lesquels nous investissons pour le compte de nos clients est essentielle pour bâtir un avenir meilleur. Les gérants d'actifs sont bien placés pour orienter les investissements vers des entreprises plus durables et équitables, et pour influencer les conseils d'administration et les directions des entreprises, remettre en question leurs modèles et les obliger à rendre des comptes. Le dialogue permanent avec les décideurs politiques est également nécessaire pour accélérer sur la définition d'un cadre réglementaire plus clair et faciliter cette transition. Transparence accrue des entreprises, standardisation et accessibilité des données ESG, et mise en œuvre cohérente de la directive MiFID en Europe, en 2022, sont des sujets essentiels pour nous et notre industrie.

Dans ce rapport, vous retrouverez nos actions menées pour atteindre ces objectifs et nos réalisations 2021. Bien que nous soyons fiers des progrès que nous avons réalisés pour délivrer des retours sur investissements plus durables, nous sommes conscients qu'il reste encore un long chemin à parcourir. Chaque jour, nous œuvrons aux côtés de nos clients pour continuer à mobiliser les capitaux vers des solutions d'investissement durables qui répondent à leurs besoins, à long terme. En effet, le secteur de la gestion d'actifs connaîtra une période de profonds changements, portés par une jeune génération qui exige que l'accent soit placé davantage sur la durabilité et sur l'impact que peut avoir son épargne.

Je souhaite terminer en rappelant les effets dévastateurs de la pandémie et de la guerre en Ukraine sur l'humanité. La Covid-19 nous a montré que nous pouvons nous rassembler et nous adapter rapidement et efficacement quand nous en avons besoin, et utiliser notre voix pour défendre une approche inclusive et une relance durable. Quant au conflit en Europe, il nous faudra surmonter les défis posés par une insécurité alimentaire majeure et reconstruire la vie de millions de réfugiés. Plus que jamais, BNP Paribas Asset Management est déterminé à jouer un rôle pour assurer une indépendance énergétique sur une trajectoire *Net Zero*, protéger la biodiversité et soutenir une croissance inclusive.

Ces convictions fortes imprègnent notre stratégie 2022-2025 et nous permettront de poursuivre résolument notre objectif : générer des retours sur investissement durables à long terme pour nos clients.

À propos de BNP Paribas Asset Management

BNP Paribas Asset Management (BNPP AM) est le métier de gestion d'actifs du Groupe BNP Paribas et emploie 2749 collaborateurs dans 32 pays, avec une large présence en Europe et dans la zone Asie-Pacifique. S'appuyant sur le modèle intégré de BNP Paribas, BNP Paribas Asset Management sert une large base de clientèle internationale et développe des relations privilégiées avec les réseaux de distribution de BNP Paribas. Classée 10^e asset manager en Europe¹, la société gère des encours de 537 milliards d'euros et compte près de 500 professionnels de l'investissement.

BNPP AM offre des solutions d'investissement pour les épargnants individuels (par le biais des réseaux internes de BNP Paribas – et via des distributeurs externes), les entreprises et les investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances, caisses de retraite, institutions officielles, consultants). Il développe des expertises spécifiques : stratégies actives à forte conviction, marchés émergents, investissements multi-actifs, dette privée et solutions de liquidité.

La priorité de BNPP AM est de délivrer sur le long terme des retours sur investissement durables à ses clients en plaçant l'approche durable au cœur de sa stratégie et de ses décisions d'investissement.

537 Md€

Actifs sous gestion

2 749*

Collaborateurs

32

Implantations

330,5 Md€

Encours sous gestion ESG**

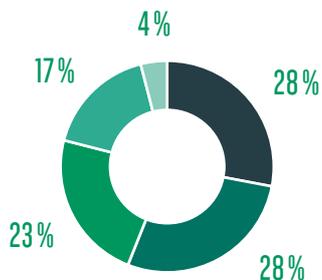
*Joint-ventures incluses.

**ESG (Environnemental, Social et de Gouvernance) : encours couverts par notre stratégie globale *Sustainability* (GSS).



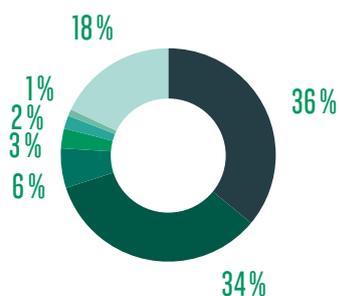
UN GÉRANT D'ACTIFS ÉQUILBRÉ ET DIVERSIFIÉ GLOBALEMENT, AVEC UNE FORTE PRÉSENCE EN EUROPE

Classes d'actifs



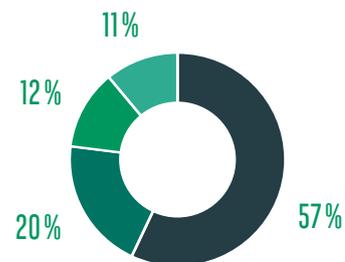
- Obligataire
- Multi-actifs et solutions
- Actions
- Monétaires
- Alternatif

Répartition géographique des encours sous gestion



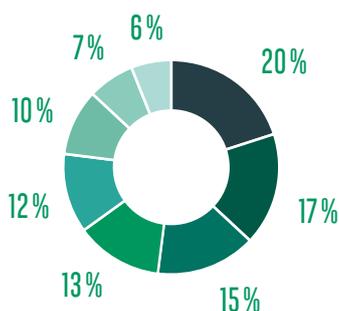
- Global
- Europe
- Amérique du Nord
- APAC
- Amérique latine
- Émergents
- Autres

Distribution



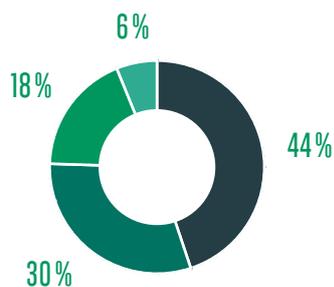
- Institutionnel
- Group networks
- Wholesale
- Joint-ventures

Types de clients²



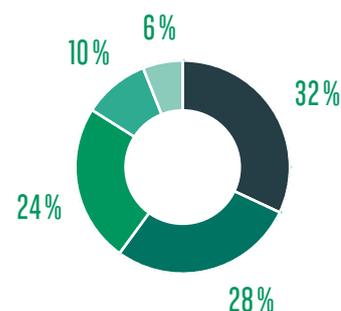
- Assurance
- Entreprises
- Clients particuliers
- Fonds de pension
- Clients fortunés
- Institutions officielles
- Autre
- Gérants d'actifs

Localisation de nos clients



- Europe ex-France
- France
- Asie
- Amériques

Localisation de nos collaborateurs³



- France
- Asie
- Europe ex-France et Royaume-Uni
- Amériques
- Royaume-Uni

1. Source : IPE Top 500 Asset Managers 2021.

2. Ne comprend pas les investissements sur nos fonds propres - 492 Md€.

3. Joint-ventures incluses.

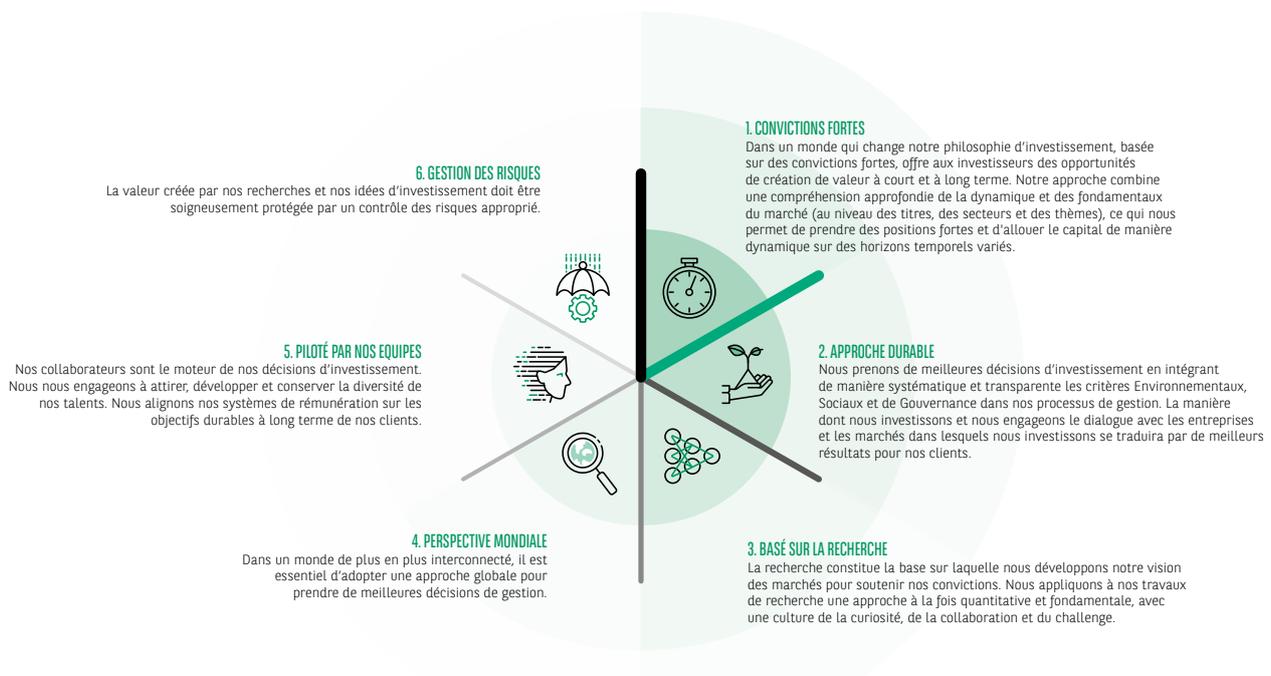
Les chiffres peuvent ne pas représenter 100 % en raison des arrondis.

OBJECTIF, STRATÉGIE ET CULTURE

Nous sommes l'investisseur durable d'un monde qui change. Nous sommes résolu à faire une différence dans la vie de chacun en ajoutant une valeur durable aux investissements de nos clients et en leur permettant de financer leurs projets. Nous voulons également œuvrer en faveur d'un monde meilleur pour les générations futures, grâce à

notre influence sur les entreprises, les gouvernements et les politiques publiques. Pour y parvenir, nous avons placé la durabilité au cœur de notre stratégie et en avons fait l'une de nos convictions fondamentales de notre philosophie d'investissement.

La durabilité est l'une de nos convictions d'investisseur



NOS CONVICTIONS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT DURABLE

Dans le cadre de l'élaboration de notre **stratégie globale Sustainability** (GSS) lancée en 2019, nous avons renforcé notre philosophie d'investissement grâce à un ensemble de convictions en matière d'investissement durable.

Un avenir économique durable s'appuie sur des pratiques d'investissement durables. La façon dont nous investissons et collaborons avec les entreprises et les régulateurs peut contribuer à façonner le monde qui nous entoure. La gestion des risques liés aux critères ESG aidera à promouvoir une plus grande stabilité des marchés et une croissance plus durable à long terme, tout en offrant des rendements financiers équivalents ou supérieurs.

Nous sommes des investisseurs à long terme, tournés vers l'avenir. Nous analysons le passé afin de mieux anticiper les développements futurs. Nous croyons en la pertinence d'un modèle économique à long terme axé sur une croissance à faibles émissions de carbone, durable et inclusif.

Notre obligation fiduciaire est alignée sur l'investissement durable. Nous avons le devoir envers nos clients de prendre des décisions d'investissement éclairées et de tenir rigoureusement compte des risques de réputation, opérationnels et financiers. Les critères ESG en sont un élément clé.

BÂTIR UNE CULTURE DE LA DURABILITÉ

Contexte : pour concrétiser notre vision, notre objectif et notre stratégie, il est essentiel que nos collaborateurs comprennent ces enjeux et soient en accord avec eux. Nous pensons que la création d'un environnement de travail conforme à notre philosophie d'investissement permettra à nos collaborateurs d'être davantage sensibilisés aux questions de durabilité et qu'ils les intégreront plus naturellement dans leurs activités quotidiennes.

Action : notre GSS compte un pilier « de la parole aux actes », qui dispose de ressources internes pour bâtir une culture de développement durable au sein de notre organisation. Pour mesurer nos progrès, en 2021, nous avons introduit des questions sur notre culture et notre stratégie dans nos enquêtes de satisfaction internes annuelles.

Résultats : les retours sont très positifs. 94 % des répondants estiment qu'il est important pour eux que nous devenions un gérant d'actifs pleinement durable, et 81 % pensent que nous nous donnons les moyens pour atteindre cet objectif. 72 % des répondants disent comprendre le rôle qu'ils jouent dans notre engagement à l'égard de l'investissement durable. Bien que nous soyons satisfaits de ce résultat initial, nous pouvons encore l'améliorer, et ce sera notre priorité. Notre position de leader en tant qu'investisseur durable est extrêmement importante pour nos collaborateurs et nos futures recrues. Par conséquent, nous avons placé la durabilité au centre de notre nouvelle proposition de valeur à destination de nos employés, lancée en 2022.

L'intégration des critères ESG nous permet d'obtenir un meilleur rendement ajusté du risque. La durabilité est un facteur de risque et de rendement à long terme. Nous croyons que si elle est mal comprise, mal documentée et mal tarifée, avec des niveaux de publication de données hétérogènes. Dans ce contexte, nous prendrons de meilleures décisions d'investissement si nous intégrons systématiquement et explicitement les facteurs ESG dans notre analyse des investissements et notre prise de décisions.

L'engagement est une opportunité et une obligation. En tant qu'investisseurs de long terme, nous croyons que nous devons utiliser ce levier, qui comprend le vote par procuration, l'engagement avec les entreprises et le plaidoyer politique, pour influencer positivement les entreprises et le monde dans son ensemble. Nous croyons que l'engagement est généralement plus efficace que l'exclusion, même si le désinvestissement constitue un dernier recours.

Pour atteindre l'excellence, nous devons passer de la parole aux actes. En tant que gérant d'actifs durable, nos pratiques et nos reportings d'entreprise doivent correspondre ou dépasser les attentes que nous demandons aux entités dans lesquelles nous investissons.

Notre **stratégie globale Sustainability** (GSS) et notre feuille de route pour l'investissement durable guident notre approche globale ; elles tracent la voie vers un modèle de croissance économique à faible émission de carbone, plus durable et équitable. Elles reflètent notre conviction que le système économique, social et environnemental actuel est défaillant et doit être transformé pour permettre aux institutions financières d'offrir, à leurs clients, un rendement durable et, à la société, une vie meilleure.

Il est dans l'intérêt de nos clients, et donc de BNPP AM, de construire une économie durable et inclusive ; il en va de notre responsabilité fiduciaire.

Notre volonté de relever ce défi – par nos processus d'investissement et le dialogue avec les entreprises, les décideurs et la société en général – nous donne l'opportunité de contribuer à un avenir meilleur. Cette philosophie est au cœur de notre stratégie d'entreprise et de notre capacité à offrir le meilleur rendement à long terme possible à nos clients. Si nous voulons relever avec succès les défis d'aujourd'hui et assurer une économie prospère et durable pour demain, les investisseurs à long terme doivent devenir des *future makers*, en utilisant l'effet de levier de nos investissements et notre voix pour influencer positivement le monde qui nous entoure. Nous collaborons avec nos clients et nos pairs du secteur financier pour atteindre ce qui devrait être un objectif commun : un avenir durable. Engagés de longue date dans l'investissement durable, nous avons marqué un nouveau tournant en 2021 en faisant évoluer notre signature, « **l'investisseur durable d'un monde qui change** », pour mieux incarner nos valeurs et notre stratégie.



Responsible Investment Brand Index 2021

BNPP AM s'est classé dans le TOP 10 du H&K Responsible Investment Brand Index (RIBI) 2021, qui analyse les 500 plus grands gestionnaires d'actifs dans le monde. Le RIBI évalue leur engagement d'investisseur responsable et leur capacité à traduire cet engagement au cœur de leur identité. Le RIBI reconnaît ainsi les mesures que nous avons prises à tous les niveaux de l'entreprise.

L'accent mis sur la durabilité est plus qu'une mode. C'est un changement structurel mettant en évidence une transition fondamentale dans la gestion de l'allocation d'actifs, qui ne se limite plus à une répartition par classe d'actifs, zone géographique ou secteur d'activité. Il s'agit plutôt d'une transition vers une approche thématique transversale. Ce changement reflète l'enthousiasme croissant des investisseurs institutionnels et particuliers, qui cherchent à combiner performance et impact positif sur le monde."

Pierre Moulin

Responsable Monde des Produits et du Marketing Stratégique
Membre du Comité exécutif



NOTRE EXPERTISE RECONNUE 39 DISTINCTIONS EN 2021, DONT :

- *Best Fund Provider – ESG / Sustainable Investing Award*
- > **Asian Private Banker – Asset Management Awards / APAC**
- *Best ESG Integration*
- > **Benchmark – Fund of the Year Awards 2020 / Hong Kong et Singapour**
- *Best Impact Investing Manager*
- *Best Application of ESG*
- > **Asia Asset Management – Best of the Best Awards 2021 / APAC**
- *Minister of the Environment's Award*
- > **Japanese Ministry of Environment's ESG Finance Awards / Japon**
- *ESG Asset Management Company of the Year, Asia (third consecutive win)*
- > **The Asset – Triple A Sustainable Investing Awards for Institutional Investors, ETF, and Asset Servicing Providers 2021 (ESG Fund Management and Investors Awards) / APAC**
- *Best Asset Manager*
- > **MainStreet Partners – "ESG Champions" Awards / Royaume-Uni**
- *Jane Ambachtsheer*
- > **Madame Figaro – Palmarès des femmes de la finance responsable / France**
- > **Financial News – Most Influential Women in Finance 2021 / Royaume-Uni**
- *"Thought Leadership (Deep Decarbonization)"*
- > **Pensions Age – Pensions Age Awards 2021 / Royaume-Uni**
- *"Avant-Gardist Responsible Investment / Top Category"*
- > **Responsible Investment Brand Index (RIBI) 2020 / Monde**
- *Regional Leader Award*
- > **Citywire Selector – Gender Diversity Awards 2021 – 100+ managers / Monde**



Jane Ambachtsheer
Responsable Global *Sustainability*

J'ai rejoint BNPP AM en août 2018 avec pour mandat de placer le développement durable au cœur de tout ce que nous faisons. L'équipe du *Sustainability Centre*, petite mais dynamique – en partenariat avec d'autres équipes de l'entreprise – avait déjà commencé à jeter les bases. Deux initiatives clés nous ont permis de passer de cette ambition initiale à celle qui est la nôtre aujourd'hui, être *L'investisseur durable d'un monde qui change*. La première est une initiative interne concernant la mise en place d'un programme de transformation *Sustainability*. La seconde est externe avec la publication de notre première stratégie globale *Sustainability* (GSS) Notre évolution a été guidée par l'ambition, mais s'est concrétisée par un travail acharné et des processus clairs.

Une concrétisation interne à travers notre programme de transformation *Sustainability*

Pour changer, il faut mettre les moyens. Nous avons mis en place un programme de transformation pour nous aider à devenir le gérant d'actifs pleinement durable que nous sommes aujourd'hui. Le projet comprenait 15 axes de travail, chacun avec son propre leader, sponsor et groupe de travail, et couvrait des sujets tels que la stratégie, la gouvernance et les politiques sectorielles, le vote, la recherche, le reporting, l'intégration ESG et la responsabilité sociale et environnementale (RSE). Cette transformation a été pilotée par notre Comité exécutif, avec un leadership direct de l'un de ses membres, Pierre Moulin.



Pour la troisième année consécutive, Jane Ambachtsheer figure parmi **les 100 femmes les plus influentes de la finance européenne selon le *Financial Times***. Jane figure également dans la première édition du Palmarès de *Madame Figaro*, **« 10 femmes qui révolutionnent la finance pour un monde plus responsable. »**

NOTRE APPROCHE DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

Un comité essentiel a été créé – le comité de validation ESG –, au sein duquel les gérants de portefeuilles de chaque stratégie d'investissement ont dû présenter leur approche de l'intégration ESG sur la base de nos nouvelles directives. Le comité de validation ESG se compose de notre responsable mondial des investissements, du directeur des investissements concerné et de moi-même. 38 comités de validation ESG ont ainsi été organisés pour valider 295 stratégies d'investissement couvrant 935 fonds. Aujourd'hui, nous avons intégré cette étape de validation dans notre nouveau processus de développement de produits, ce qui nous a permis d'atteindre 330,5 milliards d'euros d'actifs sous gestion intégrant l'ESG.

Se démarquer sur le marché : la stratégie globale *Sustainability*

Tout le monde plébiscite une bonne stratégie, surtout si elle permet de simplifier et de structurer un sujet complexe. C'est ce que nous avons fait avec notre GSS, qui nous sert de référence solide depuis 2019. Elle se divise en deux parties, la première expose notre approche de l'investissement durable à l'échelle de l'entreprise, sur la base des six piliers autour desquels nous avons structuré ce rapport. La deuxième partie développe ce que nous appelons les « 3E » – la transition énergétique, la protection de l'environnement, l'égalité et la croissance inclusive –, les principaux défis mondiaux en matière de durabilité.

Une signature qui nous engage et nous oblige

En 2021, nous avons franchi un cap en changeant notre signature de marque : **« L'investisseur durable d'un monde qui change »**. Cette évolution s'est accompagnée d'une campagne de communication mettant en lumière l'engagement durable de nos collaborateurs, qu'ils s'appliquent à mettre en œuvre dans leur travail quotidien, à chaque niveau de l'entreprise.

Nous avons réalisé des progrès significatifs dans la réalisation de notre ambition, mais il reste encore beaucoup à faire. En 2022, nous publierons une suite à notre GSS, en examinant les trois prochaines années et en articulant notre vision, notre ambition et les mesures concrètes que nous prévoyons de prendre pour contribuer à la réalisation d'une économie *Net Zero*, inclusive et durable. Nous nous réjouissons de partager nos progrès avec vous et remercions tous nos clients de nous avoir accordé leur confiance.

→ DÉCOUVREZ COMMENT JANE AGIT EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

am.bnpparibas.com/investisseur-durable/fr/

NOTRE STRATÉGIE 2019-2021

NOS RÉALISATIONS MAJEURES

- Nous avons intégré l'ESG à nos processus d'investissement via nos **principes d'intégration ESG** et élargi la couverture de notre méthodologie propriétaire de notation ESG de 3 000 à plus de 13 000 entités.
- Nos **principes bien définis de vote par procuration et de gouvernance** sous-tendent notre stratégie de vote. Ainsi en 2021, nous avons voté dans 33 % des cas contre les propositions des directions. Nous complétons notre approche par un engagement d'entreprise réfléchi et déterminé, individuel ou collaboratif comme avec Climate Action 100+, qui a entraîné des changements importants chez des sociétés telles que Iberdrola, PTT, ExxonMobil et Delta Airlines.
- Nous avons fait de notre **politique de conduite responsable de l'entreprise**, le mécanisme qui régit nos listes d'exclusion et le standard pour tous les nouveaux mandats clients. Nous avons discuté avec nos clients déjà en portefeuille pour les encourager à l'adopter.
- L'attention que nous avons portée sur les produits qui vont encore plus loin, ceux aux caractéristiques ESG renforcées, les fonds thématiques durables ou à impact ont permis de classer 229 milliards d'euros de nos actifs sous gestion en article 8 ou article 9, selon la *Sustainable Finance Disclosure Regulation* (SFDR), soit 81 % des encours de nos fonds ouverts. Aujourd'hui, 145 fonds sont labellisés, soit 133 milliards d'euros d'actifs sous gestion.
- En interne, nous avons mis en place une démarche RSE avec des objectifs ambitieux pour une entreprise plus équilibrée entre les genres, encourageant nos collaborateurs à se proposer comment bénévoles, réduisant nos émissions et ne créant aucun gaspillage. En outre, nous nous sommes penchés sur la formation et l'engagement des collaborateurs sur les questions de durabilité, ainsi que sur son lien avec leur rémunération.



SE CONCENTRER SUR LES CHOSES QUI IMPORTENT LE PLUS

Il n'est pas possible de relever tous les défis liés au développement durable, nous nous sommes donc concentrés sur trois thèmes clés : la transition énergétique, la protection de l'environnement, l'égalité et la croissance inclusive. Ces thèmes guident notre recherche stratégique, nos activités de *Stewardship* et l'investissement thématique. Dans notre GSS, nous nous sommes fixés des objectifs sur ces trois thèmes, dont nous présentons ici les résultats.

PROGRÈS SUR LES MESURES LIÉES À NOS « 3E »

Transition Énergétique : nous avons pris plusieurs mesures pour aligner nos portefeuilles d'investissement sur les objectifs de l'Accord de Paris. Nous avons récemment renforcé cet engagement en signant l'initiative **Net Zero Asset Managers** (NZAM). La transition énergétique est intégrée de manière approfondie dans nos investissements via notre cadre de notation ESG, et notre politique d'exclusion couvre les secteurs les plus sensibles liés au changement climatique. Nous utilisons également le levier du *Stewardship* pour encourager nos entreprises bénéficiaires, nos pays et nos décideurs à s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris. Nous avons soutenu près de 90 % des résolutions des actionnaires liées au climat au cours de la dernière période de vote et nous nous sommes engagés aux côtés des entreprises sur la transition énergétique, tant individuellement que collectivement, par le biais de coalitions telles que Climate Action 100+.

Indicateurs	Réalisations
<ul style="list-style-type: none"> Émissions de CO₂ par portefeuille Mix énergétique primaire et mix énergétique électricité par rapport au scénario de développement durable (SDS) de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) Intensité carbone (gCO₂/kWh) vs Intensité carbone du SDS de l'AIE Part verte : pourcentage des actifs gérés ou investissements verts totaux 	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons développé un reporting de l'empreinte carbone de nos portefeuilles. Notre objectif était d'avoir une empreinte carbone de notre portefeuille plus faible que celle de l'indice de référence ou de l'univers d'investissement concerné. Nous publions des indicateurs carbone dans le cadre de fiches d'information pour les investisseurs. Nous avons développé et mis en œuvre une politique charbon de premier plan avec des critères d'exclusion basés sur le seuil d'intensité carbone du scénario de développement durable (SDS) de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Nous avons durci les seuils chaque année, et nous excluons désormais plus de 1 000 producteurs d'électricité et/ou sociétés, impliqués dans l'extraction de charbon thermique. Dans le cadre du processus de planification stratégique du Groupe BNP Paribas, nous avons mis en place un reporting avec un référentiel pour les actifs sous gestion liés à la transition énergétique, à l'économie circulaire, à l'inclusion sociale, à la biodiversité et à la mobilité durable.

La protection de l'Environnement : en 2021, nous avons lancé notre **feuille de route pour la biodiversité**, qui détaille notre projet d'intégration des enjeux liés à la biodiversité dans l'ensemble des piliers de notre approche d'investissement durable. Cela inclut le financement d'un projet avec CDP, visant à développer des indicateurs communs de reporting sur la biodiversité des entreprises, pour aider les investisseurs à mieux évaluer les impacts sur la biodiversité. Nos stratégies de vote et d'engagement, individuel

et collectif ainsi qu'à l'égard des politiques publiques, soutiennent nos attentes de haut niveau en matière environnementale, avec une attention particulière portée à la déforestation et à l'eau. Nous travaillons également avec un certain nombre d'experts du secteur et collaborons à des initiatives comme le groupe de travail Ceres sur l'utilisation des terres et le climat, et celui de la TNFD (Taskforce on Nature-related Financial Disclosures) pour faire avancer ce sujet essentiel.

Indicateurs	Réalisations
<ul style="list-style-type: none"> • Empreinte eau de nos portefeuilles 	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons mesuré l'empreinte eau de nos actifs sous gestion investis en obligations d'entreprises et souveraines lorsque les données étaient disponibles.
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre ou pourcentage d'entreprises en dessous des niveaux d'efficacité hydrique du secteur opérant dans les zones en stress hydrique 	<ul style="list-style-type: none"> • Nous disposons à la fois de données d'exposition au stress hydrique et d'intensité hydrique directe pour 17 % de nos actifs sous gestion investis en entreprises. En moyenne, ces entreprises tirent 6 % d'eau des zones en stress hydrique. Sur les 432 sociétés dans lesquelles nous avons investi et qui se déclarent au CDP Water sur au moins une installation à risque du fait du stress hydrique, 20 annoncent avoir des sites à risque hydrique dans le bassin du Yongding He (Chine), zone la plus en stress hydrique au monde.
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises qui s'engagent pour ou qui ont une politique « No Deforestation, No Peat and No Exploitation » (NDPE) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons développé un système de notation des politiques de déforestation des entreprises et des systèmes de traçabilité. Par ce biais, nous avons constaté qu'une grande proportion d'entreprises des secteurs concernés ne satisfont pas à nos critères pour obtenir une notation « forte ». Plus de 30 % de nos actifs sous gestion dans les secteurs concernés sont investis dans des sociétés dont la politique est « faible » ou inexistante. Ces sociétés sont identifiées pour des actions d'engagement potentielles.
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sociétés qui retracent et contrôlent l'approvisionnement des matières premières 	<ul style="list-style-type: none"> • 70 % de nos actifs sous gestion souverains sont investis dans des pays qui ont souscrit à la Déclaration de New York sur les forêts (NYDF), de 2014.

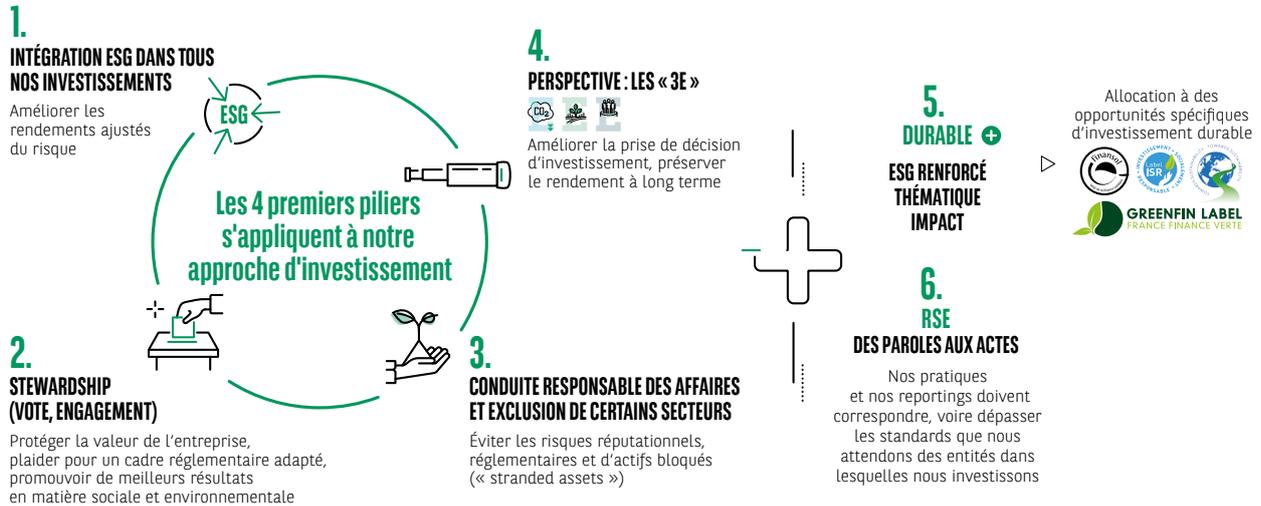
Égalité et croissance inclusive : notre opposition croissante à la nomination d'administrateurs, en raison principalement de questions liées à la diversité, est passée de 20 % en 2018 à 37 % en 2021. Cela témoigne de nos fortes attentes envers les entreprises en faveur des femmes au sein des conseils d'administration.

Outre le vote, nous nous sommes également engagés dans un certain nombre d'initiatives sur les inégalités qui se sont exacerbées pendant la crise de la Covid-19.

Notre dispositif de notation ESG exclusif comprend une évaluation des facteurs d'égalité et de croissance inclusive, et nous avons également développé un modèle de données propriétaire pour intégrer une évaluation de la croissance inclusive dans les stratégies d'investissement. Nous avons lancé une stratégie *Inclusive Growth* qui investit dans des entreprises ayant une approche proactive de la réduction des inégalités.

Indicateurs	Réalisations
<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de femmes membres du conseil d'administration 	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes représentent en moyenne 25 % des membres des conseils d'administration des entreprises dans lesquelles nous investissons, contre 18 % pour le plus large univers des sociétés cotées. • Nous avons porté le nombre de femmes au sein des conseils d'administration et des sociétés opérationnelles de BNP Paribas Asset Management de 21 % en 2018 à 44 % en 2021.

LES 6 PILIERS DE NOTRE APPROCHE D'INVESTISSEUR DURABLE



Notre stratégie d'investissement durable repose sur six piliers, dont quatre sont systématiquement mis en œuvre dans nos stratégies d'investissement. Ensemble, cette approche renforce la façon dont nous investissons, y compris la façon dont nous proposons des idées d'investissement, construisons des portefeuilles optimaux, contrôlons les risques et utilisons notre influence auprès des entreprises et des marchés. Elle est conçue pour répondre aux divers besoins de notre vaste clientèle tout en protégeant leurs intérêts.

	FONDS	MANDATS	FONDS THÉMATIQUES, ISR ET À IMPACT	FONDS INDICIELS ET ETFs
INTÉGRATION ESG	✓	✓	✓	✗*
VOTE ET ENGAGEMENT	✓	✓	✓	✓
CONDUITE RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE	✓	Option par défaut	✓	✗*
PERSPECTIVES : LES «3E»	✓	✓	✓	✓

*Pour ces fonds indicieux et ETFs appliquant une réplique parfaite et suivant des indices non liés à des critères ESG. Des exceptions peuvent s'appliquer aux fonds répliquant des indices liés à des critères ESG.

NOTRE APPROCHE EN PRATIQUE

Notre approche d'investissement durable commence par une philosophie d'investissement, un ensemble de convictions sous-jacentes qui éclairent les équipes d'investissement lorsqu'elles gèrent leurs fonds. Les considérations ESG pertinentes sont systématiquement intégrées aux philosophies d'investissement au sein de BNPP AM afin d'assurer leur cohérence.

Au moment de générer des idées, les équipes d'investissement réfléchissent aux opportunités d'investissement futures. L'intégration ESG leur permet d'inclure ou de rejeter des opportunités, en considérant ces critères. Par exemple, certaines stratégies identifient en priorité les titres les mieux notés d'un point de vue ESG (dans leur univers d'investissement) pour une analyse financière complémentaire.

Lors de la construction du portefeuille, les critères ESG peuvent être utilisés pour filtrer les sociétés, surpondérer ou sous-pondérer certains titres, ou orienter les portefeuilles vers l'ESG. Par exemple, nos portefeuilles multi-facteurs ont tendance à sous-pondérer systématiquement des titres à forte intensité carbone et privilégient ceux à haute performance ESG.

En ce qui concerne la gestion des risques, nous avons l'obligation fiduciaire envers nos clients de prendre tous les risques en considération, ESG et durabilité compris.

Notre activité de vote par procuration est dirigée par notre équipe *Stewardship* qui assure la liaison avec les gérants de portefeuilles pour inclure leurs remarques sur les votes stratégiques. Le dialogue avec les entreprises sur les sujets de gouvernance et de durabilité est généralement mené par cette même équipe, tandis que les équipes d'investissement évoquent les sujets ESG lors de leurs rencontres régulières avec les entreprises.

Conformément à nos **principes d'intégration ESG**, nous surveillons le score ESG et l'empreinte carbone des investissements par rapport à leurs indices de référence dans le but de les surpasser. Nous communiquons ces deux indicateurs à nos clients pour qu'ils puissent mieux comprendre l'incidence de leurs portefeuilles.

Notre approche fournit un cadre solide pour intégrer et gérer les risques et les opportunités liés au développement durable dans le processus d'investissement. Nous l'avons encore renforcé en demandant à nos gérants d'interagir systématiquement avec les sociétés détenues en portefeuilles et qui présentent les notes ESG les plus faibles. Cela les incite à réfléchir aux raisons pour lesquelles ils les détiennent encore et assure un dialogue plus cohérent, permettant ainsi de faire évoluer leurs pratiques.

DIRECTIVES COMMUNES D'INTÉGRATION ESG



PHILOSOPHIE

Certains principes communs d'intégration ESG s'appliqueront à toutes les classes d'actifs, tandis que d'autres sont propres à une classe d'actifs ou à une stratégie



RECHERCHE

Nous éviterons d'investir dans une entité publique sans score ESG en réalisant une analyse ESG qualitative en l'absence de notation ESG quantitative

Nous éviterons d'investir dans une entité privée sans procéder à la *due diligence* ESG



ACTIONNARIAT ET ENGAGEMENT

Nous éviterons d'investir dans une entité faiblement notée (dans des portefeuilles actifs) sans nous engager activement, en particulier sur les questions clés identifiées

En dernier recours, nous pouvons nous désinvestir d'entités faiblement notées qui ne répondent pas à notre engagement

Les participations d'entités publiques faiblement notées (dans des portefeuilles actifs) devront être justifiées par une analyse qualitative documentée supplémentaire intégrant des facteurs ESG



INDICATEURS ET REPORTING

Nous visons à détenir des portefeuilles présentant des caractéristiques ESG plus positives que leurs indices de référence (investis) respectifs

Notre objectif est de détenir des portefeuilles dont l'empreinte carbone est inférieure à celle de leurs indices de référence respectifs (investis)

GOVERNANCE ET RESSOURCES DÉDIÉES À NOTRE APPROCHE DURABLE

Nous attendons des normes de gouvernance élevées de la part des entreprises dans lesquelles nous investissons, y compris sur toutes les questions de durabilité, et nous nous attachons à faire de même pour nos activités. Notre approche de l'investissement durable s'inscrit dans un cadre de gouvernance à l'échelle de l'entreprise. Ce cadre veut que nos politiques et pratiques d'investissement durable soient intégrées et bien mises en œuvre dans l'ensemble de nos activités, et que toutes les nouvelles initiatives soient bien conçues, bien structurées et déployées efficacement. Cela signifie également que les connaissances et les perspectives uniques des différentes équipes d'investissement

et fonctions supports peuvent être mises à profit et diffusées de façon appropriée. Le but principal de ce cadre est de respecter nos engagements et de veiller à servir au mieux les intérêts de nos clients.

Notre système de gouvernance assure la surveillance, au niveau du conseil d'administration et de la direction générale, de la mise en œuvre de notre GSS et de notre stratégie d'entreprise. Sur le plan opérationnel, il s'agit d'un mécanisme efficace pour veiller à ce que nos politiques et processus correspondent à notre objectif tout en assurant une communication permanente entre les parties prenantes.

Gouvernance de notre approche d'investissement durable

COMITÉ EXÉCUTIF DE BNPP AM

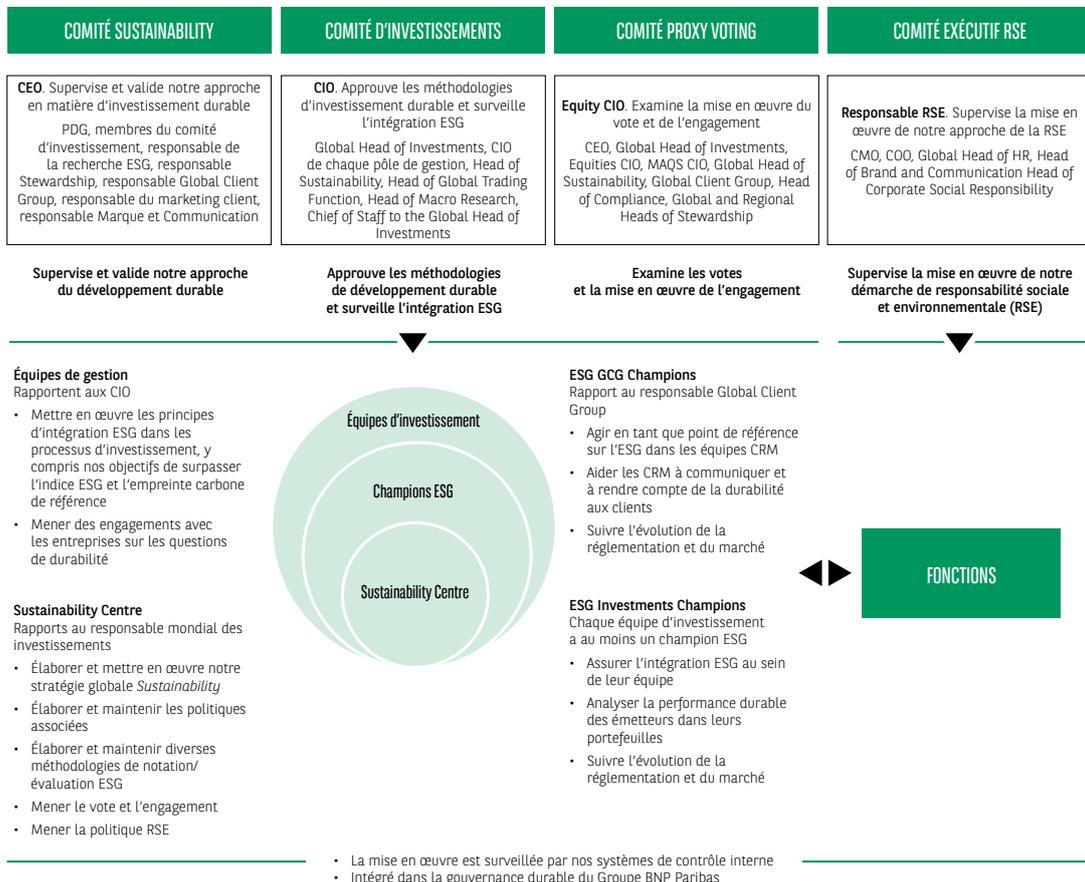
PDG (président), responsable Global Client Group, responsable Globale RH, responsable Global Finance, Stratégie et Participations, responsable Global Produit et Marketing stratégique, COO

Supervision stratégique de l'approche en matière d'investissement durable

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BNPP AM FRANCE

La direction de BNPP AM et un administrateur indépendant

Approuver la politique de vote et le rapport *Sustainability*



NOTRE SUSTAINABILITY CENTRE

Notre *Sustainability Centre* compte des spécialistes en développement durable qui orientent notre approche pour l'intégrer dans toutes nos gestions. En 2021, le *Sustainability Centre* s'est doté de nouvelles compétences, avec notamment l'arrivée d'un responsable de l'intégration ESG, un analyste ESG dédié à l'obligataire, un responsable *Stewardship* pour l'Europe et plusieurs nouveaux postes d'analystes et de spécialistes.

Le *Sustainability Centre* est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de notre GSS, des recommandations d'intégration ESG, des politiques *Stewardship* et « conduite responsable de l'entreprise », ainsi que de nos cibles ambitieuses sur la transition énergétique, la protection de l'environnement et l'égalité. Le *Sustainability Centre* joue

un rôle essentiel dans la mesure, le suivi et le reporting de l'impact et des progrès de BNPP AM en matière d'investissement durable.

L'équipe de recherche ESG fournit aux équipes d'investissement des recherches, des analyses et des données aux niveaux de l'entreprise et du secteur, et les soutient également dans leurs efforts visant à intégrer pleinement les risques et les opportunités liés au développement durable dans les stratégies d'investissement. Les observations de nos analystes ESG sont fondées sur une multitude de données et de ressources de recherche externes. Ils animent également des sessions de formation au sein de l'organisation.

Une équipe ESG avec des expertises multiples...

- Conseil
- Engagement auprès des instances politiques
- ONG
- Organisations intergouvernementales
- Agence de notation
- Investissement
- Analyse financière
- Ventes et marketing
- Industrie

... et un réseau de plus de 170 champions ESG

27 experts de l'ESG



Présents sur 3 continents, dont 3 en Asie

12+ ans



Expérience professionnelle moyenne

19 nouvelles recrues



Depuis 2017

9 langues parlées



Anglais, allemand, chinois, espagnol, français, hongrois, italien, russe, néerlandais



→ DÉCOUVREZ COMMENT DENIS AGIT EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

am.bnpparibas.com/investisseur-durable/fr/

« Nous avons aujourd'hui davantage d'interactions avec notre *Sustainability Centre* et d'échanges avec nos clients sur les sujets ESG. L'investissement durable est un aspect fondamental de la culture de BNPP AM, mais aussi du Groupe BNP Paribas. Dans nos propres équipes, nous avons également des champions ESG, qui relaient les informations et partagent avec le *Sustainability Centre* les contraintes à intégrer dans la gestion. Un comité *Sustainability* a également lieu tous les trois mois avec toutes les équipes concernées pour suivre l'ensemble des nombreux projets, avec pour objectif d'intégrer les critères ESG de BNPP AM dans toutes nos stratégies d'investissement. Ensemble, nous construisons une véritable organisation orientée vers l'investissement durable. »

Denis Panel

CIO, Multi-Asset, Quantitative et Solutions (MAQS)

CHAMPIONS ESG

Notre réseau de plus de 170 champions ESG joue un rôle essentiel en faisant le lien entre nos équipes de gestion et commerciales avec notre *Sustainability Centre*. Le réseau est soutenu par les experts de l'équipe *Product & Strategic Marketing*. Les champions ESG sont experts en la matière au sein de leurs équipes d'investissement ou commerciales, poursuivent une formation spécialisée et ont des objectifs de performance liés à ces responsabilités.

Ils se réunissent tous les mois, reçoivent de l'information et bénéficient de formations pour se tenir au courant de l'évolution des marchés ESG, de notre méthodologie ESG, de nos politiques d'exclusion et de nos activités de *Stewardship*. Parmi les sujets abordés avec eux en 2021 :

- mises à jour de notre méthodologie de notation ESG ;
- changements réglementaires, dont SFDR ;
- mise à jour des mesures en matière de neutralité carbone ;
- avancées de la COP26 (climat) et de la COP15 (biodiversité) ;

- point sur notre politique de vote 2021 et résultats de la saison de vote de 2020, mises à jour du comité de vote par procuration ;
- examen de notre modèle de croissance inclusive ;
- examen de notre stratégie de données ESG ;
- introduction aux outils de mesure pour la biodiversité et feuille de route biodiversité ;
- processus d'examen qualitatif pour les émetteurs à notation faible ;
- mesures des empreintes eau et forêts, et impact sur les investissements.

En 2022, les formations certifiantes ESG comme le *CFA's Certificate in ESG*, l'*European Federation of Financial Analysts Societies' Certified ESG Analyst designation* ou le *Sustainability Accounting Standards Board (SASB)*, *FSA Credential* seront obligatoires pour tous les champions ESG. Cela leur fournira une base homogène de connaissances sur l'investissement durable pour leur permettre de mieux mettre en pratique les connaissances partagées lors de nos réunions mensuelles.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL : CAPITALISER SUR NOS COLLABORATEURS

Contexte : l'investissement durable et les enjeux ESG évoluent rapidement, et il est essentiel que nos employés suivent le rythme des changements pour atteindre leurs objectifs.

Action : nous investissons massivement pour nous assurer que nos équipes de gérants, comme l'ensemble de nos collaborateurs clés, soient à la pointe des connaissances en matière d'investissement et de développement durable.

- 88 collaborateurs ont obtenu une certification en finance durable, telle que le *Certificate in ESG Investing (CFA)* ;
- le développement durable était le thème central de notre *Investment Symposium*, un événement annuel qui portait sur la façon de l'intégrer et de l'utiliser dans nos portefeuilles. Plusieurs experts externes ont échangé avec nos équipes d'investissements et nos commerciaux sur le thème de la transition vers un nouveau modèle économique, en identifiant les tendances contributrices d'un monde plus durable et inclusif ;
- nous avons intégré le développement durable dans notre programme de formation FAME (*Financial and Asset Management Expertise*) et à notre *Demystification series* conçue pour le plus grand nombre ;
- nous avons poursuivi le déploiement de nos vidéos de formation en ligne sur l'investissement durable. Des vidéos de 6 à 10 minutes, soit un temps de visionnage adapté et accessible à l'ensemble de nos collaborateurs. C'est ainsi près de 2390 heures de formation dispensées ;
- 17 collaborateurs ont terminé le programme de certification interne développé par BNP Paribas avec l'*Institute for Sustainable Leadership* de l'Université de Cambridge (CISL) : *CISL Positive Impact Business Certified Training*.

Ce programme dédié à la finance durable est une formation de 7,5 jours, en ligne, en 2021, sur une période de trois mois. À l'issue de leur formation, les diplômés deviennent des pionniers de l'impact positif. Ils constituent ainsi une communauté d'experts internes en développement durable qui travaillent au sein du Groupe et qui, dans le cadre de leurs travaux de formation, développent des projets qui stimulent l'impact positif au sein de l'organisation ;

- nous avons invité nos collaborateurs à échanger sur des sujets liés à l'investissement durable comme l'économie circulaire, le changement climatique et de l'impact investing, notamment à travers des ateliers avec des experts, des conférences avec des scientifiques et via la plateforme *We Engage* du Groupe BNP Paribas.

Résultat : suite à une enquête menée auprès de nos champions ESG, nous avons convenu de poursuivre nos efforts de formation dans quatre domaines : approfondir les enjeux thématiques, fournir plus d'éclairages sur les enjeux ESG par secteur, suivre le rythme de l'évolution de la réglementation, et proposer davantage d'outils d'analyse de portefeuille, comme des outils de mesure d'alignement climatique.

Même si nous offrons une vaste gamme de formations plébiscitées par nos collaborateurs, l'approche adoptée jusqu'à maintenant n'est pas structurée en dehors de notre communauté de champions ESG. En 2022, nous élaborerons une stratégie de formation sur le thème de la durabilité pour répondre de façon plus exhaustive aux besoins de perfectionnement professionnel de nos collaborateurs via des parcours d'apprentissage prescrits en fonction de groupes prédéfinis et, dans certains cas, intégrés à leurs objectifs.



Le rôle du champion ESG est triple : agir au titre de responsable de l'intégration ESG au sein de son équipe, en veillant à ce que les processus d'intégration ESG soient appliqués à ses stratégies d'investissement ; être l'expert ESG au sein de ses équipes, analyser la performance ESG des émetteurs au sein de ses portefeuilles, encourager l'allocation durable du capital, participer au dialogue avec les émetteurs, et veiller à ce que son équipe soit au courant des principaux développements réglementaires et de marché."

Sheila ter Laag

Responsable des spécialistes ESG

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Nous avons considérablement renforcé l'alignement de notre **politique de rémunération** avec nos objectifs de durabilité au cours des dernières années, en les intégrant à l'évaluation des performances, à l'attribution de primes et au développement professionnel de nos employés.

Cette politique est conçue pour encadrer des pratiques de rémunération saines, responsables et efficaces. En particulier, elle vise à éviter les conflits d'intérêts, à protéger les intérêts des clients et à décourager la prise de risques excessifs.

Nous utilisons des objectifs pour aligner les activités du collaborateur avec les buts de l'entreprise. Les rôles et responsabilités liés au développement durable sont définis pour un ensemble de fonctions internes clés, les plus étroitement impliquées dans la mise en œuvre de notre GSS. Dans le cadre de ces fonctions, des objectifs précis liés à la durabilité sont assignés et transmis aux équipes et aux collaborateurs. À la fin de l'année, la réalisation de ces objectifs est évaluée au cours d'entretiens annuels, moments déterminants pour définir les primes de rémunération variable annuelles. De plus, de nombreux postes, comme ceux de nos champions ESG, comptent parmi leurs objectifs annuels le suivi d'une formation ESG obligatoire.

En 2021, nous avons tenu des réunions spécifiques avec notre Comité exécutif pour rédiger conjointement des objectifs liés à la durabilité, qui ont ensuite été transmis à leurs équipes. Nous avons présenté ces objectifs à l'ensemble des collaborateurs afin qu'ils puissent être discutés

en équipe. Enfin, nous avons soumis certains objectifs à des groupes d'employés clés. Cette approche à volets multiples a permis de normaliser l'inclusion de ces objectifs dans une grande part de l'évaluation des performances de nos employés. En 2022, nous adoptons une approche plus officielle de la formation professionnelle sur le thème du développement durable en intégrant des exigences particulières dans les objectifs de certaines catégories de collaborateurs.

Ont ainsi été assignés des objectifs aux équipes suivantes :

Comité exécutif : le cas échéant, les membres du Comité exécutif ont des objectifs liés à la mise en œuvre réussie de la stratégie globale *Sustainability* de BNPP AM et à l'intégration des risques liés à la durabilité dans l'ensemble de nos processus d'investissement et activités de *Stewardship*.

Le Sustainability Centre : cette équipe oriente notre approche en matière d'investissement durable et est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la GSS, des principes d'intégration ESG et de multiples politiques, dont la politique *Stewardship*.

Équipes de gestion : les analystes et les gérants de portefeuilles intègrent les critères ESG dans l'évaluation des actifs, entreprises, titres souverains et dans leurs processus de prise de décision au cœur de tous nos processus d'investissement. La mise en œuvre réussie des principes d'intégration ESG, y compris surpasser l'indice ESG et l'empreinte carbone de référence, est un objectif clé de nos responsables de gestion et communiqué aux équipes.

Champions ESG : des champions ESG ont été nommés au sein des équipes de gestion et *Global Client Group* qui, en assurant la liaison avec le *Sustainability Centre*, contribuent à promouvoir l'investissement durable et à intégrer les risques liés au développement durable dans les équipes. Au sein des gestions, chaque équipe compte au moins un champion ESG, qui partage les questions liées aux risques de durabilité. Les objectifs des champions ESG tiennent compte de ces responsabilités.

Groupe de recherche quantitative (QRG) : les membres de cette équipe co-développent la méthodologie de notation ESG avec le *Sustainability Centre* et analyse le lien entre l'intégration ESG et la performance des investissements. Cela se reflète dans leurs objectifs.

Produit et marketing stratégique : cette équipe pilote l'alignement des produits de BNPP AM sur la réglementation et les labels durables, ce qui se reflète dans ses objectifs.

Fonction Risque : les risques liés au développement durable sont inclus dans les contrôles de la fonction Risque et se reflètent dans les objectifs de ses membres.

CONFLIT D'INTÉRÊTS

APPROCHE DE BNPP AM DANS LA GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS POTENTIELS, À L'ÉCHELLE DE L'ENTREPRISE

Nous avons des obligations fiduciaires envers nos clients et nos bénéficiaires, et nous pensons qu'en plaçant les intérêts de nos clients avant les nôtres ou ceux de nos collaborateurs, nous pouvons assurer les parties prenantes de notre intégrité.

Tous les collaborateurs de BNPP AM sont liés par **le Code de conduite du Groupe BNP Paribas**, qui impose l'obligation de travailler dans l'intérêt des clients :

- en fournissant des produits et services les plus appropriés, conformément à leurs objectifs, à leurs ressources, à leur degré de connaissances et à leur expérience ;
- en donnant aux clients des renseignements clairs, honnêtes et non trompeurs et, sur demande, une opinion sur la performance attendue, les risques associés et la tarification ;
- en délivrant un service de qualité qui favorise les intérêts du client ;
- en traitant les clients équitablement, sans accorder un traitement préférentiel indu à un client (ou à une autre contrepartie) ;
- en agissant de manière transparente, notamment en mettant à disposition, à la demande du client, toute information relative à l'exécution de leurs opérations.

Notre équipe de direction a instauré dans l'ensemble de nos activités une culture où les intérêts des clients priment et où aucun client ne sera désavantagé. Pour y parvenir :

- BNPP AM est séparée des autres activités du Groupe BNP Paribas. Nous utilisons des systèmes d'information cloisonnés pour mener nos activités ;
- les décisions au sein de BNPP AM doivent être prises dans l'intérêt de ses clients, même si ces décisions peuvent être préjudiciables ou entrer en conflit avec les intérêts d'un client d'un autre secteur d'activité ou avec un intérêt propre à BNP Paribas ;
- les collaborateurs de BNPP AM doivent demeurer indépendants et neutres dans l'exercice de leurs fonctions et responsabilités.

- les dispositifs de gouvernance des activités de gestion d'actifs de BNPP AM fonctionnent également indépendamment du Groupe BNP Paribas. Ainsi, la ligne hiérarchique de BNPP AM, qui est séparée de celles des autres activités de BNP Paribas, ne converge qu'au niveau du Comité exécutif du Groupe BNP Paribas.

SYSTÈME DE GESTION

Nous rappelons régulièrement à nos collaborateurs les politiques et procédures applicables lors de formations annuelles obligatoires ou d'autre session de formation, et à travers des campagnes de communication, notamment sur les changements réglementaires. De plus, en vertu de notre politique, les procédures (y compris celles liées à la gestion des conflits) sont régulièrement revues et mises à jour.

Si un conflit d'intérêts survient et que les politiques et procédures mises en œuvre ne sont pas suffisantes pour garantir un taux ou un niveau de confiance raisonnable vis-à-vis de la protection des intérêts d'un client, BNPP AM doit clairement l'informer de la nature et de la source du conflit avant d'entreprendre des activités pour le client ; cette information doit être approuvée par la Conformité. Selon la politique de BNPP AM, dépendre excessivement de la divulgation d'informations n'est pas permis si l'on ne tient pas suffisamment compte de la façon dont les conflits peuvent être gérés de façon appropriée.

Un exercice de cartographie pour identifier les conflits d'intérêts potentiels est effectué périodiquement par le Groupe BNP Paribas, et les résultats ont été utilisés pour créer des registres des conflits pour BNPP AM, qui sont tenus à jour par nos équipes locales Conformité. Ils contiennent les détails des conflits réels ou potentiels qui peuvent survenir entre BNPP AM et ses clients (ou entre clients de BNPP AM) et sont un outil essentiel pour la gestion des conflits d'intérêts réels ou potentiels. La direction de BNPP AM reçoit des rapports écrits au moins une fois par an sur les situations contenues dans les dossiers de conflits d'intérêts. De plus, les cadres supérieurs doivent prendre les mesures appropriées dans le cadre de la supervision de l'activité et doivent démontrer leur responsabilité, y compris dans la gestion des conflits d'intérêts.

APPROCHE DE BNPP AM EN MATIÈRE DE GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS POTENTIELS LIÉS AU VOTE

En matière de vote, BNPP AM, en tant que gérant d'actifs appartenant à une grande institution financière, peut parfois être confronté à des conflits potentiels entre les intérêts de ses clients et les siens. Il s'agit, par exemple :

- des employés liés personnellement ou professionnellement à une entreprise dont les titres sont soumis au vote ;
- des relations commerciales existantes entre la société dont les actions font l'objet d'un vote et le Groupe BNP Paribas ;
- d'exercer les droits de vote relatifs aux actions du Groupe BNP Paribas ou à une participation significative du Groupe ou à ses participations.

BNPP AM a mis en œuvre plusieurs principes, mécanismes et processus décisionnels pour s'assurer que les conflits d'intérêts n'influencent pas nos votes, notamment :

- la politique de vote de BNPP AM souligne que les droits de vote sont exercés dans le meilleur intérêt des clients afin de protéger et d'accroître la valeur à long terme de leurs actions ;
- ces principes de gouvernance et de vote déterminent le processus décisionnel pour l'exercice des droits de vote et sont approuvés par notre conseil d'administration, qui comprend des administrateurs indépendants ;

- les employés doivent se conformer au Code de déontologie de BNPP AM et déclarer toute activité externe privée. Tous les employés reçoivent une formation annuelle sur ces politiques et doivent obtenir une attestation annuelle de conformité ;
- tous les employés doivent identifier tout conflit d'intérêts potentiel et le signaler à leur manager et à la Conformité ;
- tous les conflits d'intérêts potentiels et leurs résolutions sont consignés dans le procès-verbal du comité de vote par procuration. Les conflits d'intérêts importants qui sont identifiés déclenchent un processus d'escalade impliquant la haute direction, notamment :
 - le responsable de l'équipe de gestion concernée ;
 - le responsable conformité et les responsables des autres fonctions de contrôle concernées ;
 - le PDG à chaque niveau.

Le principe de prise en compte et de protection de l'intérêt des clients est primordial dans le résultat de la décision. Lorsqu'un conflit d'intérêts est identifié, il est déclaré aux clients concernés, conformément aux lois applicables.

CONTRÔLES INTERNES ET AUDIT EXTERNE

La mise en œuvre de notre stratégie commerciale, y compris nos activités d'investissement durable, est soumise à un ensemble de contrôles internes comprenant trois lignes de défense, conformément à la charte de contrôle interne du Groupe BNP Paribas.

Notre première ligne de défense : notre philosophie de base est que le contrôle interne est une question qui concerne chaque employé de BNPP AM, quelles que soient sa position hiérarchique ou ses responsabilités. Les managers et leur équipe respective constituent la première ligne de défense. Ils sont responsables, à chaque niveau de l'organisation, de la réalisation des objectifs et du suivi des risques des activités ou des services qu'ils opèrent ou fournissent.

Notre deuxième ligne de défense : elle est assurée par les entités exerçant des contrôles de deuxième niveau, à savoir, le Risque, la Conformité, le Juridique (fonctions de contrôle intégré), les directions fiscalité et finance du Groupe BNP Paribas. Elles sont chargées de définir et de mettre en œuvre le cadre de gestion du risque d'information comptable et financière (fonctions de contrôle non intégrées).

Notre troisième ligne de défense : elle est assurée par l'Inspection Générale du Groupe BNP Paribas, une fonction d'audit interne indépendante et hiérarchiquement intégrée, qui relève directement du Directeur Général du Groupe BNP Paribas.

Enfin, nous demandons un audit externe dans certains secteurs de nos activités afin de fournir une vérification et une validation par un tiers de notre approche et de nos résultats :

- EY fournit un rapport d'audit indépendant sur l'alignement des systèmes de gestion d'impact de BNP Paribas Asset Management avec les principes opérationnels pour la gestion d'impact ;

- EY audite également nos fonds labellisés ISR commercialisés en France

Nous évaluons actuellement la faisabilité de faire certifier notre rapport *Sustainability* par un organisme externe.

VISER UNE AMÉLIORATION CONTINUE

Au cours de la période 2020-2021, le *Sustainability Centre* a bénéficié d'un examen de ses processus par l'Inspection Générale (IG), le service d'audit interne du Groupe BNP Paribas a identifié plusieurs points d'amélioration :

- renforcement du suivi des engagements et des initiatives en matière de durabilité que nous soutenons ;
- renforcement du suivi des exclusions liées au Pacte mondial des Nations unies, dont un examen du prestataire de services qui fournit les données utilisées comme point de départ ;
- renforcement du suivi des communications externes et des publications du *Sustainability Centre* ;
- examen du cadre procédural et du plan de contrôle de premier niveau du *Sustainability Centre*.

Nous avons mis en œuvre toutes ces recommandations.



→ DÉCOUVREZ COMMENT JOHANNA AGIT EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

am.bnpparibas.com/investisseur-durable/fr/

« Aujourd'hui les attentes de nos clients vont au-delà de la simple gestion financière. Qu'il s'agisse d'une banque centrale ou de tout autre investisseur. Ils souhaitent s'engager avec nous et apprendre de nous. Les clients sont très impressionnés par notre engagement en faveur de la durabilité. Cela va bien au-delà d'une simple offre de produits. Je pense que nous avons une réelle opportunité de faire la différence, de nous engager auprès de nos clients et de les aider à faire partie de l'avenir de leur entreprise, de leur organisation et de leur pays. C'est positif et important. Aujourd'hui, la dynamique est en marche, et le fait d'être l'investisseur durable d'un monde qui change nous aidera à devenir le gérant d'actifs durable de référence aux États-Unis. »

Johanna Lasker

Directrice générale Amérique du Nord et responsable des institutions officielles

REFLÉTER LES BESOINS DE NOS CLIENTS DANS NOS SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT

Nous avons des interactions avec nos clients pour nous assurer que nous répondons à leurs besoins et que nos solutions d'investissement correspondent à leurs objectifs :

- les responsables relation client ont une connaissance approfondie et détaillée des activités de leurs clients, et comprennent à la fois les défis auxquels ils font face aujourd'hui et ceux auxquels ils seront probablement confrontés à l'avenir ;
- les gestionnaires de comptes clients sont responsables de la gestion quotidienne des activités des clients ;
- des consultants indépendants réalisent des études annuelles sur notre qualité de service fondées sur des entretiens approfondis avec des investisseurs et des distributeurs.

Suivant une approche structurée de la relation commerciale, les équipes rencontrent régulièrement les clients pour connaître leurs points de vue et s'assurer que nous sommes aussi efficaces que possible. Grâce à notre système de gestion clientèle, les commerciaux peuvent suivre tous les thèmes clés qui émergent de ces réunions, y compris ceux liés aux besoins d'investissement. Ces thèmes sont ensuite discutés chaque trimestre en interne. À la suite de ces réunions régulières, les responsables relation client réalisent un suivi auprès des clients.

Nous proposons aussi à nos clients des formations via notre *Investment Academy*. Lancée en 2009 pour partager nos connaissances et notre expertise avec nos clients, notre *Investment Academy* a dispensé des formations en ligne et en présentiel à plus de 15 000 participants depuis sa création. Nous couvrons des sujets techniques et réglementaires touchant le secteur de la gestion d'actifs, avec un accent marqué sur les sujets liés à l'investissement durable. Ainsi au programme en 2021 :

- les principes de base de l'investissement durable : importance de l'investissement durable, types de produits ESG, introduction à la réglementation et parties prenantes de l'investissement durable ;
- *Stewardship* : introduction au dialogue et au vote par procuration ;
- Intégration ESG : une formation personnalisée couvrant les fondamentaux de l'intégration ESG dans les portefeuilles.

Nous avons également fourni à nos clients des moyens pour les aider à comprendre la réglementation SFDR. En plus de nos formations techniques, nous allons élaborer, en 2022, une vaste formation certifiée en ESG, accessible à nos clients.

MIEUX COMPRENDRE LES BESOINS DE NOS CLIENTS

Nous collaborons avec Greenwich Associates pour sonder les investisseurs et distributeurs dans le monde entier afin de nous aider à mieux comprendre leurs besoins et, au bout du compte, à améliorer la satisfaction de nos clients.

Près de la moitié des interviews conduites portent sur les objectifs d'investissement prospectifs de la personne interrogée et sur sa perception de la qualité des sociétés de gestion avec lesquelles elle travaille. Une partie des questions porte sur les questions liées au développement durable. Nous partageons les résultats de l'enquête avec nos équipes de gestion pour qu'elles aient une meilleure connaissance des besoins et des préférences des clients.

Nous déployons plusieurs initiatives en lien avec les résultats de l'enquête. D'abord, nous avons élaboré un plan d'action qui formalise tout ce que nous avons appris et qui décrit ce que nous prévoyons de mettre en place. Puis nous présentons les enseignements tirés de l'enquête à l'ensemble de nos équipes. Bien que la direction suive les résultats au plus près, nous les communiquons largement à l'ensemble des collaborateurs pour souligner l'importance de leur contribution à l'expérience client.

En 2022, nous lancerons un projet interne visant à analyser les besoins de nos clients en matière de durabilité, en fonction de différents facteurs, démographiques, pays, type de client, stratégies d'investissement, taille du mandat, etc. Nous miserons sur ces résultats pour mieux adapter notre offre d'investissement durable aux attentes des clients, en fonction des segments de marché.

COMMUNIQUER ET RENDRE COMPTE À NOS CLIENTS

Nous nous engageons à délivrer un haut niveau de transparence à toutes nos parties prenantes, dont nos clients. Notre objectif est de leur fournir des informations qui peuvent les aider à mieux comprendre comment nous mettons en œuvre ce qu'ils nous demandent et l'impact de leurs investissements.

Chaque année, nous publions notre rapport *Sustainability*, nos rapports *Stewardship*, et de vote et celui de transparence des PRI, qui illustrent nos activités durables sur la période. Nous synthétisons également ces contenus dans des supports accessibles pour rendre compte de nos avancées, et nous les partageons avec nos clients tout au long de l'année.

Chaque semestre, nous publions un **rapport d'impact social de nos fonds d'investissement solidaires** qui soutiennent le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS). Le rapport rend compte des investissements et de leurs impacts, et éclaire nos clients sur les structures dans lesquelles nous investissons leur épargne.

Chaque trimestre, nous publions des rapports sur mesure pour nos clients institutionnels, que nous leur présentons à l'occasion de réunions auxquelles s'associent les gérants de portefeuilles qui y détaillent les performances. Les sujets liés à la durabilité y sont abordés.

Chaque mois, nous publions des rapports et des fiches d'informations sur les fonds, dont des données ESG comme le score ESG, l'empreinte carbone, la notation ESG et la contribution ESG des portefeuilles par rapport à leur indice de référence.

Régulièrement :

- tout au long de l'année, nous publions, dans notre blog **Investors' Corner**, des articles, des podcasts et des vidéos sur le thème de la durabilité ;



→ DÉCOUVREZ COMMENT SONIA AGIT
EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

am.bnpparibas.com/investisseur-durable/fr/

- nous publions les principales politiques, principes et rapports annuels portant sur le vote et l'engagement, sur une **page dédiée de notre site internet** ;
- nous informons nos clients sur les nouveaux développements liés à notre conduite responsable des entreprises, à notre méthodologie de notation ESG, à la réglementation (par exemple SFDR) ou à d'autres sujets en lien avec nos politiques.

Le dialogue instauré par nos équipes commerciales avec nos clients sur l'investissement durable est essentiel. Pour cela, il est important de doter nos commerciaux des bons outils, aux formats variés et à vocation pédagogique, pour assurer un dialogue pertinent et utile à nos clients. Les équipes marketing et communication sont engagées depuis longtemps pour rendre compte de nos actions et produire de multiples supports (brochures, vidéos, podcasts, événements, articles, infographies) permettant à nos clients de comprendre les enjeux et les opportunités qu'offre la durabilité. Pour améliorer l'efficacité de nos dispositifs de nos communications client, un comité de coordination *Sustainability* se réunit chaque mois avec des membres des équipes commerciales, marketing, communication, et du *Sustainability Centre*, pour coordonner les différents plans d'activations et partager les bonnes pratiques. Sa responsable intervient également à chaque réunion des champions ESG du *Global Client Group* pour les informer des actions et des outils mis à leur disposition.

En 2021, des campagnes dédiées ont été lancées en direction de nos clients via nos responsables de relations commerciales autour de la réglementation SFDR, de nos activités de *Stewardship*, de notre *roadmap* biodiversité. Un poste de chargé de communication client a également été créé, avec un périmètre couvrant les sujets d'investissement durable. Près d'une dizaine de kits de communication couvrants la durabilité ont été ainsi élaborés et diffusés aux équipes commerciales pour communication auprès des clients.

En 2022, nous prévoyons de renforcer encore notre dispositif de communication envers nos clients et toutes nos parties prenantes : supports pédagogiques, rubrique dédiée à nos activités de *Stewardship* sur notre site internet, kit pédagogique sur l'investissement responsable pour nos conseillers clientèle, amélioration de nos reportings, etc.

« Il nous appartient de prouver l'impact de nos décisions d'investissement. Nous le devons à nos clients qui ont choisi d'investir avec nous et qui attendent à la fois de nous des retours sur investissement durables mais aussi un impact social et environnemental positif. À nous de rendre tout cela lisible, clair et compréhensible. Ce devoir de transparence est primordial pour l'avenir de la finance durable. »

Sonia Liman
Responsable Communication RSE



1



Intégration ESG



Nos analystes et gérants de portefeuilles intègrent les facteurs ESG pertinents dans tous les processus de gestion, dans l'évaluation des sociétés et des actifs comme dans leurs décisions d'investissement. Au cœur de notre activité, ce processus permet de cerner des risques ou des opportunités dont les autres acteurs du marché n'ont pas nécessairement connaissance, et qui peuvent nous apporter un avantage.



Nous pensons que l'intégration dans notre analyse de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) nous aide à prendre en compte un ensemble de risques et d'opportunités plus étendu, et donc à prendre des décisions d'investissement plus éclairées ; en d'autres termes, notre obligation fiduciaire est alignée sur l'investissement durable. Les questions de durabilité ne sont pas toujours bien appréhendées, elles sont souvent mal documentées et mal valorisées, avec des niveaux d'information hétéro-

gènes. Dans ce contexte, l'intégration ESG nous aide à obtenir de meilleurs rendements ajustés du risque, car nous intégrons systématiquement et explicitement les critères ESG dans notre recherche et dans notre prise de décision.

Nous y parvenons essentiellement de deux façons : au moyen de nos **principes d'intégration ESG** et à travers la recherche ESG, qui se traduit par notre **méthodologie propriétaire de notation ESG**.

Nos principes d'intégration ESG	Notre dispositif de notation ESG
<p>Ils façonnent la manière dont nos analystes et nos gérants intègrent les critères ESG pertinents dans leurs processus d'évaluation de leurs actifs de prise de décision d'investissement.</p> <p>Nous nous attachons à appliquer ces principes à toutes les catégories d'actifs, dans la mesure du possible.</p> <p>Nous encourageons fortement les gérants auxquels nous déléguons la gestion de certains actifs à adopter ces principes, de même que nos partenaires et nous ne travaillerons pas avec des gérants externes qui ne disposent pas de politiques et de pratiques en matière d'investissement durable.</p> <p>Pour les mandats que nous confient nos clients, nous appliquerons autant que possible ces principes et nous favoriserons l'intégration accrue des principes de durabilité, tout en respectant les souhaits de nos clients.</p>	<p>Nous avons choisi de créer notre propre dispositif de notation ESG pour nous assurer que les notes ESG sont adaptées à nos besoins. Nous croyons au bien-fondé d'aller au-delà d'une note ESG globale pour évaluer les mesures et les composantes individuelles, qui peuvent être de précieuses sources de renseignements sur les risques et les opportunités d'investissement. Nous appliquons un niveau supplémentaire de qualité et de contrôle des données aux mesures sous-jacentes que nous obtenons de tiers afin de nous concentrer sur les indicateurs qui nous permettent selon nous d'avoir une couverture, une qualité et des connaissances suffisantes.</p> <p>Nous utilisons également des filtres qualitatifs pour corriger les données, les mettre à jour ou les intégrer à nos connaissances. Nous avons utilisé l'expertise complémentaire de nos équipes du <i>Sustainability Centre</i>, de gestion et de la recherche quantitative pour améliorer notre dispositif de notation ESG. Couvrant plus de 13000 émetteurs, notre méthodologie aide nos gérants à déterminer la performance d'une entreprise sur les principaux enjeux ESG et à l'intégrer dans leurs décisions d'investissement. Comparativement à d'autres dispositifs, notre méthodologie se différencie par un nombre plus ciblé de mesures ESG et une préférence claire pour les réalisations concrètes plutôt que pour les principes d'action.</p>

En 2021, nous avons fortement investi dans notre infrastructure et dans d'autres ressources pour nous assurer que nos principes d'intégration ESG sont profondément ancrés dans notre activité et que notre cadre de notation ESG fournit les informations dont nous avons besoin pour prendre de meilleures décisions d'investissement :

- mise en place d'un comité d'intégration ESG, qui réunit les membres du *Sustainability Centre*, les équipes de gestion et de la recherche quantitative. Ce comité a pour objectif de gérer le processus d'évolution de la notation et d'assurer l'approfondissement de la mise en œuvre de nos principes d'intégration ESG. De plus, des réunions hebdomadaires ont lieu entre les responsables des équipes de gestion et de la recherche quantitative et notre équipe Product Strategy Marketing pour gérer les projets liés à l'intégration ESG (comme la mise en œuvre de la réglementation SFDR et autres exigences réglementaires, l'évolution des labels, etc.) ;

- intégration des scores ESG, de l'empreinte carbone, couverture des données et reportings relatifs à notre objectif « *better than benchmark* » (« faire mieux que l'indice de référence »), alimentent directement notre plateforme de gestion ;
- formalisation de notre processus pour les entités faiblement notées ou non notées. Les gérants sont maintenant tenus de décrire l'analyse de rentabilité et de risque pour tous les investissements dans les entités que nos analystes ESG ont évalué comme trop faibles. Ils doivent également le faire pour les émetteurs qu'ils détiennent en portefeuille et qui ne sont pas encore notés, et que nous évaluons au moyen d'une analyse ESG qualitative ;

- mise en œuvre d'une règle cherchant à surperformer l'indice de référence (« better than benchmark »), selon laquelle nous visons à bâtir des portefeuilles ayant des caractéristiques ESG meilleures et une empreinte carbone plus faible que celle de leurs indices de référence ou univers d'investissement respectifs. La performance fait l'objet d'un suivi et d'un rapport consolidé trimestriel au comité d'investissement et fait partie des objectifs des équipes de gestion ;
- signature d'un partenariat avec une fintech de données ESG pour l'élaboration d'une méthodologie visant à mesurer l'alignement des **Objectifs de développement durable des Nations unies** (ODD) pour les sociétés émettrices. Nous commencerons à piloter l'alignement avec les ODD dans nos portefeuilles en 2022.

NOS SCORES ESG ET NOS FOURNISSEURS DE DONNÉES

Notre système interne de notation ESG bénéficie des connaissances et de l'expertise combinées de trois équipes, ce qui contribue à générer des informations ESG robustes pour des décisions mieux éclairées.

La recherche ESG au cœur de notre organisation



Sustainability Centre

- Sélection des indicateurs ESG pertinents
- Définition des pondérations basées sur la recherche de matérialité (incluant notre SASB)
- Évaluation de la qualité des données
- Correction des données et filtres qualitatifs additionnels



Recherche quantitative

- Analyse de la qualité et la couverture des données
- Correction des biais et corrélations pour améliorer la sélection des données
- Optimisation du nombre d'indicateurs et amélioration de la modélisation
- Normalisation des indicateurs et scores



Équipes de gestion

- Co-développement de la méthodologie de notation ESG incluant les améliorations
- Correction de données et filtres qualitatifs additionnels
- Application de la recherche et des scores pour l'analyse d'entreprise, l'engagement et la construction de portefeuilles



Le système propriétaire de notation ESG de BNPP AM est :

- **exhaustif** : suivi de plus de 13 000 émetteurs ;
- **axé sur la notion de matérialité** : recours à un nombre limité d'indicateurs importants et pertinents pour chaque secteur ;
- **construit dans une logique d'investissement** : façonné avec et pour nos professionnels de la gestion
- **fiable** : grâce à un modèle statistique rigoureux développé en collaboration avec notre département de recherche quantitative ;
- **dynamique et prospectif** : prise en compte d'informations inédites via des analyses qualitatives complémentaires ;
- **géré par le Sustainability Centre** : pour contribuer à l'intégrité et à la cohérence de notre système global.

Grâce à ces caractéristiques, notre dispositif de notation ESG constitue un outil puissant aidant nos équipes de gestion à **générer des performances d'investissement durables à long terme pour nos clients.**

Notre analyse et nos notations ESG sont indépendantes et fondées sur une grande variété de sources qui ne se limitent pas aux fournisseurs de données ESG. Elles comprennent les connaissances que nous acquérons en participant à divers forums et communautés d'investisseurs, nos relations avec la recherche académique et d'autres membres de la société civile.

Nous sélectionnons nos fournisseurs de données de marché au moyen d'un processus de *due diligence* en deux étapes. Notre groupe de recherche quantitative commence par analyser les données des fournisseurs. Cela comprend l'examen de la couverture des données et de leur qualité, et notamment un examen statistique des méthodes

d'estimation. Dans le même temps, notre *Sustainability Centre* effectue une revue qualitative des méthodologies utilisées et de la pertinence des critères de sélection.

Une fois que nous avons choisi un fournisseur, les données sont téléchargées automatiquement dans nos systèmes d'information. Notre équipe dédiée aux données de marché supervise la gouvernance liée à la relation avec le fournisseur, et, dans le cadre de ce processus, nous effectuons une revue annuelle de nos contrats. Les courtiers ESG sont sélectionnés, suivis et évalués au travers d'un processus formel organisé par un département spécialisé. Ce processus est formalisé une fois par an lors d'un comité dédié au suivi de l'ensemble des courtiers.



Rassembler et assimiler des données ESG toujours plus importantes sur le marché constitue un formidable défi. C'est également l'une des plus grandes opportunités que le secteur de la gestion d'actifs ait connues depuis des décennies pour générer de la valeur pour ses clients avec des résultats positifs pour l'économie. Notre cadre de notation ESG fournit à nos gérants un point de vue différent sur les caractéristiques ESG des entreprises détenues en portefeuille, et nos principes d'intégration ESG permettent à nos portefeuilles clients de viser une performance ESG supérieure à celle de leur indice de référence."

Alex Bernhardt

Responsable global de la recherche ESG

Prestataires externes spécialisés

- **Sustainalytics** fournit des mesures de données brutes que nous utilisons de façon sélective pour alimenter notre modèle de notation ESG. Nous utilisons également ce fournisseur pour son offre d'analyse sur les controverses liées au Pacte mondial des Nations unies ;
- **Trucost, CDP, 427, TPI et SBTi** : nous utilisons ces fournisseurs de données pour notre analyse du changement climatique et des risques physiques. Trucost nous fournit également des données sur les émissions de carbone de scopes 1, 2 et 3 ;
- **CDP, Trucost, Forest 500, TRASE, SPOTT, FAIRR, et Iceberg Data Lab** : fournissent des mesures concernant l'eau, la déforestation et la biodiversité, que nous utilisons pour évaluer et rendre compte de l'empreinte biodiversité de nos portefeuilles et de nos investissements ;
- **ISS et Proxinvest** : nous utilisons leurs recherches et leurs données sur la gouvernance pour alimenter notre dispositif de notation ESG ;
- **Beyond Ratings** nous fournit ces données et de la recherche utilisées dans le cadre de notre recherche et de notre notation ESG pour la dette des États et des institutions supranationales ;
- les courtiers ESG et traditionnels nous fournissent des papiers de recherche et d'autres renseignements sur le marché.

À LA POINTE DE L'INNOVATION

Notre approche de la recherche bénéficie des analyses de nos experts en développement durable, de nos équipes de gestion et de sources externes. Au-delà d'un modèle de recherche ESG propriétaire, nous nous appuyons également sur un large éventail de données et d'analyses provenant d'organismes de recherche tiers pour compléter nos analyses et recueillir des données complémentaires.

En 2021, nous avons continué à développer notre processus de notation ESG et notre savoir-faire dans le traitement des données ESG en lançant notre *ESG Data Programme*, qui vise à industrialiser nos processus et prépare l'élaboration des futurs reportings dédiés aux clients en lien avec les changements réglementaires.

Au cours de l'année, nous nous sommes particulièrement mobilisés afin d'intégrer de multiples sources de données et de méthodologies pour mesurer l'empreinte carbone et calculer l'augmentation implicite de la température de nos portefeuilles. Nous avons également travaillé sur une méthodologie fondée sur les revenus pour déterminer l'alignement de nos investissements avec les Objectifs de développement durable des Nations unies. L'élaboration et le déploiement efficaces de ces méthodologies de recherche dépendent non seulement de l'accès aux données, mais aussi de notre capacité interne à nettoyer et à manipuler ces données pour développer des analyses solides qui peuvent être utilisées pour appuyer nos choix en matière d'investissement, la construction et la mesure du portefeuille, et la production de reportings. La relation fonctionnelle entre nos équipes du *Sustainability Centre*, de la recherche quantitative, du digital et de l'IT est essentielle pour nous permettre d'élaborer et de tenir à jour nos propres bases de données ESG pour nos gérants.

L'année 2022 verra la poursuite ambitieuse de notre *ESG Data Programme* avec des données, des analyses et des reportings améliorés à destination de nos équipes de gestion, de nos clients et des régulateurs.



→ DÉCOUVREZ COMMENT WHITNEY AGIT EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

am.bnpparibas.com/investisseur-durable/fr/

INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

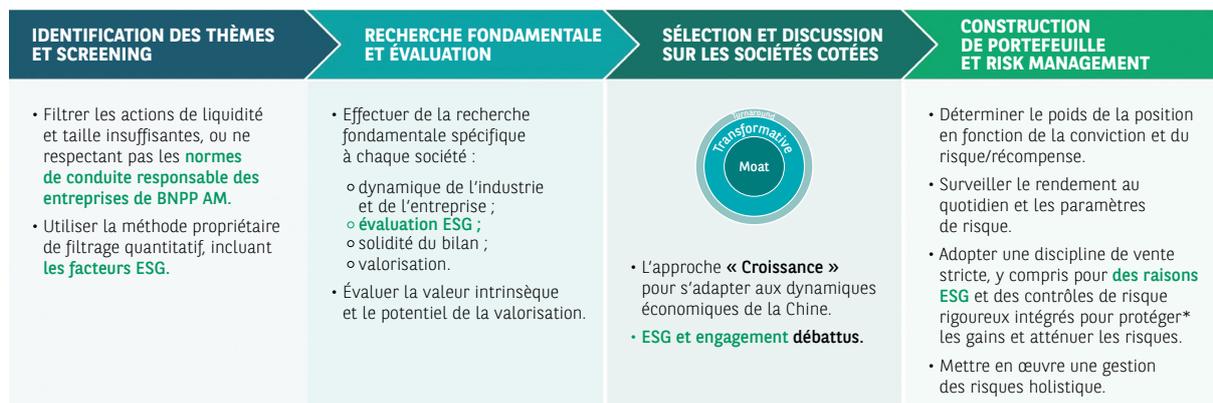
Notre objectif est de créer les conditions qui permettent l'innovation par l'expérimentation et la promotion d'une culture qui encourage les disruptions positives de nos pratiques de travail. En 2021, notre équipe innovation a travaillé avec le *Sustainability Centre* sur des projets, en utilisant des techniques comme le *design thinking*. Nous avons notamment travaillé avec un client pour réorienter l'un de ses fonds dédiés afin de mettre fortement l'accent sur les risques physiques associés aux changements climatiques. Nous espérons intégrer ce genre de réflexion dans notre gamme de fonds. Nous avons également utilisé une approche d'innovation ouverte pour que le *Sustainability Centre* et l'équipe de la recherche quantitative collaborent avec une start-up qui utilise des données non structurées alternatives pour cerner et examiner les controverses liées au Pacte mondial des Nations unies.

« Il est très utile de pouvoir compter sur l'équipe d'experts de BNPP AM pour nous structurer et nous guider. Notre plateforme est unique car nous disposons de spécialistes sectoriels axés sur le développement durable qui nous aident à répondre aux nombreuses questions qui se posent lorsque nous mettons en relation les scores ESG avec les activités sous-jacentes de l'entreprise et du secteur. Je pense que cela nous permet de nous différencier, d'améliorer le dialogue avec les entreprises et, dans certains cas, de remettre en question nos thèses d'investissement. »

Whitney Jiraneck

Analyste senior, Actions thématiques USA et Monde

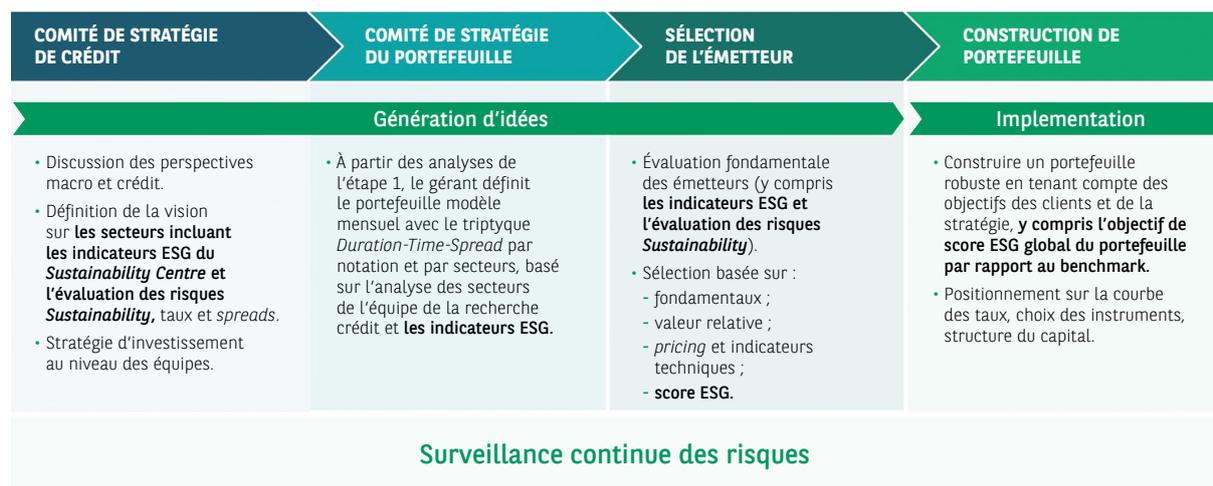
Exemple d'intégration ESG dans la gestion Actions (Actions Grande Chine)



Générer des idées à forte conviction par une approche disciplinée et répétée

* BNP Paribas Asset Management ne fournit aucune garantie de capital formelle pour cette stratégie.

Exemple d'intégration ESG en gestion obligataire (Euro High Yield Bond Fund)



L'INTÉGRATION ESG DANS NOTRE GAMME DE FONDS INDICIELS

Contexte : les stratégies d'investissement passives constituent une part croissante de notre gamme de produits mais n'ont pas toujours bénéficié du même niveau d'intégration ESG que les investissements actifs.

Action : depuis la mi-2017, tous nos lancements d'ETF se concentrent sur les indices durables. En 2021, nous avons travaillé avec les fournisseurs d'indices pour faire évoluer 18 de nos ETF existants vers des indices ESG et *Paris-aligned benchmark* afin de renforcer le caractère responsable de notre gamme indiciaire phare.

Résultats : 83 % de la gamme indiciaire de BNPP AM, soit 16,4 milliards d'euros d'encours sont désormais catégorisés article 8 ou article 9 selon la réglementation SFDR. Ce changement d'indice permet de produire des résultats tangibles : ainsi l'indice de la gamme MSCI SRI S-Series 5 % Capped aura pour objectif de réduire l'intensité carbone des sept indices d'au moins 50 %, suivie par un objectif de décarbonation d'au moins 7 % par an, conformément à la trajectoire de 1,5 °C de l'Accord de Paris. En outre, nos stratégies Blue Economy et Économie circulaire voient leur classification SFDR évoluer de l'article 8 vers l'article 9. En 2022, notre objectif est de convertir le reste de la gamme ETF en fonds « pleinement durables » : notre offre de solutions indiciaires ESG couvrira ainsi tous les marchés boursiers et obligataires, un grand nombre de régions géographiques et plusieurs thématiques durables.

NOTATION DES ACTIFS SOUVERAINS

Contexte : une notation de la performance ESG des actifs souverains fondamentalement différente de celle appliquée aux entreprises.

Action : nous avons adapté notre méthodologie de notation ESG pour fournir une vue d'ensemble de la performance ESG des pays et permettre leur comparaison selon différents niveaux de développement économique. Notre méthodologie évalue les engagements des pays en matière de changement climatique et nourrit notre dialogue avec les pouvoirs publics sur le sujet. Nous appliquons également le cadre d'analyse en matière de dette « pays sensibles » du Groupe BNP Paribas, dont les mesures prennent en compte les risques sur certains pays ou activités considérés comme particulièrement exposés au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme. Enfin, nous intégrons des données qualitatives provenant des connaissances approfondies de nos équipes de gestion ainsi que du dialogue conduit avec les pouvoirs publics des pays

dans la dette desquels nous sommes investis. Notre méthodologie de données ESG souveraine a une pondération égale pour chacun des critères E (14 thèmes), S (12 thèmes) et G (7 thèmes), comprenant un total de 225 indicateurs structurés autour de 33 thèmes clés.

Résultats : nous avons donc développé un système de notation robuste qui couvre plus de 175 pays. Nous avons également complété notre notation par un dialogue direct avec les pouvoirs publics, y compris des discussions avec les gouvernements indonésien et néerlandais au sujet de leurs émissions d'obligations vertes permettant de clarifier leur stratégie climatique, les mesures qu'ils prennent, les progrès et les contraintes auxquelles ils font face. En 2022, nous ferons évoluer notre méthodologie en renforçant l'élément de matérialité pour comprendre si les facteurs ESG varient dans leur importance. Nous commencerons à piloter les données relatives au risque physique dû au changement climatique.

RECHERCHE ACADÉMIQUE AVEC GRASFI

Nous avons établi un partenariat universitaire avec la **Global Research Alliance for Sustainable Finance and Investment** (GRASFI) pour nous assurer que nos équipes de recherche ESG, de gestion et de recherche quantitative demeurent à la pointe du secteur en constante évolution qu'est l'investissement durable. Cette année encore, nous avons sponsorisé sa quatrième conférence annuelle, au cours de laquelle des chercheurs du monde entier ont présenté leurs travaux de recherche académique sur un éventail de sujets liés à la durabilité et son impact financier. Chaque année, des prix sont décernés pour récompenser les meilleurs travaux dans plusieurs catégories. L'étude qui a remporté le premier prix lors de la conférence annuelle 2021, « **The Effects of Mandatory ESG Disclosure around the World** », a été réalisée par quatre professeurs et maîtres de conférences, Zacharias

Sautner, Philipp Krueger, Dragon Yongjun Tang et Rui Zhong, issus de l'école de finance de Francfort, et des universités de Genève, de Perth et de Hong Kong. Les quatre chercheurs ont analysé un ensemble de données à l'échelle mondiale, basées sur les réglementations en matière d'informations ESG introduites dans 25 pays entre 2000 et 2017. Leur recherche a démontré que la publication obligatoire d'informations extra-financières a un impact positif sur la qualité et la transparence des informations disponibles pour les acteurs du marché. Des membres de nos équipes de gestion et commerciales ont assisté à la conférence, et nous avons synthétisé les travaux récompensés pour nos champions ESG et autres membres de nos équipes de gestion qui n'ont pas pu y assister afin qu'ils puissent en tirer profit.

THE INEVITABLE POLICY RESPONSE

Contexte : L'initiative des **Principles for Responsible Investment (PRI)**, « *Inevitable Policy Response* » (IPR) vise à préparer les investisseurs institutionnels aux risques et aux opportunités associés à la prévisible accélération des réponses politiques au changement climatique. Elle part du postulat que les marchés n'ont pas encore pris en compte une inévitable réponse politique énergétique aux changements climatiques et que les gouvernements seront forcés d'agir de façon plus brutale pour lutter contre les changements climatiques qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent, exposant ainsi les portefeuilles d'investisseurs à des risques importants. Plus cette intervention est retardée, plus elle sera abrupte, désordonnée et perturbatrice.

Action : en 2021, nous avons contribué en tant que partenaire stratégique à l'IPR, conduite sous l'égide des PRI. L'objectif principal de cette initiative est de produire des scénarios de prévision du changement climatique qui sont :

1. **pour et par les investisseurs**, produisant ainsi des résultats qui sont plus facilement intégrables dans la modélisation du risque ou de l'évaluation des investisseurs que les scénarios typiques qui sont motivés par des objectifs académiques ou politiques ;
2. **aussi probables politiquement et scientifiquement que possibles** sur la base d'une analyse des considérations politiques au niveau des pays, puisque plusieurs scénarios climatiques sont uniquement hiérarchisés ou produisent des résultats manifestement irréalistes au niveau sectoriel ou régional.

Dans sa dernière version, l'IPR a finalisé un scénario de politique prévisionnelle, qui prévoit des changements de politique au cours de la prochaine décennie, limitant les émissions à un niveau qui aurait 50 % de chance de rester en dessous de 1,5 °C. Un scénario de politique publique forcée (*Required Policy Scenario - RPS*) a également été produit. Il énonce les mesures supplémentaires requises pour maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5 °C, niveau dit « sans risque » à peu près conforme à l'objectif *Net Zero* visé d'ici 2050.

Résultats : en plus des scénarios climatiques de l'IPR, nous tenons également compte des données des scénarios 1,5 °C du **IAMC** du **GIEC**, du **NGFS** et de l'**AIE**. Ces scénarios serviront d'éléments de base importants pour notre prochaine recherche sur le climat, que nous avons l'intention de mettre à profit de diverses façons au cours des prochaines années :

- **conduite responsable des entreprises :** comme nous nous sommes engagés à atteindre la décarbonation de nos portefeuilles, un élément clé de notre stratégie consistera à mesurer les progrès par rapport à cet objectif scientifique. Les scénarios climatiques peuvent être une référence utile pour affiner notre politique sur le charbon ou sur d'autres secteurs à émissions élevées ;
- **analyses sur la base de scénarios :** les scénarios climatiques peuvent être utilisés pour éclairer diverses techniques d'analyse, à la fois *top down* (ex. : macroéconomiques ; répartition de l'actif) et *bottom-up* (ex. : actualisation des flux de trésorerie ou analyse du risque de crédit). Bien que cela ne fasse pas partie de notre programme de recherche à court terme, nous croyons que ce type d'analyse sera un outil de plus en plus utile pour intégrer nos points de vue en matière de durabilité dans la sélection des titres et la construction de portefeuilles au fil du temps ;
- **fonds thématiques :** les scénarios de l'IPR peuvent fournir une base ou une feuille de route pour les stratégies d'investissement thématiques environnementales existantes et à venir ;
- **engagement avec les pouvoirs publics :** l'un des résultats de l'IPR comprend une évaluation détaillée des politiques climatiques au niveau des pays, de leur importance relative et de leur probabilité d'adoption. Ces renseignements nous aideront à élaborer notre stratégie d'engagement en matière de politiques publiques sur cette importante question.



Vote et engagement

En tant qu'investisseurs de long terme, nous utilisons le vote, le dialogue avec les entreprises et les pouvoirs publics pour influencer les entreprises et la société dans son ensemble pour contribuer à un monde meilleur. Promouvoir les bons standards environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est un élément essentiel de notre responsabilité actionnariale.

2

NOTRE APPROCHE : ÊTRE UN « FUTURE MAKER »

Ensemble, le vote et l'engagement (les activités de *Stewardship*) forment l'un des six piliers de notre approche d'investissement durable et sont entièrement intégrés à notre stratégie globale *Sustainability* (GSS).

Pour s'assurer qu'elles soient efficaces, cohérentes et en ligne avec notre responsabilité fiduciaire, nos activités de vote et d'engagement ne sont pas seulement pleinement intégrées à notre GSS mais également encadrées par notre **politique *Stewardship*** ainsi que par notre **politique de vote et de gouvernance**, chacune étant revue annuellement, révisée selon les besoins et approuvée par notre comité *Sustainability* et notre comité d'exercice des droits de vote (*Proxy Voting Committee*).

Nos activités de vote et d'engagement guident nos décisions d'investissement au quotidien, dans le cadre de notre GSS et de nos **principes d'intégration ESG**, de même qu'elles nourrissent notre analyse ESG et la notation des émetteurs.

Vote	Dialogue avec les émetteurs	Politiques publiques
Une de nos priorités dans le cadre de notre dialogue en cours avec les entreprises dans lesquelles nous investissons, afin de promouvoir de bonnes pratiques de gouvernance.	<ul style="list-style-type: none"> Engagement dans le cadre de nos activités de vote. Engagement thématique. Engagement en lien avec la performance ESG. 	Un dialogue actif avec les pouvoirs publics permet d'influencer positivement les marchés et les règles qui guident les pratiques des entreprises dans lesquelles nous investissons.

Nous utilisons trois outils – le vote, le dialogue avec les entreprises et l'intervention auprès des pouvoirs publics – pour encourager les entreprises à améliorer leur performance et leur transparence dans le domaine du développement durable, et exhorter les décideurs publics à légiférer en faveur d'un développement durable et équitable. Cette démarche nous aide à mieux gérer les risques ESG à court et à long terme, renforce nos connaissances et notre compréhension en tant qu'investisseurs et crée des externalités positives, au bénéfice de nos clients.



« Notre politique de vote est très ambitieuse ; elle vise à apporter de réels changements au sein des entreprises. Nous avons notamment renforcé nos exigences concernant le climat et la diversité. Au-delà du vote, nous engageons également le dialogue avec les entreprises et les pouvoirs publics pour améliorer les pratiques ESG. Nos échanges avec les conseils d'administration et les directions des sociétés cotées, les petites comme les grandes, à travers le monde, les conduisent à changer de stratégie. »

Michael Herskovich
Responsable Global Stewardship

→ DÉCOUVREZ COMMENT MICHAEL AGIT EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

am.bnpparibas.com/investisseur-durable/fr/

NOTRE CONVICTION : LE VOTE ET L'ENGAGEMENT SONT À LA FOIS UNE OBLIGATION ET UNE OPPORTUNITÉ

- En tant qu'investisseur durable, nous pensons que nous devons utiliser le vote, le dialogue avec les entreprises et avec les pouvoirs publics pour influencer les entreprises et le monde dans son ensemble pour le meilleur.
- S'ils sont conduits avec attention, notre vote et notre engagement peuvent réduire les risques, produire de la valeur et avoir un impact positif sur le monde qui nous entoure grâce à de meilleures pratiques de développement durable et davantage de transparence.
- Nous pensons que le dialogue est généralement plus efficace que l'exclusion, mais le désinvestissement peut être utilisé en dernier recours.
- Une information appropriée et complète sur l'entreprise est une exigence fondamentale pour une prise de décision saine en matière d'investissement.
- La collaboration avec d'autres investisseurs et parties prenantes à long terme peut contribuer à la réalisation de nos objectifs environnementaux et sociaux communs, en particulier dans le cadre du dialogue avec les entreprises et les instances réglementaires.

PÉRIMÈTRE DE NOS ACTIVITÉS DE VOTE ET D'ENGAGEMENT

Nos politiques de vote et d'engagement s'appliquent à BNP Paribas Asset Management Holding (BNPP AM Holding)¹, en tant qu'entité mère de BNP Paribas Asset Management France (BNPP AM France), la branche de gestion d'actifs du Groupe BNP Paribas.

- Partie intégrante de notre processus d'investissement, **nous votons au nom de nos clients lors des assemblées générales annuelles** des sociétés dans lesquelles nous investissons. Le droit de vote est exercé sur les actions pour les OPCVM, FIA, fonds d'investissement étrangers et mandats, et aux fonds communs de placement d'entreprise (FCPE) pour lesquels l'exercice des droits de vote nous est délégué. Nous nous engageons à exercer notre politique de vote sur l'ensemble des portefeuilles et des marchés, sous réserve de contraintes techniques et juridiques. Nous tenons aussi compte de certaines politiques de vote sur mesure pour certains mandats clients spécifiques. À ce jour, les plateformes de vote et celles de nos dépositaires ne permettent pas une telle adaptation pour les fonds ouverts. Les entités externes auxquelles nous déléguons la gestion sont tenues d'avoir une politique de vote et d'exercer leurs droits de vote en tenant compte des pratiques de marché, et de nous communiquer régulièrement les résultats atteints. Nous dialoguons avec les entreprises dans le cadre du vote lors de leur assemblée générale, en coordination avec les gérants,

les analystes ESG et *Stewardship*, pour que les décisions de vote finales complètent les éléments qualitatifs de notre notation ESG.

- Nos **pratiques d'engagement** dépassent nos participations dans des sociétés cotées – gérées activement et passivement – et s'étendent même au-delà. Nous dialoguons régulièrement avec les émetteurs d'obligations vertes pour nous aider à comprendre les risques environnementaux et sociaux et les avantages attendus des émissions. Le dialogue nous permet également de veiller à ce que l'investissement réponde aux intérêts de nos clients, et de promouvoir de meilleures pratiques en matière de durabilité et de reporting public. Nous nous engageons également auprès des États souverains sur les questions ESG importantes, y compris le changement climatique, qui peuvent avoir un impact sur la valeur de nos investissements en obligations souveraines ou sur leur capacité à respecter leurs obligations envers les investisseurs. Dans le cadre de notre activité de dette privée, nous dialoguons avec les entreprises emprunteuses sur un large éventail de caractéristiques ESG (notamment le respect de notre politique de conduite responsable de l'entreprise, l'évaluation des risques et opportunités ESG au niveau des projets, les évaluations environnementales et climatiques, etc.). Nous appliquons des normes environnementales strictes à nos portefeuilles *Real Assets*.

1. Toutes les entités détenues à 100 % par BNPP AM Holding, dont BNPP AM UK (Limited), sont soumises et adhèrent aux politiques de BNPP AM.

DIALOGUER AU BON NIVEAU

Le dialogue entre l'investisseur et les émetteurs constitue la base d'une bonne gouvernance. Il permet d'établir une relation de confiance dans le temps, d'ouvrir des discussions ouvertes en vue de résoudre des problèmes qui n'auraient pas pu être abordés autrement. **Toutefois, le dialogue est un processus réciproque et il peut arriver que des mesures plus fermes soient nécessaires pour encourager une entreprise à discuter de nos préoccupations.**

Lorsqu'une action renforcée est nécessaire pour assurer la protection et la promotion des intérêts de nos clients et de la valeur actionnariale, **BNPP AM pourra décider entre autres de : faire des déclarations publiques, proposer des résolutions d'actionnaires, convoquer une assemblée générale extraordinaire ou intervenir conjointement avec d'autres institutions.** Une telle décision est prise **au cas par cas**, pour s'assurer que nos préoccupations ont été correctement entendues et traitées. Notre stratégie de dépôt de résolutions d'actionnaire est approuvée par le comité de vote une fois par an, et il en est de même pour chaque décision de dépôt de résolutions d'actionnaires.

BNPP AM, un leader reconnu pour ses activités de vote et d'engagement



Avril 2021. Dans son étude « *The Changing Climate on Investor Behaviour* », le cabinet de conseil aux actionnaires SquareWell Partners a analysé les politiques d'investissement des 30 plus grands investisseurs mondiaux ainsi que leur approche de vote et d'engagement vis-à-vis du changement climatique. BNPP AM a été reconnu comme un leader parmi ses pairs dans les catégories suivantes : attitude de vote sur les résolutions climatiques, approche générale de ses politiques sur le changement climatique et action en matière de dépôt de résolutions sur le lobbying climatique.



Décembre 2021. Dans **une étude** sur l'engagement des investisseurs face à la crise climatique, Ceres a classé BNPP AM second parmi les meilleurs gestionnaires d'actifs au monde en termes de soutien des résolutions d'actionnaires liées au climat, dont 100 % de soutien aux résolutions identifiées par Climate Action 100+.



Décembre 2021. Dans son étude « *Voting Matters 2021* », l'ONG ShareAction a analysé la manière dont 65 des plus grands gestionnaires d'actifs au monde ont voté sur 146 résolutions ESG. BNPP AM se classe deuxième en termes de soutien aux propositions environnementales et sociales (E&S) en 2021 et a été reconnu comme l'un des rares gestionnaires d'actifs à avoir déposé des résolutions d'actionnaires.

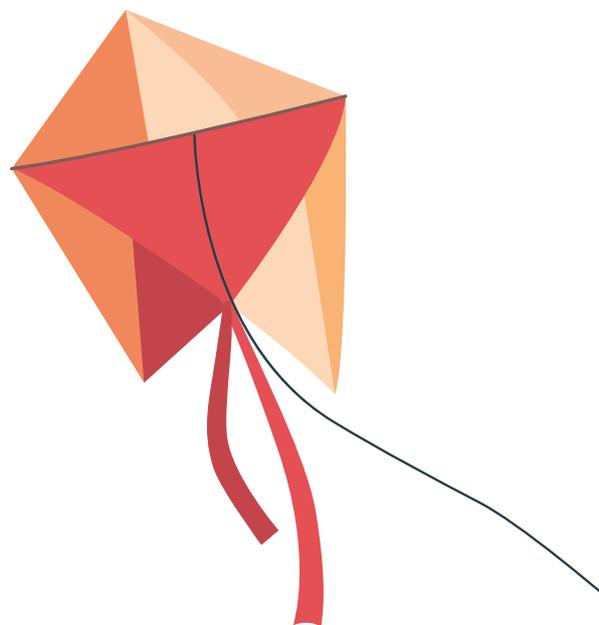
ACTIVITÉS DE VOTE : EXERCICE DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS

Notre approche du vote est régie par un ensemble de principes, qui orientent nos attentes à l'égard des sociétés dans lesquelles nous investissons et nous guident dans l'exercice de notre responsabilité fiduciaire.

Notre **politique de vote et de gouvernance** fixe les règles que nous appliquons au vote, y compris sur les questions liées aux critères ESG. Nous votons **uniquement dans l'intérêt de nos clients**, qui sont les bénéficiaires finaux des fonds dont nous sommes responsables. Nous cherchons à développer une approche globalement constructive et positive avec les conseils d'administration des entreprises dans lesquelles nous investissons, en présentant clairement nos attentes en tant que gérant d'actifs diligent. Cependant, nous n'hésiterons pas à nous abstenir ou à nous opposer aux propositions de la direction si elles sont en contradiction avec ces politiques, ou, au contraire, à soutenir les résolutions d'actionnaires qui y sont conformes.

Pour nous aider à appliquer nos politiques, nous faisons appel à des sociétés de conseil en vote, comme ISS, qui propose une plateforme de vote et d'analyses pour toutes les entreprises, et Proxinvest, qui réalise des analyses sur les entreprises françaises. Cependant, **nous ne leur déléguons pas la prise de décision** ; nous prenons toutes les décisions de vote à chaque assemblée d'actionnaires sans sous-traiter la décision finale.

L'historique complet de nos votes pour 2021 est disponible sur notre site Web. En voici un résumé. Pour plus de détail, consultez notre **rapport de vote 2021**.



PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE NOTRE POLITIQUE DE VOTE EN 2021

Notre politique et nos principes de vote sont revus annuellement afin de prendre en compte l'évolution des codes de gouvernance et des pratiques de Place. Voici nos principaux amendements en 2021 :

- **diversité des genres au sein des conseils d'administration** :
 - voter « contre » toutes les nominations d'hommes si le conseil d'administration n'inclut pas au moins 15 % de femmes (Asie, Amérique latine), avec des exceptions possibles lorsque le pourcentage est compris entre 10 % et 15 %,
 - appliquer un seuil de 30 % de femmes pour l'Afrique du Sud (seuil actuel pour l'Europe et l'Amérique du Nord),
 - affirmer notre ambition à plus long terme d'avoir un seuil de 40 % de femmes d'ici 2025 ;
- **pratiques de lobbying climatique** : ajout des activités de lobbying contre le changement climatique comme raison potentielle d'opposition à l'approbation des comptes et des rapports, au quitus des administrateurs et mandataires sociaux, ainsi qu'à la nomination des administrateurs ;
- **séparation des fonctions de président et de directeur général** : introduction de précisions sur les conditions pouvant justifier une abstention plutôt qu'un vote d'opposition dans le contexte d'une combinaison des fonctions.

PÉRIMÈTRE DU VOTE POUR 2021

Chaque année, nous contrôlons le nombre total **d'actions votables des portefeuilles que nous gérons** et évaluons le pourcentage de votes exercés au cours de l'année conformément à notre politique de vote. Le choix des titres sur lesquels nous exerçons le droit de vote répond à un double objectif : concentrer nos efforts sur **les positions représentant une proportion prépondérante** de nos actifs sous gestion, et participer aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles nos gestions collectives détiennent une part significative du capital.

En 2021, le total des actifs sous gestion entrant dans notre périmètre de vote (incluant tous les fonds, dont les mandats de gestion, ayant délégué à BNPP AM leur exercice de vote) s'élevait à près de 66 milliards d'euros. Sur ce périmètre, nous avons voté lorsque nos positions agrégées répondent au moins à l'une des trois conditions suivantes :

- elles représentent 90 % du total cumulé de nos positions en actions ;
- elles constituent 0,1 % ou plus de la capitalisation boursière de la société ;
- sur demande *ad hoc*.²

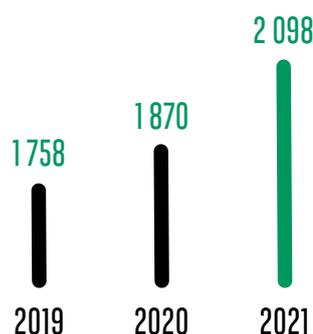
En 2021, nous n'avions pas de programme de prêt de titres en place.



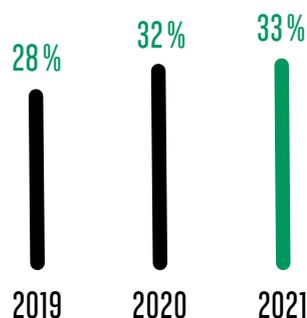
STATISTIQUES DE VOTE

Notre activité de vote et nos taux d'opposition ont augmenté au cours des trois dernières années

Nombre total d'AG votées au cours des trois dernières années



Taux d'opposition au cours des trois dernières années

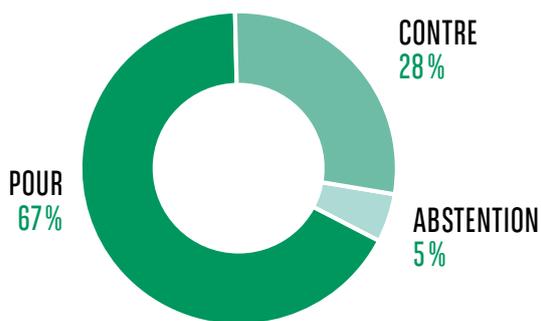


Sur les 28 276 résolutions que nous avons votées, 27 450 étaient soumises par des entreprises et 826 par des actionnaires. Parmi celles soumises par les entreprises, nous avons voté favorablement à 67 % des résolutions proposées par la direction (soit 18 304 résolutions) et nous nous sommes opposés à 33 % (nous nous sommes abstenus sur 1 328 points et avons voté « contre » sur 7 818 points).

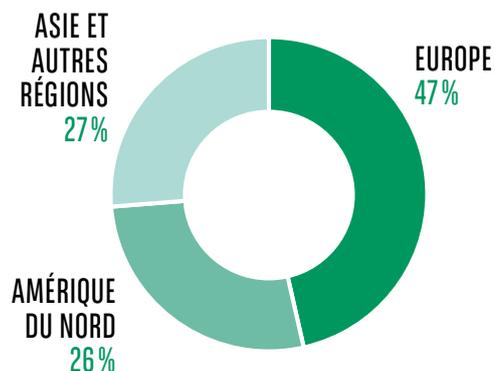
2. Le périmètre total des votes représente 2 098 assemblées générales, sur un total possible de 3 916.

Dans notre périmètre de vote, nous avons voté à 2 098 assemblées générales en 2021, principalement en Europe

Vote sur les résolutions proposées par les sociétés



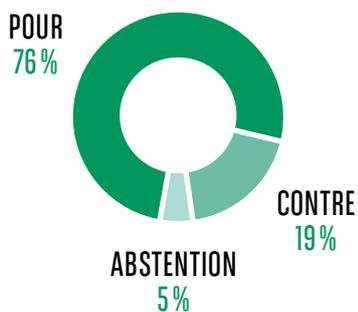
Répartition géographique



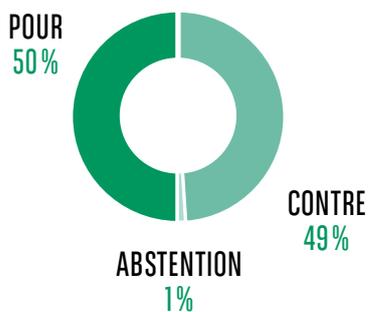
Zoom par zone géographique



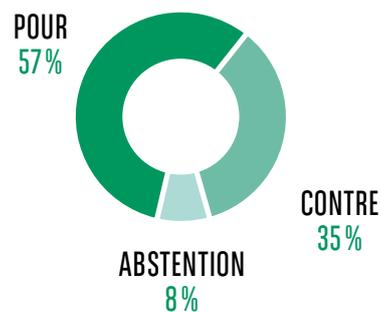
EUROPE



AMÉRIQUE DU NORD



ASIE ET AUTRES RÉGIONS



Résolutions proposées par les sociétés votées en 2021 :

16 088

Taux d'opposition :

24%

5 849

50%

5 513

43%

ZOOM SUR LES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES PAR LES SOCIÉTÉS POUR LESQUELLES NOUS NOUS SOMMES ABSTENUS OU OPPOSÉS

	Nombre de résolutions votées	Pour	Abstention ou contre	Pourcentage d'abstentions ou de votes contre
RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS	3 289	1 316	1 973	60 %
OPÉRATIONS FINANCIÈRES	2 671	1 632	1 039	39 %
NOMINATIONS DES ADMINISTRATEURS	14 348	9 091	5 257	37 %
AUTRES RÉSOLUTIONS ³	7 142	6 265	877	12 %
TOTAL	27 450	18 304	9 146	33 %

Notre taux d'opposition, en excluant les résolutions d'actionnaires qui sont analysées ci-dessous, est donc principalement concentré sur trois sujets : la rémunération des dirigeants, les opérations financières et la nomination des administrateurs. Plus de détails dans notre [rapport de vote 2021](#).

Rémunération des dirigeants (60 % d'opposition vs 59 % en 2020)

Notre opposition aux plans de rémunération des dirigeants (stock-options, actions gratuites ou indemnités de départ ainsi que les votes sur les politiques de rémunération de type *Say-on-Pay*) relève des catégories générales suivantes :

- manque de transparence sur la politique de rémunération (volume, poids, nature des conditions de performance, objectifs à atteindre, etc.) ;
- les pratiques de rémunération ne vont pas dans l'intérêt des parties prenantes, avec des montants jugés excessifs ou disproportionnés eu égard à la performance de la société en question ;
- les critères de rémunération sont considérés comme non contraignants et susceptibles de permettre un paiement en cas d'échec ;
- la rémunération n'est pas orientée vers le long terme.

Opérations financières (39 % d'opposition vs 42 % en 2020)

Notre opposition aux propositions de la direction en matière d'opérations financières, qui demandent généralement une augmentation de capital, est due aux raisons suivantes :

- le volume global est considéré comme trop important lorsque l'ensemble des autorisations dépasse 50 % du capital social ;

- il s'agit d'autorisations d'augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription ni objet spécifique pouvant aboutir à une dilution excessive des actionnaires existants (plus de 5 % du capital ou 20 % en cas d'objet spécifique).

Nous votons également de manière systématique contre les mesures anti-OPA.

Nomination des administrateurs (37 % d'opposition vs 36 % en 2020, principalement en raison de notre politique en matière de diversité des genres)

Notre opposition à la nomination d'administrateurs individuels indique généralement notre conviction que la gouvernance et l'équilibre des pouvoirs ne sont pas satisfaisants au sein de ces sociétés. La plupart des votes contre des administrateurs concernent les cas suivants :

- un administrateur non indépendant dans un conseil jugé insuffisamment indépendant ;
- le non-respect de nos règles sur la diversité des genres ;
- un administrateur peu assidu ou dont la durée du mandat excède quatre ans.

3. Approbation des comptes, nomination et rémunération des commissaires aux comptes, fusions et acquisitions, mesures anti-OPA, etc.

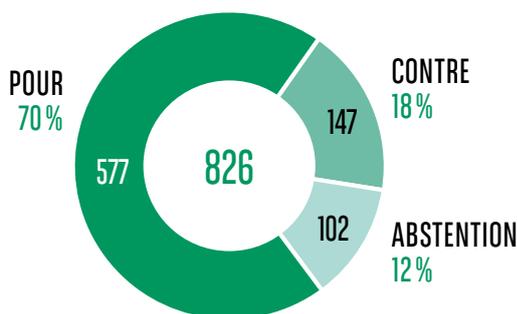
ZOOM SUR LES RÉOLUTIONS D'ACTIONNAIRES

Les résolutions d'actionnaires sont généralement rejetées par la direction. Par conséquent, un vote en faveur de la résolution est un vote contre la recommandation de la direction. Nous votons en faveur des résolutions d'actionnaires quand elles sont conformes aux intérêts à long terme de la société et quand elles sont justifiées au regard des pratiques dominantes de la société. Cependant, nous nous abstenons quand nous pensons que la résolution n'est pas adaptée aux circonstances spécifiques de l'entreprise ou si la demande est déjà mise en pratique.

Nous avons à nouveau démontré notre fort soutien aux résolutions d'ordre social (100 %) ainsi qu'aux résolutions environnementales et sur le changement climatique (89 %).



Résolutions d'actionnaires



Notre taux de soutien aux résolutions d'actionnaires a augmenté en 2021

70%

vs 63 % en 2020

PROMOTION DE LA TRANSPARENCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Promouvoir de bonnes pratiques au niveau environnemental, social et de la gouvernance (ESG) fait partie de nos responsabilités en tant qu'investisseur durable. En effet, les intérêts de nos clients sont favorisés lorsque les sociétés dans lesquelles nous investissons sont gérées dans l'intérêt à long terme de l'ensemble de leurs parties prenantes.

Conformément à notre politique de vote, nous nous sommes opposés aux résolutions des sociétés concernant l'approbation des comptes, des quitus ou des élections d'administrateurs en raison de :

- **considérations climatiques** : la société n'a pas suffisamment communiqué sur ses émissions de CO₂,

ou ne communique ni ne souhaite dialoguer de manière constructive sur sa stratégie d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ;

- notre **politique de conduite responsable des entreprises** : la société enfreint nos principes. Il s'agit généralement des entreprises que nous détenons via des produits indexés et pour lesquelles nous continuons d'utiliser notre voix à travers le vote.

En 2021, nous nous sommes opposés à 969 résolutions dans 168 entreprises pour ces raisons (364 résolutions liées à nos attentes sur les questions climatiques et 605 en raison de notre **politique de conduite responsable des entreprises**) – une très forte augmentation par rapport à 2020 (451 résolutions dans 66 entreprises).

ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT

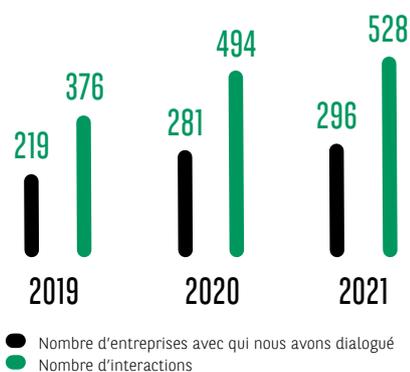
Un dialogue significatif avec les émetteurs améliore nos processus d'investissement et nous permet de gérer le risque à long terme pour nos clients à travers la promotion de pratiques ESG robustes dans les entreprises dans lesquelles nous investissons pour leur compte. Au-delà de nos investissements en actions gérés activement et passivement, ce dialogue s'étend à nos activités dans le domaine obligataire et celui de la dette privée ; il concerne également les États.

Notre horizon d'investissement à long terme place les dispositifs de gouvernance d'une entreprise et la qualité de ses équipes de direction au cœur de nos décisions d'investissement. Une bonne gouvernance est essentielle à la performance opérationnelle et financière à long terme d'une entreprise et est donc au cœur du dialogue que nous menons pendant et en dehors de la saison des votes. Compte tenu de notre présence mondiale et de l'empreinte géographique des positions de nos clients, nous nous efforçons de nouer un dialogue cohérent dans toutes les régions et dans tous les domaines prioritaires.

VISION D'ENSEMBLE

Le nombre d'entreprises avec lesquelles nous dialoguons et le volume d'interaction ont augmenté au cours des trois dernières années

Engagement avec les émetteurs



Nous menons trois types d'engagement

1.

L'engagement lié à la gouvernance et au vote

Promouvoir les bonnes pratiques de gouvernance au sein des entreprises dans lesquelles nous investissons, dans le cadre de notre dialogue permanent avec elles. Les objectifs varient selon les sociétés, en fonction de notre analyse de leur performance sur des questions de gouvernance.

2.

L'engagement thématique

Dialoguer avec les entreprises sur nos « 3E » : la transition Énergétique, la protection de l'Environnement, l'Égalité et la croissance inclusive. Les objectifs sont spécifiques à chaque entreprise en fonction de son impact sur la thématique, de son score ESG ou encore de son analyse à travers des sources externes.

3.

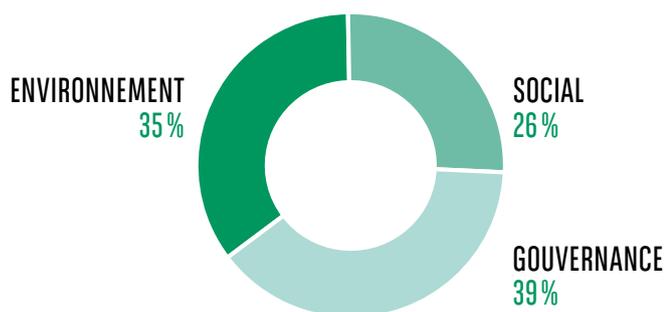
L'engagement lié à la performance ESG

Dialoguer avec les entreprises et les États sur leur performance ESG. Les objectifs varient : il peut s'agir de vérifier si les entreprises enfreignent notre politique de conduite responsable des entreprises, ou d'échanger sur les raisons d'un mauvais score ESG ou des événements spécifiques, comme les émissions d'obligations vertes.

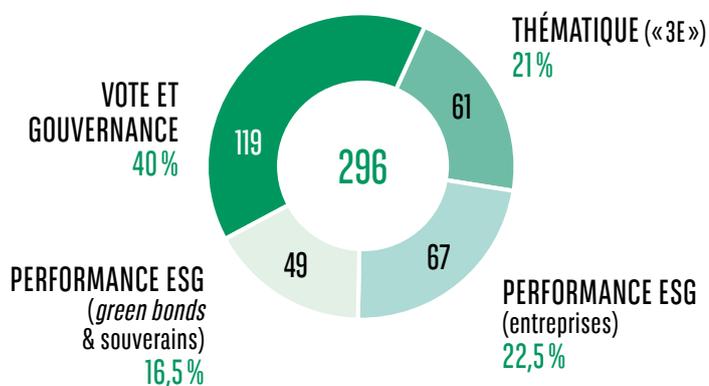
	TOTAL	Europe	Amérique du Nord	Asie et Pacifique
ENVIRONNEMENT	192	86	65	41
SOCIAL	142	69	52	21
GOVERNANCE	218	126	68	24
TOTAL D'ENTREPRISES	296	188	52	86

En 2021, notre équipe Stewardship a dialogué avec 296 entreprises à travers 528 échanges. Dans 35 % des cas, le dialogue portait sur des questions environnementales, 26 % sur des questions sociales et 39 % sur des questions de gouvernance. Les gérants se sont également entretenus avec les entreprises dans le cadre de leur processus d'investissement, mais cet engagement n'est pas présenté ici.

Répartition du dialogue avec les entreprises par thème ESG



Répartition du dialogue par stratégie d'engagement



« Lorsque nous rencontrons les équipes de direction, nous ne nous contentons pas de poser des questions sur les aspects financiers, les nouveaux produits ou la concurrence ; à travers la recherche fondamentale, nous examinons soigneusement les opportunités sur la base d'une série de critères en matière de risques ESG, y compris leur feuille de route produits, leur chaîne d'approvisionnement, ainsi que leurs risques sociaux et de gouvernance. Nous nous concentrons ensuite sur ces points et sur les indicateurs spécifiques qu'elles peuvent améliorer. »

Pamela Hegarty
Gérante senior

→ DÉCOUVREZ COMMENT PAMELA AGIT EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

am.bnpparibas.com/investisseur-durable/fr/

L'ENGAGEMENT AVEC LES ENTREPRISES EN ACTION

Concernant le dialogue avec les entreprises, nous avons deux principales approches :

- **le dialogue direct** : BNPP AM met en œuvre un programme actif de dialogue direct avec les entreprises portant sur un large éventail de questions sociales, environnementales et de gouvernance. Ce dialogue vise à accroître la valeur à long terme de nos participations et à favoriser les meilleures pratiques. Les discussions fructueuses sont souvent fondées sur le développement de relations à long terme, basées sur la confiance et la compréhension mutuelle. Chaque année, nous organisons un grand nombre de réunions avec les émetteurs afin d'obtenir des informations pour nourrir notre décision d'investissement et notre notation ESG. Nous rencontrons également les émetteurs pour exprimer un point de vue et plaider en faveur d'un changement de politique ou de pratiques ;
- **le dialogue collaboratif** : collaborer avec d'autres investisseurs à long terme et les principales parties prenantes nous aide à atteindre nos objectifs communs, notamment en ce qui concerne la réduction des risques systémiques. Nous sommes des membres actifs de groupes et d'initiatives formels et informels à l'échelle mondiale qui facilitent la communication entre les actionnaires et les entreprises sur les questions ESG. Nous dialoguons également collectivement sur les politiques publiques et avons mis en place une politique *class action*.



RETROUVEZ LES INITIATIVES DONT NOUS SOMMES MEMBRES EN 2021 EN PAGE 68

Voici quelques exemples de dialogue que nous avons mené pour illustrer concrètement nos activités. Pour plus de détails, consultez notre [Rapport de vote 2021](#).

L'ENGAGEMENT LIÉ À LA GOUVERNANCE ET AU VOTE

Au cours de la saison des votes, nous engageons le dialogue avec les entreprises, soit de notre propre initiative, soit à la demande de l'émetteur, en nous concentrant généralement sur nos principales positions. Nos objectifs :

- communiquer sur notre politique de vote pour promouvoir une bonne gouvernance d'entreprise et préparer la prochaine assemblée générale de l'émetteur ;
- obtenir des informations supplémentaires sur des résolutions individuelles sur lesquelles nous allons voter ;
- faire part de nos préoccupations concernant toute résolution spécifique qui serait en contradiction avec notre politique de vote.

NOTRE DÉFINITION DU SUCCÈS

Nous considérons que le dialogue lié au vote est couronné de succès lorsque l'entreprise retire la résolution à laquelle nous nous sommes opposés, modifie la proposition afin que nous puissions la soutenir, ou encore fournit des informations supplémentaires pertinentes. Cependant, un changement potentiel de notre décision de vote n'est pas le seul critère de succès ; certaines entreprises modifient leurs pratiques l'année suivante, ce qui n'est pas nécessairement comptabilisé dans nos statistiques de réussite.

Durant la saison de vote 2021, nous avons eu 238 interactions avec 151 entreprises liées aux questions de vote, en hausse par rapport à 2020 (255 interactions avec 140 entreprises), dont 43 dialogues fructueux (28 %), soit un taux de réussite similaire à celui de 2020.

En dehors de la saison des assemblées générales annuelles, nous entendons mener un dialogue régulier avec les entreprises sur des sujets tels que la stratégie, la performance à long terme, la gestion des risques, les questions ESG et d'autres préoccupations émergentes.

RENOUVELLEMENT DES AUTORISATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

DIALOGUE
DIRECT

Action : après une première discussion en début d'année avec l'administrateur référent de **Jazz Pharmaceuticals** (Irlande), nous avons eu un dialogue avec le directeur général avant l'assemblée générale de juillet 2021. Nous avons fait part de nos préoccupations quant à une résolution contraire à nos limites en matière de niveau d'autorisation – 50 % du capital-actions émis au total, 20 % sans droit de préemption, – tandis que la société demandait 392 % –, et de durée (demande d'approbation tous les cinq ans, tandis que la pratique standard au Royaume-Uni et en Irlande est un vote annuel).

Résultat : la société n'étant pas disposée à modifier son approche, nous avons décidé de ne pas soutenir la résolution, qui a été soumise au vote lors de l'assemblée générale du 29 juillet 2021. La proposition a été rejetée (elle a été soutenue à 64 % mais nécessitait un soutien à 75 % des voix exprimées). Suite à ce rejet, la société a convoqué une assemblée générale extraordinaire et a réduit la proposition sans droit préférentiel à 10 % du capital social, et la durée de l'autorisation obligatoire de 60 mois à 18 mois. Compte tenu de ces réductions et du besoin pour cette société en croissance d'accéder à du capital, nous avons soutenu la proposition révisée, qui a finalement été approuvée.

COMPOSITION ET GOUVERNANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIALOGUE
DIRECT

Action : en 2021, nous nous sommes entretenus avec le PDG de **Sword Group** (Luxembourg) pour faire part de nos préoccupations concernant la composition du conseil d'administration de la société. En effet, ce dernier ne comprend que 17 % de membres indépendants (contre 50 % requis par notre politique de vote), et bien que la société ait proposé la nomination de sa première administratrice lors de l'assemblée générale 2021, portant la représentation féminine à 17 %, ce niveau reste inférieur à notre seuil cible de 30 %. Au cours de notre échange, nous avons également souligné l'absence de comités de nomination et de rémunération, évoqué les questions de transparence, la pratique problématique de la combinaison des fonctions de président et de directeur général et le manque de communication claire sur la structure et les caractéristiques de la rémunération du directeur général.

Résultat : en août 2021, la société s'est engagée publiquement à avoir, d'ici juin 2022, « une indépendance incontestable d'un plus grand nombre d'administrateurs, une représentation plus importante des femmes au Conseil, et une meilleure communication sur les travaux des Comités d'audit, des rémunérations et des nominations ». Cette réaction rapide indique la volonté de l'entreprise d'améliorer ses pratiques de gouvernance. Nous continuerons à dialoguer avec elle pour aligner au maximum ses pratiques avec nos directives.

L'ENGAGEMENT THÉMATIQUE EN LIEN AVEC NOS « 3E »

Nos « 3E » – **transition Énergétique, protection de l'Environnement, Égalité et croissance inclusive** – sont au centre de nos discussions en tant que *future maker*.

Dans ce cadre, nous établissons un dialogue approfondi avec les entreprises les encourageant à :

- aligner leurs stratégies avec les objectifs de l'Accord de Paris ;
- améliorer leur empreinte environnementale (par exemple, une gestion plus efficace de l'eau) ;
- offrir davantage de possibilités aux femmes à tous les niveaux de l'organisation ;
- adopter des politiques de rémunération plus équitables et transparentes pour s'assurer d'une meilleure répartition de la richesse sur l'ensemble de la chaîne de valeur.



Transition énergétique : apporter une contribution significative à la transition vers une économie bas carbone

Climate Action 100+

L'essentiel de notre engagement sur la transition énergétique se fait via **Climate Action 100+** (CA100+). Lancée en 2017, cette initiative menée par 615 investisseurs, représentant plus de 60000 milliards de dollars d'actifs sous gestion, veille à ce que les entreprises représentant les plus grands émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre prennent les mesures nécessaires contre le changement climatique. Elle a été créée à la suite de l'Accord de Paris de 2015, signé par près de 200 pays (et ratifié par 170), qui vise à limiter la hausse des températures moyennes mondiales en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et à poursuivre les efforts pour limiter le réchauffement à 1,5°C. Au sein de CA100+, nous œuvrons collectivement pour améliorer la gouvernance en matière de changement climatique, réduire les émissions et renforcer l'information financière liée au climat des principaux émetteurs.

En 2021, nous avons piloté ou copiloté le dialogue avec neuf sociétés en Europe, aux États-Unis et en Asie : Iberdrola, Naturgy, Saint-Gobain, Repsol, Stellantis, Sinopec, Power Assets Holdings, PTT Public Company Limited (Pcl) et ExxonMobil. Nous participons également aux engagements menés par d'autres investisseurs dans la coalition CA100+ et prêtons notre nom en soutien de tous les engagements entrepris via cette initiative. Les exemples suivants concernent notre activité en tant qu'investisseur chef de file ou co-chef de file.



RELEVER LE NIVEAU DES ATTENTES EN MATIÈRE LOBBYING CLIMATIQUE DES ENTREPRISES

Nous avons commencé nos travaux sur le « lobbying climatique des entreprises aligné sur l'Accord de Paris » en 2018 et nous assistons à une **reprise rapide du sujet par les investisseurs institutionnels**. C'est un signe encourageant ; les investisseurs s'attaquent à la crise climatique et commencent à concentrer leurs efforts sur les politiques publiques et le rôle joué par les entreprises.

La résolution d'actionnaires que nous avons rédigée a recueilli **Six votes à la majorité** depuis sa première soumission en 2020. Trois de ces votes à la majorité ont été obtenus par d'autres investisseurs) contribuant ainsi à rehausser le niveau d'attente pour toutes les entreprises. Une indication de cet impact a été fournie par ISS, une société de conseil en vote par procuration de premier plan, qui a interrogé fin 2021 ses clients sur leurs politiques en matière de changement climatique : 65 % des investisseurs interrogés ont indiqué, parmi leurs attentes « *minimales* » à l'égard des entreprises, que « *les activités de lobbying des entreprises et des associations professionnelles soient alignées (ou du moins ne contreviennent pas) sur la limitation du réchauffement climatique conformément aux objectifs de l'Accord de Paris* ». Les indicateurs de lobbying climatique sont désormais également inclus dans le CA100+ Net Zero Company Benchmark.

Notre résolution est **utilisée comme modèle pour deux initiatives d'engagement collaboratif aux États-Unis** et pour lesquelles nous apportons notre conseil ; l'une par Ceres pour le compte de CA100+ et l'autre par l'Interfaith Centre on Corporate Responsibility.

Contexte : en 2021, nous nous sommes engagés activement auprès de toutes les entreprises pour lesquelles nous sommes chef ou co-chef de file dans le cadre de CA100+ sur leurs plans de transition vers l'objectif Net Zero. Fin 2021, nous avons écrit à cinq entreprises européennes CA100+ pour leur demander de communiquer des informations supplémentaires spécifiques d'ici la fin de l'année car elles ne respectaient pas les

normes de l'indice Net Zero Benchmark (NZB). Un délai imposé car seules les informations fournies à cette date pouvaient être prises en compte par l'indice de référence, produit en mars 2022 par la Transition Pathway Initiative (TPI). Voici deux exemples de progrès que nous avons réalisés avec deux entreprises, l'une en Europe, l'autre en Asie.

Iberdrola (Espagne)

Action : nous avons poursuivi notre dialogue avec Iberdrola tout au long de l'année, en nous concentrant sur les détails de son plan de transition et de ses modifications de gouvernance relatifs au changement climatique.

Résultats : début 2021, nous avons obtenu une avancée positive avec Iberdrola. La société s'est engagée à soumettre son plan d'action climatique aux actionnaires à travers un vote consultatif. Lors de son assemblée générale, les actionnaires ont approuvé la révision des statuts afin de placer la responsabilité de la stratégie climatique de la société au sein du conseil d'administration. À compter de 2022, le conseil sera également chargé d'approuver et de produire des rapports annuels sur la gestion du climat dans le cadre du rapport d'information non financière. Il est également prévu un vote des actionnaires sur le plan de lutte contre le changement climatique en 2022. La société s'est fixé comme objectif d'atteindre l'objectif Net Zero d'ici 2050, avec des objectifs intermédiaires de réduction des émissions directes et indirectes et a établi des objectifs scientifiques cohérents avec l'Accord de Paris, alignant ainsi sa stratégie et sa politique d'investissement sur ces objectifs. Ces nouvelles fonctions confiées au conseil d'administration seront soumises à l'avis des actionnaires lors de l'assemblée générale 2022.

PTT Pcl (Thaïlande)

Action : nous avons concentré le dialogue avec PTT Pcl sur ses plans de désinvestissement du charbon ainsi que sur la nécessité d'améliorer ses objectifs de réduction d'émissions de carbone en adéquation avec les scénarios climatiques. Nous avons ensuite décidé de structurer notre dialogue futur sur les thèmes et indicateurs clés du **CA100+ Net Zero Company Benchmark**, qui fournit un ensemble clair d'attentes et de domaines d'intervention. Nous avons tenu une réunion avec PTT Pcl pour aborder les mises à jour de ce benchmark avant d'examiner la nécessité d'accélérer la transition vers l'objectif Net Zero émission.

Résultats : en février 2021, PTT Pcl a annoncé qu'elle allait céder son activité d'extraction de charbon, ce qui a permis à la société de se conformer à nos attentes citées dans notre politique charbon. La société a également amélioré ses objectifs de réduction d'émissions de carbone, dépassant désormais les Contributions Nationales Déterminées (NDC) de la Thaïlande, mais pour autant insuffisants pour s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris. Nous prévoyons que le nombre croissant d'engagements pris en faveur de l'objectif Net Zero et l'augmentation des Contributions Nationales Déterminées des pays asiatiques en 2021 contribueront à faciliter l'atteinte des objectifs climatiques ambitieux en 2022.

Activité : en 2021, nous avons poursuivi notre leadership sur le thème du lobbying climatique des entreprises, les encourageant à aligner leurs efforts de lobbying directs et indirects sur les objectifs de l'Accord de Paris. À titre de mesure d'escalade, nous avons déposé deux résolutions d'actionnaire demandant une évaluation des efforts de lobbying de chaque entreprise, menée par le conseil d'administration, au regard des objectifs de l'Accord de Paris.

Résultats :

- **ExxonMobil (États-Unis) – 64 % :** pour la deuxième année consécutive, ExxonMobil a demandé l'autorisation à la Securities and Exchange Commission (SEC) d'exclure notre résolution. En 2021, nous avons défendu avec succès notre résolution auprès de la SEC. Elle a obtenu un vote très majoritairement favorable lors de l'assemblée générale de la société.
- **Delta Airlines (États-Unis) – 63 % :** notre résolution a fait l'objet d'un nouveau vote à la majorité, après un vote de 46 % en 2020.

ExxonMobil et Delta Airlines procèdent toutes deux à l'évaluation demandée et publieront des rapports en 2022.



Protection de l'environnement : réduire l'impact environnemental négatif de nos investissements et stimuler l'impact positif

En avril 2021, nous avons lancé notre **feuille de route pour la biodiversité** – « Durable par nature » – qui comprend un volet dédié à nos activités de *Stewardship* décrivant nos exigences strictes à l'égard des entreprises et nos plans d'action pour faire de la biodiversité un thème central du dialogue avec elles. La plupart de nos actions en matière de protection de l'environnement sont

pilotées par cette feuille de route qui s'est construite dans le prolongement des années de dialogue conduit autour de la déforestation. En 2021, nous avons travaillé avec un groupe d'une dizaine d'investisseurs institutionnels pour développer **une initiative collaborative axée sur la lutte contre la perte de biodiversité**.

LA DÉFORESTATION LIÉE À LA PRODUCTION DE SOJA

DIALOGUE
COLLABORATIF

Action : par le biais d'un dialogue structuré avec les parties prenantes, **Ceres** aide les entreprises à travailler avec un large éventail de représentants pour identifier les défis, discuter des tendances émergentes, fixer des objectifs et des cibles, élaborer des solutions et rendre compte publiquement, en toute transparence, de leurs actions. Ces invitations ne sont organisées que conformément aux règles de Chatham House pour garantir la confiance dans la durée. En 2021, nous avons rejoint un petit groupe d'investisseurs, convoqué par Ceres, pour engager un dialogue ciblé sur 12 mois avec **Bunge** (États-Unis) sur la manière d'améliorer ses politiques et son reporting concernant la déforestation

dans sa chaîne d'approvisionnement en soja. Notre dialogue se concentre principalement sur la région du Cerrado au Brésil, un espace riche en biodiversité qui se transforme progressivement en espace de production pour le soja et le bétail. Ce dialogue offre une occasion importante d'améliorer les pratiques d'un acteur clé dans la région, qui s'est engagé de longue date à mettre fin à la déforestation dans sa chaîne d'approvisionnement.

Résultat : nous pensons que nos remarques ont été bien reçues par l'entreprise et poursuivrons les discussions en 2022.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES PESTICIDES SYSTÉMIQUES

DIALOGUE
DIRECT

Action : nous avons engagé un dialogue à long terme avec **PepsiCo** (États-Unis) sur l'utilisation de pesticides systémiques dans la chaîne d'approvisionnement mondiale de la société et de son impact sur toute une série d'écosystèmes et les organismes qu'ils soutiennent.

Résultat : les discussions ont été constructives, se traduisant par des améliorations dans la manière dont l'entreprise supervise l'utilisation de certains

pesticides particulièrement nocifs dans sa chaîne d'approvisionnement agricole mondiale. Courant 2021, l'entreprise a annoncé un nouvel engagement ferme portant sur l'ensemble de la compagnie, en faveur d'une agriculture régénérative et nous a contactés pour connaître notre avis. Nous étendons la portée de cette discussion en 2022 à d'autres entreprises et industries possédant des chaînes d'approvisionnement agricoles aux États-Unis.

IMPACTS OPÉRATIONNELS DES ENTREPRISES SUR LES FORÊTS ET L'EAU DOUCE

DIALOGUE

DIRECT

Action : nous avons directement échangé avec neuf entreprises asiatiques de nos portefeuilles pour leur faire part de l'attention que nous portons à la biodiversité et les encourager à soumettre leurs données forêts et/ ou eau au CDP avant la date limite de divulgation fin juillet.

Résultat : trois des neuf entreprises ont commencé à publier leurs données cette année : **Yum China** (Chine), **Dabur India** (Inde) et **Li Ning** (Chine). Notre rencontre avec **Yum China** (Chine) a été particulièrement fructueuse. **Yum China** soutient l'initiative Science Based Targets (SBTi), et nous sommes convenus que son objectif Net Zero ainsi que son engagement SBTi

sont un bon point de départ pour dialoguer avec ses fournisseurs en vue de mettre fin à la déforestation. La société s'est engagée à mettre en œuvre une stratégie Zéro Déforestation. Dans la mesure où les entreprises asiatiques se sont jusqu'à présent principalement focalisées sur les risques climatiques, il est encourageant de voir nombre d'entre elles se concentrer sur l'identification, la gestion et l'atténuation des risques liés à la déforestation et à l'eau, y compris dans leur chaîne d'approvisionnement. Nous continuerons à faire pression sur les entreprises qui ne divulguent pas leurs données et à dialoguer sur les risques relatifs à l'eau et à la déforestation en 2022.

LA SURVIE DES LIMULES MENACÉE

DIALOGUE

DIRECT

Action : fin 2021, nous avons introduit une nouvelle thématique à la frontière de la santé publique et de la perte en biodiversité – la protection de la limule, une ancienne espèce animale dont le sang est utilisé pour des tests de sécurité en laboratoire. À l'échelle mondiale, presque tous les vaccins, médicaments sous injection et dispositifs médicaux implantés dans le corps humain reposent sur un composant, issu du sang de limule, pour tester la contamination par l'endotoxine. Ces tests sont d'une importance cruciale pour protéger la santé humaine. Les populations de limules diminuent toutefois en raison d'une série de pressions, notamment de la part de l'industrie biomédicale. Ce déclin menace également d'autres espèces qui dépendent de leurs

œufs pour se nourrir, comme les oiseaux migrateurs. La santé humaine peut être mise en danger par la disparition des limules. Heureusement, il existe sur le marché une alternative synthétique qui s'est avérée tout aussi efficace que le sang des limules. Nous avons donc écrit à **14 sociétés pharmaceutiques basées aux États-Unis, en Europe et en Asie**, pour les encourager à passer à l'alternative synthétique, largement approuvée.

Résultat : nous entendons obtenir des engagements de la part des entreprises concernées pour remplacer progressivement l'utilisation des limules dans les protocoles d'essai pertinents par l'alternative synthétique. Nous poursuivrons ce dialogue en 2022.

APPEL À UNE RÉVISION DU TRAITÉ DES NATIONS UNIES SUR LA POLLUTION PLASTIQUE

DIALOGUE

COLLABORATIF

Nous avons signé la nouvelle version du **traité mondial contre la pollution plastique**, initiative menée par les Principes de l'Investissement responsable des Nations unies (PRI). Elle appelle les gouvernements à veiller à ce que les négociations internationales contribuent efficacement à piloter la transition à grande échelle vers une économie circulaire pour les plastiques. Cette déclaration exhorte les États membres de l'Onu à créer

un comité intergouvernemental de négociation à l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (UNEA 5.2) **pour élaborer un instrument international ambitieux et juridiquement contraignant sur la pollution plastique**. C'est pour BNPP AM, une suite logique de son programme d'action après avoir approuvé la **New Plastics Economy Global Commitment** et l'**EPR Statement for packaging extended producer responsibility**.



Égalité et croissance inclusive : promouvoir une répartition plus équitable et plus durable de la valeur pour assurer la stabilité et la résilience à long terme des sociétés et des écosystèmes

Les investisseurs peuvent jouer un rôle important en intégrant une approche d'équité sociale dans leur analyse et leurs pratiques d'investissement et en encourageant les entreprises à prendre en compte et à gérer efficacement leurs pratiques et impacts en matière d'emploi et de travail. Nos travaux dans

ce domaine sont guidés par trois objectifs. Tout d'abord, veiller à ce que les dirigeants de l'entreprise soient incités à donner la priorité au succès et à la durabilité à long terme de leurs activités en réformant la rémunération des dirigeants et en limitant les ratios de rémunération excessive du PDG à la rémunération médiane des employés. Ensuite, encourager les entreprises à promouvoir toutes les formes de diversité, et à offrir de plus grandes opportunités aux femmes et aux minorités, à tous les niveaux de l'organisation. Troisièmement, encourager les entreprises à adopter des stratégies fiscales plus transparentes.

DIVERSITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIALOGUE

DIRECT

Action : depuis 2019, notre politique de vote contient une disposition explicite sur la diversité des genres. Pour l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud, notre seuil est d'au moins **30 % de femmes dans les conseils d'administration, et 15 %** pour d'autres régions comme l'Asie et l'Amérique latine. Sous certaines conditions, nous soutenons les conseils d'administration qui ont un ratio un peu en-deçà, par exemple si l'entreprise s'est significativement améliorée ces dernières années ou s'engage à atteindre notre seuil dans les deux ans. En 2021, nous avons continué à dialoguer avec une liste

cible d'entreprises dont la performance n'était pas conforme à notre nouvelle politique et pour lesquelles notre exposition est importante.

Résultat : notre liste cible comprenait **36 entreprises** (14 en Europe, 11 en Amérique du Nord et 11 en Asie) détenues dans nos portefeuilles actifs. Nous les avons contactées pour expliquer notre nouvelle politique de vote et demander à engager le dialogue. Nous avons enregistré un taux de réussite global de 36 %, 13 entreprises ayant adopté des changements en ligne avec notre politique de vote.

RÉSULTAT POSITIF	13	36 %	Nous sommes parvenus à un résultat positif avec une amélioration de la diversité des genres et donc un vote favorable aux élections du conseil d'administration.
RÉSULTAT EN ATTENTE	5	14 %	Nous avons suspendu notre vote d'opposition dans les cas où les retours des sociétés ont été positifs et poursuivrons l'engagement en 2022.
RÉSULTAT NÉGATIF	18	50 %	Nous avons eu un résultat négatif ; nous nous sommes donc opposés à l'élection du conseil d'administration, soit en raison du manque d'amélioration de la diversité, soit pour d'autres raisons, comme le manque d'indépendance.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

DIALOGUE

DIRECT

Action : plusieurs de nos discussions couvrent les questions de santé et de sécurité des travailleurs, notamment lors d'une réunion physique au siège d'**Amazon** (États-Unis) à Seattle afin d'informer les investisseurs sur toute une série de sujets, allant des questions de sécurité des travailleurs aux droits de l'homme en passant par l'emballage et l'intelligence artificielle. Au début de l'année, nous avons fait part de nos inquiétudes quant à la réponse de l'entreprise à une initiative de mobilisation syndicale, largement médiatisée en Alabama. Nous avons également signé des lettres d'investisseurs pour **Hilton Worldwide, Park Hotels**

& Resorts (US) et **Xenia Hotels & Resorts (US)** afin d'encourager l'intégration d'indicateurs de bien-être des travailleurs dans la rémunération des dirigeants. Notre dialogue continu avec la compagnie pétrolière publique **Pemex (Mexique)** s'est concentré sur le bilan de la société en matière d'accidents industriels graves et sur sa réponse à la pandémie de Covid-19.

Résultat : nous surveillerons en permanence la mise en œuvre de meilleures normes de santé et de sécurité dans ces entreprises.

DÉCLARATION DES INVESTISSEURS SUR L'ACCORD DU BANGLADESH SUR LA SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS ET DES INCENDIES

En avril 2021, nous avons signé une déclaration des investisseurs pour exprimer notre soutien au **renouvellement de l'Accord du Bangladesh sur la prévention des incendies et la sécurité des bâtiments**, créé à la suite du tragique effondrement de l'usine Rana Plaza en 2013, et dont nous avons signé la déclaration initiale, en 2013. Nous sommes heureux du renouvellement de cet Accord international pour la santé et la sécurité dans l'industrie

du textile et de l'habillement (à compter de septembre 2021), prolongé pour deux ans. Comme le précédent, il est **juridiquement contraignant** pour les entreprises et les syndicats **et vise à rendre les usines textiles et de prêt-à-porter plus sûrs**. Le nouvel Accord a pour objectif d'étendre ces normes de sécurité et de protection des travailleurs à d'autres pays et marchés.

L'ENGAGEMENT LIÉ À LA PERFORMANCE ESG

En plus de dialoguer avec des émetteurs sur les questions de vote et les thèmes prioritaires des « 3E », nous abordons également les sujets ESG pour soutenir leur intégration dans nos portefeuilles d'investissement. Ce dialogue cible les entreprises prioritaires identifiées pour leur faible performance ESG par rapport à nos standards internes ou internationaux, y compris les principes du Pacte mondial des Nations unies et les Principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales. Nos **principes d'intégration ESG** sont disponibles sur notre site Web.

BNPP AM attend des entreprises :

- qu'elles s'acquittent de leurs obligations fondamentales en matière de droits de l'homme et de droits du travail, de protection de l'environnement et de garantie de la lutte contre la corruption, où qu'elles se trouvent, conformément aux **principes du Pacte mondial des Nations unies** et aux **Principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales** ;
- qu'elles se conforment à une **série de politiques sectorielles** (comme notre politique charbon) établies pour fixer les conditions d'investissement dans des secteurs spécifiques sensibles ;

- qu'elles maintiennent une bonne **performance ESG** afin de limiter les risques ESG au sein des portefeuilles.

BNPP AM dialogue ou exclut les entreprises sujettes à de graves controverses, comme indiqué dans sa **Politique de conduite responsable de l'entreprise**. En 2021, le dialogue noué sur cette base avec **trois entreprises** n'a pas conduit à suffisamment de progrès et nous avons décidé de les exclure de nos portefeuilles à titre de **mesure d'escalade**.

En outre, nous évitons d'investir *via* nos portefeuilles en **gestion active** dans des entités ayant une faible notation ESG sans avoir planifié un dialogue actif à court terme. En ce qui concerne nos **investissements passifs**, lorsque la politique de conduite responsable de l'entreprise ne peut pas être pleinement appliquée, nous gérons les risques ESG par un dialogue et un vote actifs. En dernier recours, nous pouvons nous désinvestir des entités les moins bien notées si elles ne répondent pas à l'engagement et ne démontrent pas leur intention de mettre rapidement davantage l'accent sur le développement durable à l'avenir.

SANTÉ ET SÉCURITÉ / PRINCIPE DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES 1

Action : en 2021, nous avons échangé avec **Atlantia** (Italie) sur les controverses autour de la sécurité concernant sa filiale détenue à 88 %, Autostrade per l'Italia. Un pont géré par la société s'est effondré, ce qui a entraîné la mort d'au moins 43 personnes en 2018. Des avertissements sur sa sécurité avaient été émis durant plusieurs années par des experts du Parlement, ainsi que par des experts de l'industrie et des universitaires. Nous avons considéré que la société risquait de violer le principe 1 du Pacte mondial des Nations unies.

Résultat : la société a tenu une assemblée générale et a décidé de vendre Autostrade à CDC Italia (suite à un accord signé avec les autorités en 2020). Les responsabilités liées à l'accident ne seront pas assumées par Atlantia. L'opération retirant la responsabilité de ce dernier aux actionnaires, nous avons décidé de ne pas exclure la société de nos portefeuilles.

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ À PARTIR DU CHARBON / POLITIQUE SECTORIELLE CHARBON

DIALOGUE

COLLABORATIF

Action : nous avons initié un dialogue avec **CLP Holdings** (Hong Kong) comme co-chef de file dans le cadre du programme d'engagement des services aux collectivités asiatiques **Asia Investor Group on Climate Change** (AIGCC) la société étant susceptible d'enfreindre notre politique charbon.

Résultat : ce dialogue, lancé en 2019, est particulièrement fructueux. Ce fournisseur d'électricité, présent dans la région Asie-Pacifique, exploite plusieurs actifs de production d'électricité à partir du charbon. Au 3^e trimestre 2021, alors que CLP travaillait sur de nouveaux objectifs climatiques à soumettre à l'approbation du conseil d'administration, nous avons tenu pas moins de quatre réunions avec les équipes en charge du développement durable, des relations avec les investisseurs et des repré-

sentants du conseil d'administration chargés des questions climatiques. Parmi nos demandes pour la société, nous avons clairement énoncé l'atteinte d'un objectif Net Zero d'ici 2050 et de sortie du charbon d'ici 2040 pour les opérations hors OCDE. En septembre 2021, CLP Holdings a annoncé son **engagement Net Zero d'ici 2050 et sa sortie du charbon d'ici 2040**, fixant de nouveaux objectifs scientifiques pour limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2° C. La société a également annoncé son ambition de renforcer encore son approche pour s'aligner sur le seuil des 1,5° C, démontrant son leadership dans la transition vers une production d'électricité Net Zero. Après ces annonces, nous avons décidé que la société resterait éligible à l'investissement ; nous poursuivons le dialogue *via* AIGCC.

ENGAGEMENT AUPRÈS DES ÉMETTEURS OBLIGATAIRES

Émetteurs d'obligations thématiques

Nous participons à des **réunions d'investisseurs ex-ante (émission préalable)** avec des émetteurs d'obligations thématiques. L'appel aux investisseurs peut se produire lors d'un roadshow pour une obligation spécifique ou d'un *roadshow non deal* lors duquel les émetteurs sont à l'écoute des commentaires et des attentes des investisseurs. Au cours de ces réunions *ex-ante*, nous entendons accomplir l'un ou l'autre des deux objectifs : disposer d'informations complémentaires, non disponibles dans la documentation, pour nous aider à formuler une évaluation plus complète de l'obligation thématique (potentielle) ; encourager l'amélioration de la structure de l'obligation thématique qui pourrait conduire à sélectionner des actifs « plus écologiques », ou encore retirer du portefeuille des actifs non souhaitables.

- Un exemple d'information complémentaire utile fut d'obtenir la confirmation par un émetteur privé de son intention d'allouer 100 % du produit levé à l'acquisition de contrats d'achat d'énergie renouvelable plutôt qu'à des dépenses d'investissement afin d'améliorer l'efficacité énergétique de ses bâtiments (également éligible dans ce cadre). Compte tenu de ces informations, nous avons émis un avis négatif sur l'obligation, considérant que les dépenses d'exploitation qui ne prolongent pas la durée d'utilité d'un actif « vert » ne sont pas valables selon la norme européenne des obligations vertes.
- Un exemple d'amélioration encourageante fut la prise en compte de notre opinion par un émetteur à qui nous avons indiqué que des prêts consentis en vue d'installations hydroélectriques de plus de 20 MW ne respecteraient pas le principe *Do no significant harm* de l'Union européenne et ne seraient donc probablement pas considérés comme

contribuant substantiellement à l'atténuation du réchauffement climatique. L'émetteur a déclaré qu'il considérerait notre point de vue lors de ses prochaines émissions.

Émetteurs souverains

De même, nous engageons un dialogue avec les émetteurs d'obligations souveraines sur les conditions de leurs obligations, la politique et la performance de leurs pays sur les principales questions ESG pouvant impacter leur capacité à rembourser leur dette. Nous avons ainsi dialogué en 2021 avec des représentants de plusieurs gouvernements, dont au **Royaume-Uni**, en **Espagne** et au **Chili**.

37

engagements
avec des
émetteurs
d'obligations
thématiques
en 2021

OBLIGATION VERTE AU CHILI

En 2021, nous nous sommes entretenus avec le Bureau de la dette publique et le ministère des Finances du Chili pour faire part de nos commentaires sur **le cadre d'une émission d'obligations vertes** proposée dans la stratégie de développement durable du Chili. Cette émission se veut un outil majeur pour répondre à la réduction de 30 % de CO₂ par unité de PIB du Chili d'ici 2030, fixée par l'Accord de Paris, et que le pays a signé en 2017. Elle fait suite à un changement de paradigme dans la gestion du cycle de vie des travaux publics et s'aligne sur le Plan d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation pour les services d'infrastructure, récemment approuvé. Nous nous sommes particulièrement concentrés sur l'alignement entre l'utilisation des recettes de cette émission obligataire et les politiques environnementales du pays.

POLITIQUES PUBLIQUES

Nous avons un engagement de longue date en matière de politiques publiques pour faire **progresser les objectifs de développement durable des Nations unies, contribuer au bon fonctionnement du système financier et atténuer les risques systémiques**. Nous nous engageons activement auprès des décideurs politiques, en les aidant à façonner les marchés sur lesquels nous investissons et les règles qui guident et gouvernent le comportement des entreprises. Nous avons dialogué de manière constructive et efficace avec les décideurs publics depuis de nombreuses années, souvent à leur demande, en mettant particulièrement l'accent sur la **transparence des entreprises, la politique climatique et la gouvernance d'entreprise**.

Nous considérons que l'engagement en matière de politiques publiques est partie intégrante de nos obligations fiduciaires envers nos clients et de notre engagement envers les Principes pour l'Investissement Responsable, qui recommandent de participer « à l'élaboration de politiques, de réglementations et de normes (telles que la promotion et la protection des droits des actionnaires) ». Notre **stratégie Stewardship en matière de politiques publiques** est disponible sur notre site Web.

Nos actions en matière de politiques publiques sont de différentes natures :

- contribution de positions publiques auprès des législateurs, des régulateurs et des institutions multilatérales (par exemple : réponse aux consultations publiques) ;
- participation à l'élaboration de propositions de politiques publiques dans des forums à la fois publics et privés, tels que des comités consultatifs techniques et des associations d'investisseurs ;
- rencontre avec les décideurs publics ;
- publication de livres blancs et approbation de déclarations et d'engagements publics.

Nous pouvons mener dans ce cadre un dialogue individuel mais, dans la mesure du possible, nous privilégions les échanges initiés avec d'autres investisseurs dans des réseaux formels ou informels.

Dans la présente section, nous présentons quelques exemples d'engagements conduits par BNPP AM en matière de politiques publiques aux niveaux international, régional et national.

INTERNATIONAL

COMITÉ DE SURVEILLANCE INDÉPENDANT DU BEST PRACTICE PRINCIPLES GROUP

Le **Best Practice Principles Group** (BPPG), composé de tous les principaux cabinets de conseil en vote par procuration (*proxy voting*), a été créé pour promouvoir une meilleure compréhension de la gouvernance d'entreprise et en soutien des services de recherche ESG, fournis aux investisseurs professionnels. Ce cadre a été mis en place par l'Autorité européenne des marchés financiers, qui a choisi l'autorégulation contrôlée comme approche corrective. Le **Comité de contrôle indépendant**, composé d'investisseurs, de représentants d'entreprises et d'experts, examine attentivement les rapports des sociétés de conseil en vote au regard des principes convenus, passe en revue les plaintes, œuvre pour une amélioration et convoque des forums ouverts aux parties prenantes du secteur. Notre responsable global *Stewardship* est membre de ce Comité de contrôle indépendant.

Le premier rapport annuel de ce comité a été publié au début de l'année et son objectif vise à développer des précédents constitutionnels et procéduraux pour l'avenir, suivis par des évaluations annuelles indépendantes sur la façon dont les services de conseil en vote appliquent les meilleures pratiques. Fin 2021, le Comité de contrôle indépendant a parainé une enquête auprès des parties prenantes et ouvert un forum virtuel pour recueillir l'opinion du marché sur l'industrie, l'efficacité, l'applicabilité et l'adéquation des principes de meilleures pratiques. En novembre, aux États-Unis, la Securities and Exchange Commission a renversé les restrictions imposées aux conseillers en vote et **proposé des amendements aux règles fédérales régissant les conseils en matière de vote**, à la lumière de leur adhésion à un code des meilleures pratiques du secteur et de la supervision du Comité de contrôle indépendant.

DÉCLARATION MONDIALE DES INVESTISSEURS AUX GOUVERNEMENTS SUR LA CRISE CLIMATIQUE

Nous avons signé cette déclaration, menée par **l'Investor Agenda**, pour encourager tous les pays à renforcer sensiblement leurs **Contributions Nationalement Déterminées** (CND) au titre de l'Accord de Paris par rapport à 2030, et pour assurer une transition planifiée vers l'objectif Net Zero d'ici 2050. Cette déclaration demande aux gouvernements de s'engager à atteindre un objectif national de Net Zero au milieu du siècle et de tracer une voie avec des objectifs intérimaires ambitieux, y compris des feuilles de route claires en matière de décarbonation sectorielle. Elle les incite à mettre en œuvre des politiques intérieures pour atteindre ces objectifs, à encourager les investissements privés dans des solutions Net Zero et à garantir des actions ambitieuses avant 2030. Nous avons également demandé aux gouvernements de veiller à ce que les plans de relance économique lié à la Covid-19 **soutiennent cette transition et renforcent la résilience** (compatible avec le plan de relance verte), et de s'engager à mettre en œuvre des exigences visant à rendre obligatoire la publication d'information quant aux risques climatiques, alignée sur les travaux de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD).



DÉCLARATION DES INVESTISSEURS PUBLIÉE EN AMONT DE LA COP15 SUR LA BIODIVERSITÉ

Nous avons appuyé un appel lancé par les investisseurs aux dirigeants mondiaux, lors de la COP15 en septembre 2021, pour qu'ils soutiennent la mise en place d'un **Cadre mondial pour la biodiversité pour l'après-2020**. Nous nous sommes félicités de la vision consistant à « *vivre en harmonie avec la nature d'ici à 2050* » à travers la reconstitution des écosystèmes naturels avec des améliorations nettes d'ici à 2050. La déclaration invite les gouvernements à accepter ce qui suit : un cadre de gouvernance ambitieux et transformationnel pour l'après-2020, qui nécessite l'alignement des flux financiers sur les objectifs mondiaux en matière de biodiversité et renforce la **stratégie et les plans d'action nationaux pour la biodiversité** afin d'assurer la bonne mise en œuvre de ce cadre ; faire appliquer les politiques nationales pour atteindre les objectifs en matière de biodiversité ; établir un environnement réglementaire qui permette aux institutions financières de faire face aux risques et aux opportunités liés à la biodiversité, y compris en publiant des informations cohérentes et pertinentes sur les entreprises ; et supprimer ou inverser toutes subventions préjudiciables en les réalignant, avec l'objectif de transformer l'économie réelle et de réduire les défaillances de marché. **La déclaration** a finalement été approuvée par **78 institutions financières gérant plus de 10 000 milliards de dollars**. Notre rôle a été d'aider à convaincre Ceres de publier la déclaration, d'être coauteur de la **Finance for Biodiversity Foundation** et de participer à l'édition du texte final.

AMÉRIQUES

U.S. SECURITIES AND EXCHANGE COMMISSION (SEC) : OBLIGATIONS DES ENTREPRISES DE PUBLIER DES INFORMATIONS SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

En 2021, la SEC s'est employée à émettre de nouvelles règles qui, pour la première fois, **obligeront les entreprises cotées en bourse à publier des informations liées au changement climatique**. Nous avons participé à trois appels avec la SEC pour discuter des informations sur le changement climatique des entreprises – un entretien avec le directeur Corporation Finance par intérim et deux audiences avec Gary Gensler, le président de la SEC, au cours desquelles nous avons présenté notre vision concernant le reporting climatique et sa matérialité financière.

En étroite coordination avec BNPP AM, le Groupe BNP Paribas a envoyé **une lettre à la SEC pour soutenir le reporting obligatoire TCFD+**, comprenant les informations scopes 1, 2 et 3 relatives aux émissions de gaz à effet de serre des entreprises, ainsi qu'un certain nombre d'autres recommandations.

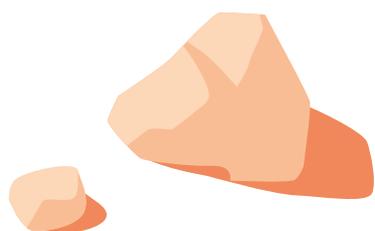
EUROPE

Nous participons activement aux comités et groupes de travail consacrés à la finance et à l'actionariat durables au sein d'associations professionnelles. Nous sommes notamment membres de longue date de nombreuses associations nationales comme l'Association française de gestion financière (AFG) (France), l'Association of the Luxembourg Fund Industry (Luxembourg), le Belgium Asset Managers Association (Belgique) et Assogestioni (Italie), ainsi qu'au niveau européen avec l'European Fund and Asset Management Association (EFAMA) et l'Association marocaine des investisseurs en capital. Les principaux sujets d'attention au cours des derniers mois ont porté sur le règlement Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), le règlement de la taxonomie et les préférences durables dans le cadre de la directive Marchés d'instruments financiers révisée (MiFID2).

Plus récemment, nous sommes devenus membre de Finance for Tomorrow (F4T), initiative lancée par Europlace Paris en 2017 et les institutions financières de la Place de Paris pour promouvoir la finance durable en France et construire un écosystème pour faciliter la coopération internationale. Grâce à cette nouvelle adhésion, nous pouvons contribuer aux discussions actuelles entre les acteurs publics, privés et institutionnels.

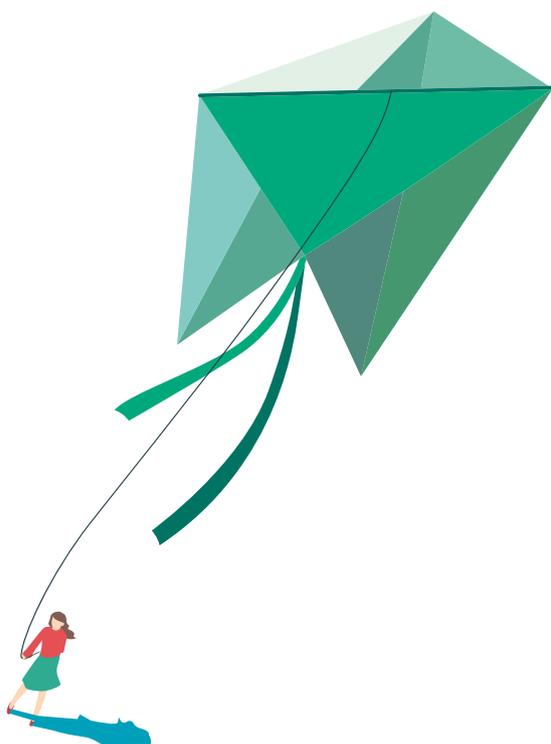
CONSULTATION DE L'UNION EUROPÉENNE SUR LA GOUVERNANCE DURABLE D'ENTREPRISE

Nous avons répondu à la **consultation de l'UE sur la gouvernance d'entreprise durable** en contribuant aux réponses formalisées de plusieurs organisations dont nous sommes membres (dont l'AFG, l'EFAMA et l'International Corporate Governance Network). Nous applaudissons l'UE pour son leadership mondial dans la promotion de la finance durable en matière de bonne gouvernance d'entreprise et d'actionariat des investisseurs. Compte tenu de la grande diversité des sociétés cotées, nous avons préconisé une approche non contraignante et signalé l'importance du dialogue entre les investisseurs et ces entreprises. Nous avons également signalé à la commission que l'étude EY qui a servi de base à la consultation a fait l'objet de sévères critiques de la part de plusieurs commentateurs universitaires crédibles invoquant des preuves inappropriées, une utilisation biaisée de la recherche et d'autres facteurs. Nous avons fait savoir notre préoccupation quant aux changements réglementaires envisagés par l'UE fondés sur des preuves insuffisantes.



LEGAL HIGH COMMITTEE FOR FINANCIAL MARKETS OF PARIS (HCJP) : GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ADAPTATION DES APPROCHES DE GOUVERNANCE EN FRANCE

Nous avons participé à un groupe de travail qui proposera **des réformes juridiques relatives à l'adaptation de la gouvernance d'entreprise en temps de crise**. Celle-ci fait suite aux mesures exceptionnelles adoptées par de nombreuses entreprises en réponse à la pandémie de Covid-19. Des circonstances similaires pourraient très bien se présenter à l'avenir, exigeant l'adoption une fois de plus de mesures exceptionnelles. Ainsi, le rapport élaboré par le groupe de travail est axé sur la digitalisation de la communication. Nous avons modifié le texte du Code du commerce au regard de certaines mesures relatives au fonctionnement des organes de gouvernance, des conseils d'administration et de surveillance. Nous avons également soutenu l'idée d'assemblées générales hybrides et avons déclaré que les investisseurs devraient avoir les mêmes droits, qu'ils votent à distance ou en présentiel. De nombreux investisseurs préfèrent les réunions hybrides aux réunions uniquement virtuelles.



APAC

HONG KONG SECURITIES AND FUTURES COMMISSION (HK SFC) : RÈGLES DES FONDS ESG, GESTION ET COMMUNICATION DES RISQUES CLIMATIQUES PAR LES GÉRANTS DE FONDS

En tant que membres du **groupe d'experts techniques de HK SFC sur les risques liés au climat**, nous avons participé à deux appels avec la **division des produits d'investissement de HK SFC**, les 8 et 20 mai 2021, pour discuter des améliorations à apporter à sa **circulaire de 2019 sur les fonds verts ou ESG**. Il s'agissait de répondre à des évolutions réglementaires et de marché locales et internationales telles que SFDR en Europe.

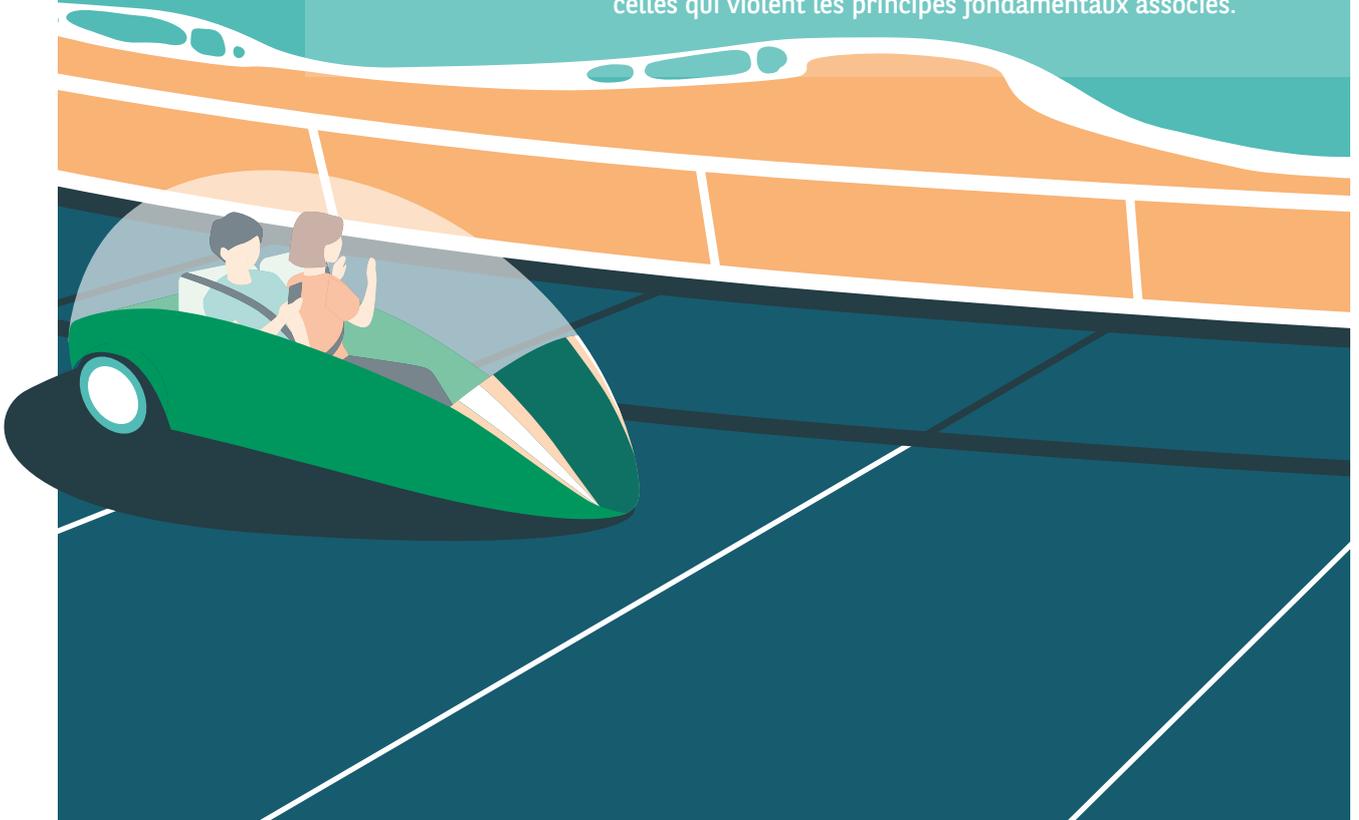
À l'issue de son processus de consultation informel, la HK SFC a publié le 29 juin une *Circulaire pour les sociétés de gestion de fonds de placement et de fonds communs de placement agréés par la SFC – fonds ESG*. La circulaire affine certaines exigences pour les fonds ESG autorisés par la SFC, c'est-à-dire des fonds qui intègrent des facteurs ESG comme étant leur orientation d'investissement clé, les reflétant dans leur objectif ou leur stratégie d'investissement.

Après avoir publié en juin la mise à jour de sa circulaire, la HK SFC a publié en août les conclusions de sa consultation sur **la gestion et la communication des risques liés au climat par les gérants de fonds**. C'est un autre règlement auquel nous avons contribué par notre appartenance au groupe d'experts techniques de la SFC. La SFC modifiera le code de conduite des gérants de fonds afin d'exiger de leur part la prise en considération des risques liés au climat dans leur gouvernance, leur gestion des investissements, leur gestion des risques et leurs publications.

3

Conduite responsable de l'entreprise

Quel que soit le lieu où elles opèrent, nous attendons des entreprises qu'elles respectent les principes fondamentaux énoncés dans le Pacte mondial des Nations unies, notamment en ce qui concerne les droits humains, le droit du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Nous disposons également d'une série de politiques sectorielles qui définissent les conditions d'investissement dans des secteurs spécifiques, guidant nos critères de sélection ainsi que nos pratiques de dialogue actionnarial. Nous échangeons avec les entreprises qui présentent des lacunes dans ces domaines et excluons celles qui violent les principes fondamentaux associés.



Nous sommes convaincus que la conduite des affaires des entreprises a un impact sur la valeur et la réputation des entités dans lesquelles nous investissons.

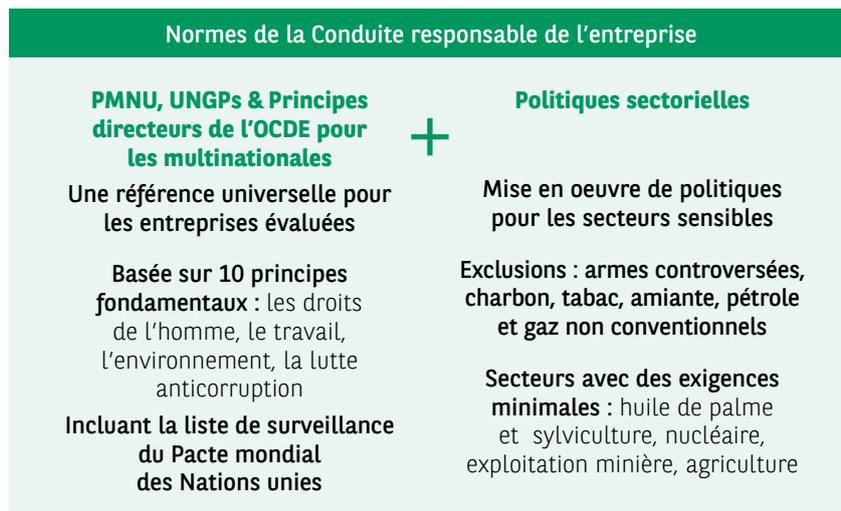
Nous attendons des entreprises qu'elles respectent leurs obligations fondamentales en matière de droits de l'homme et du travail, de protection de l'environnement et de garanties anti-corruption partout où elles opèrent, conformément aux principes du Pacte mondial des Nations unies et aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (*OECD Guidelines for Multinational Enterprises*).

Nous n'investissons pas dans des entreprises qui enfreignent ces normes, et celles qui ont du mal à les respecter sont placées sur une liste de surveillance.

Une série de politiques définissent les conditions dans lesquelles nous investissons dans des secteurs spécifiques et guident nos exigences en matière de contrôle et d'activités de vote et d'engagement. Ces critères sont basés sur les conventions et réglementations internationales pertinentes (y compris les critères complétés par l'OCDE pour les secteurs sensibles tels que les chaînes d'approvisionnement agricoles responsables et les minerais provenant de zones de conflit), les politiques sectorielles du Groupe BNP Paribas et les normes volontaristes de l'industrie. Dans chaque secteur, nous soulignons les exigences obligatoires en matière de conduite responsable des entreprises qui doivent être respectées par les émetteurs pour

que nous puissions investir. En plus des normes obligatoires, nous avons également développé des critères complémentaires ; nous encourageons les entreprises à les respecter. Ces critères nous offrent un cadre approprié pour une analyse plus approfondie et un dialogue avec elles.

Enfin, nous disposons également d'un ensemble de politiques qui nous engage à exclure certains secteurs ou activités lorsque nous les jugeons contraires aux normes internationales ou causant des dommages inacceptables à la société ou à l'environnement, sans contrebalancer les avantages. Ce sont généralement des secteurs où l'engagement n'a guère de sens.



Les principes suivants régissent la mise en œuvre de notre code de conduite responsable des entreprises dans nos processus d'investissement :

1. Les univers d'investissement sont périodiquement passés au crible en vue d'identifier les émetteurs qui enfreignent potentiellement les principes du Pacte mondial des Nations unies et les lignes directrices de l'OCDE sur les multinationales ou les exigences obligatoires applicables aux secteurs et produits controversés.
2. Cette évaluation est réalisée par notre *Sustainability Centre* sur la base d'analyses internes et d'informations fournies par des experts externes, et en concertation avec la direction RSE du Groupe BNP Paribas.

3. À la suite de ce processus, nous maintenons deux listes :
 - une liste d'exclusion des émetteurs associés à des violations graves et répétées des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des exigences obligatoires liées à des secteurs et produits controversés ;
 - une liste de surveillance des émetteurs qui risquent de ne pas respecter les normes ESG et avec lesquels nous engageons un dialogue pour les encourager à s'améliorer.

Notre comité *Sustainability*, composé de nos plus hauts dirigeants et présidé par notre administrateur directeur général, doit approuver toutes les modifications apportées à la liste d'exclusion. La liste est mise à jour au moins une fois par an. Le comité *Sustainability* doit également approuver la mise en œuvre de toutes les politiques sectorielles nouvelles ou mises à jour, ainsi que la liste d'exclusion initiale ou les modifications apportées à la liste en application de ces politiques.

CHARBON

Contexte : beaucoup de **rapports très médiatisés conduisant vers l'objectif Net Zero** ont été produits au cours de cette dernière année. En mai 2021, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) en a publié un nouveau décrivant comment le monde pourrait passer à un système Net Zero Energy (NZE) d'ici 2050, aligné sur une trajectoire de 1,5 °C.

Action : les objectifs de notre politique charbon, adoptée en 2019, sont de gérer le risque d'actifs bloqués (*stranded*) tout en améliorant le profil climatique de nos participations et en évitant de financer les activités les plus dommageables pour le climat. Cette politique s'adresse à la fois aux entreprises engagées dans l'extraction du charbon thermique et à celles qui l'utilisent pour la production d'électricité. Nous l'avons progressivement renforcée depuis sa création.

BNPP AM exclut les sociétés minières répondant à l'un des critères suivants :

- développent ou envisagent de développer des capacités d'extraction de charbon thermique (nouvelles mines ou extension de l'existant) ;
- tirent plus de 10 % de leurs revenus de l'extraction du charbon thermique ;
- produisent plus de 10 millions de tonnes de charbon thermique par an ;
- n'ont pas de stratégie de sortie des activités de charbon thermique d'ici 2030 dans les pays de l'Union européenne et de l'OCDE, et d'ici 2040 pour le reste du monde.

BNPP AM exclut tous les producteurs d'électricité répondant à l'un des critères suivants :

- ajoutent une capacité opérationnelle de production d'électricité au charbon à leur activité d'électricité ;
- ont une intensité carbone supérieure au scénario de développement durable (SDS) de l'AIE.

En 2021, nous avons renforcé notre politique d'exclusion systématique des producteurs d'électricité qui auront encore du charbon dans leur mix de production en 2030 dans les pays de l'Union européenne et de l'OCDE, et en 2040 pour le reste du monde.

Nos participations dans le secteur de la production d'électricité suivent le SDS de l'AIE pour la production d'électricité et notre exposition globale à la production d'électricité au charbon est limitée. Comme nous n'avons pas de références similaires pour les sociétés minières, nous avons mis en place des seuils que nous estimons suffisamment stricts pour réduire notre exposition globale à l'extraction du charbon. Nous avons réduit le seuil absolu au fil du temps et nous continuerons de le faire. Notre exposition au charbon sera terminée d'ici 2030 pour les entreprises de l'OCDE et 2040 pour les entreprises hors OCDE.

Résultats : notre politique a conduit à l'exclusion de plus de 1 300 entreprises impliquées dans la production d'électricité au charbon ou à l'extraction minière de nos portefeuilles. Par conséquent, nous avons une exposition limitée et décroissante au charbon, le mix de production électrique des sociétés détenues en portefeuille étant d'environ 60 % sans carbone. À ce stade, nous ne prévoyons pas de modifier notre politique. Notre priorité à présent est d'analyser nos investissements dans d'autres secteurs non encore abordés et d'aligner nos portefeuilles au-delà de la production d'électricité.



PÉTROLE ET GAZ NON CONVENTIONNELS

Nous continuons d'aligner progressivement nos portefeuilles sur les objectifs de l'Accord de Paris en introduisant des exclusions et des critères obligatoires pour les entreprises ayant une participation importante dans l'exploration, la production, le commerce et/ou la distribution de pétrole ou de gaz de schiste, de sables bitumineux et de ressources pétrolières et gazières situées dans la région Arctique. Nous prévoyons d'améliorer encore cette politique en 2022.

NOTRE POLITIQUE SECTORIELLE AGRICOLE

En 2021, nous avons mis à jour notre politique sectorielle agricole, conformément aux modifications de celle du Groupe BNP Paribas pour durcir les restrictions sur la déforestation et le défrichage des terres dans les régions de l'Amazonie et du Cerrado au Brésil – deux des régions les plus riches en matière de biodiversité de la planète. Ces restrictions appellent à une augmentation du niveau de transparence et de traçabilité des produits agricoles et de leur chaîne de valeur, accompagnée d'objectifs spécifiques. Le Groupe BNP Paribas a également publié cette année sa **position sur la préservation de la biodiversité** dont nous nous sommes inspirés.



4

Les «3E»

Nous pensons qu'un monde meilleur est un monde dont le modèle économique inclut une transition **Énergétique** réussie, un monde respectueux de **l'Environnement, Équitable et inclusif**. Nos « 3E » sont les conditions préalables essentielles qui, ensemble, représentent la voie vers la durabilité économique qui nous permet, en tant qu'investisseurs, de préserver les rendements à long terme de nos clients.

Lors de l'élaboration de notre stratégie globale *Sustainability*, nous avons identifié trois risques systémiques qui, selon nous, sont des conditions préalables essentielles à un système économique plus durable et inclusif : la transition énergétique, la protection de l'environnement et l'égalité. Nous pensons également que répondre à ces enjeux est essentiel à la stabilité des marchés financiers. Nous avons établi un ensemble d'objectifs et élaboré des indicateurs de performance clés relatifs à nos « 3E » et à la façon dont nous alignerons pour chacun d'entre eux notre recherche, nos portefeuilles, et le dialogue avec les entreprises et les pouvoirs publics.

La section suivante explique comment nous prenons en compte ces risques pour favoriser le bon fonctionnement des marchés.

RISQUES DE MARCHÉ

L'identification des risques de marché est une activité essentielle pour tout gérant d'actifs. Elle est réalisée par des équipes différentes au sein de BNPP AM.

Notre équipe *Macro Research and Investment Strategy* est chargée de fournir aux gérants de portefeuilles des points de vue argumentés, à forte conviction et non consensuels pour éclairer leurs décisions d'investissement. L'équipe compte cinq économistes chargés de couvrir les développements macroéconomiques, économiques et politiques dans les régions clés du monde, ainsi que trois stratégestes chargés de couvrir les principales classes d'actifs : taux, devises, matières premières et actions.

L'équipe de recherche crédit au sein du département *Global Fixed Income* remplit la même fonction, en se concentrant sur l'analyse des fondamentaux des émetteurs du secteur privé au sein de l'univers des sociétés dans lesquelles nous investissons.

Nos équipes de gestion participent en permanence à l'évaluation des mouvements de marché potentiels et des risques pour les positions individuelles ou pour l'ensemble des portefeuilles. Les responsables risques au sein de nos départements *Fundamental Active Equities* et *Global Fixed Income Investment* travaillent en étroite collaboration avec les équipes de gestion pour réaliser régulièrement des *stress tests ad hoc* et les analyser à l'aide de notre système de gestion des investissements. Combinés à d'autres mesures et rapports de risque, comme le suivi de la volatilité et de la *VaR/Expected Shortfall*, ces *stress tests* nous donnent des indications importantes sur la façon dont les portefeuilles réagiraient selon différents scénarios. Les responsables risques effectuent régulièrement des analyses de scénarios prospectifs et personnalisés, et des revues des données d'historiques pour en extraire des données pertinentes. Bien que l'histoire ne se répète jamais exactement, de telles revues nous permettent d'identifier des facteurs sensibles qui se sont manifestés dans des régimes et des environnements de marché passés et d'évaluer leur pertinence par rapport aux conditions actuelles.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le terme « transition énergétique » est maintenant largement utilisé pour décrire les changements structurels qui se produisent dans le système énergétique mondial. Provoquée par la crise climatique, cette transition énergétique repose sur quatre facteurs principaux :

- les politiques publiques ;
- la technologie ;
- l'évolution des préférences des consommateurs ;
- l'évolution des préférences des investisseurs.

Ces quatre facteurs fonctionnent en boucle interconnectée. De fait, la transition énergétique s'intensifiera et s'accélélera probablement au cours de la prochaine décennie. Cette transition est une occasion à court, moyen et long terme de stimuler la croissance, à la fois en augmentant les investissements dans une économie à faible émission de carbone et en favorisant l'innovation et le progrès technologique. À long terme, c'est la seule croissance plausible à laquelle nous pouvons aspirer, et ceux qui ne s'adaptent pas seront laissés pour compte.

Notre objectif est d'apporter une contribution substantielle à cette transition énergétique à faible émission de carbone. Nous travaillons vers cet objectif de trois façons :

- aligner nos portefeuilles d'investissement sur les objectifs de l'Accord de Paris ;
- encourager nos sociétés émettrices et leurs pays à aligner leurs stratégies sur les objectifs de l'Accord de Paris ;
- encourager les décideurs politiques à adopter des mesures conformes aux objectifs de l'Accord de Paris.

Nous ajoutons notre voix à celle de nombreuses organisations qui militent en faveur d'une action politique urgente et de grande envergure pour faire face à la crise climatique et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 :

- nous sommes un membre fondateur de l'Institutionnal Investors Group on Climate Change (IIGCC) ;

- Jane Ambachtsheer, notre responsable *Global Sustainability*, est administratrice du CDP, et membre de la TCFD établie par le Financial Stability Board ;

- nous sommes un partenaire stratégique de l'initiative Inevitable Policy Response ;

- nous sommes membre de l'**Investor Agenda** et mettons en œuvre son cadre de manière rigoureuse.

Un membre de notre *Sustainability Centre* a également siégé au sein du Groupe d'experts techniques pour la taxonomie de l'UE afin de veiller à ce que le nouveau cadre puisse s'appliquer aux investisseurs. **Le Groupe BNP Paribas a joué un rôle actif lors de la COP26 à Glasgow** afin de contribuer à un résultat positif, et le Groupe et ses différents métiers participent à la Glasgow Financial Alliance for Net Zero.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT REJOINT L'INITIATIVE NET ZERO ASSET MANAGERS

Action : en 2021, nous avons rejoint **L'initiative Net Zero Asset Managers**, un groupement international de gérants d'actifs qui soutient l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050, au plus tard, conformément aux efforts mondiaux visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5° C et à soutenir les investissements conformes à cet objectif. Il représente plus de 220 signataires qui gèrent 57 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion.

Résultats : dans le cadre de cette initiative, nous nous fixerons un objectif ambitieux, mais pragmatique pour aligner une partie de notre portefeuille sur une trajectoire neutre en carbone d'ici 2025 et 2030. Il s'agit de la prochaine étape de notre parcours qui vise à décarboner nos portefeuilles et qui complète ainsi nos politiques et notre approche d'investissement :

- nous avons accordé une priorité absolue à notre méthodologie de notation ESG pour tenir compte des risques liés aux émissions de carbone, créant ainsi un

biais positif vers les émetteurs et les secteurs dont les émissions de carbone sont moins élevées ;

- nos gérants sont vivement encouragés à avoir des portefeuilles aux émissions de gaz à effet de serre (GES) inférieures aux benchmarks ;
- nous publions l'empreinte carbone de nos fonds pour que les clients puissent prendre des décisions éclairées ;
- nous abordons activement le changement climatique dans le cadre de notre politique *Stewardship* ;
- nous avons lancé sur le marché des stratégies axées sur le climat (Carbon Offset, Climate Care, Low Carbon, Climate Impact, Green Bond et Energy Transition) ;
- nous avons renforcé notre politique charbon, qui a considérablement réduit notre exposition au charbon depuis son introduction en 2019.



L'initiative Net Zero Asset Managers marque la prochaine étape de notre parcours visant à décarboner nos portefeuilles et complète nos politiques et processus actuels."

Thibaud Clisson

Analyste ESG chargé du changement climatique



« Nous avons lancé une stratégie thématique *long/short* qui englobe deux grands domaines. Le premier est la transition énergétique. L'autre se concentre sur le capital naturel et les écosystèmes – la terre, l'alimentation, les forêts, l'eau, les océans et l'écosystème urbain. En résumé, c'est l'idée que le carbone et le climat n'existent pas de manière isolée mais font plutôt partie d'un système plus large interconnecté. »

Ulrik Fugmann & Edward Lees

Co-responsables des stratégies environnementales

→ DÉCOUVREZ COMMENT ULRIK ET EDWARD AGISSENT EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

am.bnpparibas.com/investisseur-durable/fr/

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Si nous n'agissons pas immédiatement et radicalement pour enrayer la dégradation de l'environnement, non seulement nous détruirons notre capital naturel, mais nous serons incapables de maintenir les taux de croissance économique et les niveaux de prospérité dont jouissent les populations des pays développés, sans parler de les étendre aux pays en développement.

Nous devons d'abord stabiliser la demande totale de ressources naturelles, puis la réduire dans un contexte de croissance démographique. Nous devons considérablement améliorer notre efficacité en ressources naturelles ou, dans la mesure du possible, trouver des substituts. Nous devons également réduire considérablement l'impact écologique par unité de production et nous rapprocher de la neutralité carbone. Enfin, il faut développer une économie circulaire qui permette de récupérer les ressources naturelles afin qu'elles puissent se régénérer.

Notre objectif global est d'améliorer l'impact environnemental de nos investissements. Nous avons deux cibles concernant nos empreintes eau et forêts :

- améliorer l'efficacité hydrique de nos portefeuilles d'investissement, en particulier dans les zones soumises à des contraintes hydriques, et mesurer et publier l'empreinte eau de nos portefeuilles. Nous encouragerons les entreprises de secteur à forte consommation d'eau, qui exercent leurs activités dans les zones soumises à des contraintes hydriques, à améliorer considérablement leur efficacité tout en assurant l'accès à l'eau aux communautés locales ;
- soutenir les efforts mondiaux visant à mettre fin à la déforestation d'ici 2030. Notre objectif est que les sociétés en portefeuille concernées adoptent les engagements :
 - No Deforestation, No Peat and No Exploitation (NDPE) pour les produits agricoles (huile de palme, soja, papier, bois et produits à base de bœuf) ;
 - NDPE d'ici 2030 pour les secteurs non agricoles (mines, métaux, infrastructures, etc.).

En 2021, nous avons publié **notre feuille de route pour la biodiversité** qui présente en détail notre point de vue sur ce que les investisseurs peuvent faire pour enrayer cette crise. Elle décrit également comment nous avons intégré des paramètres liés à la biodiversité dans nos processus de prise de décisions d'investissement, de dialogue, ainsi que dans le développement de solutions d'investissement et dans notre approche RSE. L'une des conclusions les plus importantes de cette feuille de route est qu'il existe des lacunes dans les informations que fournissent actuellement les sociétés et qu'il est nécessaire de créer de meilleurs modèles pour aider les investisseurs à réorienter l'investissement vers des choix positifs pour la nature. C'est pourquoi nous soutenons et participons à des initiatives visant à modeler le marché pour combler cette lacune.

Face à la perte du capital naturel, nous œuvrons pour orienter les réponses politiques aux niveaux mondial, régional et national en participant à plusieurs initiatives clés. En décembre 2021, nous avons signé la nouvelle version de la déclaration des entreprises pour un **traité mondial contre la pollution par le plastique** et nous sommes heureux qu'il ait été par la suite adopté par les gouvernements du monde entier.



PROMOUVOIR UNE MEILLEURE TRANSPARENCE : PARTENARIAT ENTRE BNPP AM ET LE CDP

Contexte : l'une des conclusions les plus importantes de notre feuille de route sur la biodiversité est qu'il existe des lacunes dans les données actuellement publiées par les entreprises en matière de biodiversité et qu'il est nécessaire de créer de meilleurs modèles pour aider les investisseurs à réorienter l'investissement vers des choix positifs pour la nature.

Action : en 2021, nous nous sommes associés aux études du CDP pour soutenir l'élaboration d'indicateurs communs afin de mesurer l'impact des entreprises sur la biodiversité. Grâce à notre soutien financier, le CDP a élaboré un cadre standardisé pour la production de rapports sur la biodiversité, accélérant ainsi les efforts de conservation de la nature par le secteur privé.

Le CDP, qui gère la principale plate-forme mondiale de données environnementales, étend son travail pour accélérer les actions en matière de préservation et de restauration des écosystèmes. Le partenariat avec BNPP AM établit un nouveau standard de *reporting* et intègre les données sur la biodiversité dans les investissements mondiaux, la gestion d'entreprise et la prise de décision en matière de politiques publiques.

Résultats : les travaux issus de ce partenariat accélèrent la production de rapports et la transparence des données environnementales des sociétés et sensibilisent les entreprises et les institutions financières aux risques liés à la biodiversité, deux éléments essentiels pour freiner l'érosion de la biodiversité causée par leurs activités.

Deux experts de BNP Paribas rejoignent la TNFD



Sébastien Soleille **Robert-Alexandre Poujade**

« Nous sommes ravis d'avoir soutenu le lancement de la nouvelle **Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)** dans laquelle ont été nommés, Robert-Alexandre Poujade, analyste ESG, en charge de la biodiversité chez BNP Paribas Asset Management, et Sébastien Soleille, responsable de la transition énergétique et de l'environnement pour le Groupe BNP Paribas. L'objectif de cette initiative est de répliquer celle de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) en fournissant un cadre permettant aux organisations de mesurer et d'agir sur les risques liés à la nature. »



ÉGALITÉ ET CROISSANCE INCLUSIVE

Dans un contexte d'accroissement des inégalités de revenus, des questions se posent sur la façon dont le capital est distribué au sein des entreprises et de la société dans son ensemble, du PDG à l'employé moyen, au consommateur, au gouvernement et aux actionnaires. L'accent est de plus en plus mis sur le rôle joué par les entreprises qui cherchent à influencer les règles du jeu par le lobbying et autres activités politiques. En outre, les conséquences politiques de la montée des inégalités et de l'exclusion sociale commencent à se faire sentir. L'incapacité à répartir équitablement les gains de la mondialisation et du capitalisme est perçue par de nombreux économistes comme une cause fondamentale de la croissance des mouvements populistes dans le monde entier. L'évolution du paysage politique – et des mesures politiques qui pourraient en découler – pourrait avoir un impact négatif sur les fondements de la démocratie. Par conséquent, les inégalités se sont hissées au premier rang des priorités politiques.

Les investisseurs peuvent jouer un rôle positif important en intégrant l'équité sociale dans leur analyse et leurs choix d'investissement, et en encourageant les entreprises à en tenir compte dans leurs pratiques et leurs impacts en matière d'emploi.

Notre objectif est de promouvoir une répartition de la valeur plus équitable et durable pour assurer la stabilité et la résilience à long terme des sociétés et des écosystèmes. Nous nous sommes concentrés sur trois domaines :

- veiller à ce que les équipes dirigeantes soient incitées à privilégier le long terme dans leurs décisions stratégiques, ceci à travers des systèmes de rémunération adaptés et une modération quand l'écart de salaire entre le PDG/DG et la moyenne des employés est excessif ;
- inviter les entreprises à promouvoir toutes les formes de diversité et à offrir de meilleures opportunités aux femmes et aux minorités, à tous les niveaux de l'organisation ;
- inciter les entreprises à adopter des stratégies fiscales plus transparentes.

Encourager ces actions contribuera à rééquilibrer les inégalités de richesse, de revenu et d'opportunités qui menacent la stabilité à long terme de nos économies.

NOTRE MODÈLE DE CROISSANCE INCLUSIVE

Contexte : le « S » d'ESG a historiquement toujours reçu moins d'attention de la part des investisseurs, mais les récents événements mondiaux ont remis l'accent sur la priorité accordée aux facteurs sociaux dans le processus de prise de décision d'investissement. L'un des défis est le manque d'information sur la façon dont les entreprises peuvent contribuer à l'inclusion. Nous croyons qu'il y a de nombreuses façons pour les entreprises de remédier aux inégalités ce qui, en même temps, contribuera à la rentabilité à long terme.

Action : nous avons développé une méthodologie d'évaluation propriétaire associant l'expertise de notre département de recherche quantitative et les capacités d'analyse des données extra-financières de notre équipe d'experts en analyse ESG pour définir des indicateurs qui distinguent une entreprise inclusive d'une entreprise non inclusive.

Nous avons identifié cinq piliers, principaux moteurs de croissance inclusive : le travail décent, la mobilité sociale, l'accès aux biens de première nécessité, l'éthique des affaires et la contribution à la transition énergétique et à l'économie circulaire.

Nous avons traduit ces cinq thèmes en critères ESG, à la fois génériques et sectoriels, en utilisant différents fournisseurs de données. En testant la qualité sous-jacente des données, nous avons été amenés à reconstruire nous-mêmes certains indicateurs comme le ratio des femmes aux postes de management par rapport à l'emploi féminin global et l'écart de salaire entre le PDG/DG et la moyenne des employés.

Le modèle de données inclut également les controverses et intègre une analyse qualitative effectuée par notre *Sustainability Centre*. Le « score inclusif » final attribué à chaque société est établi sur la base d'une surpondération des critères sociaux (qui comptent pour 65 % du score inclusif, contre 20 % pour les critères de gouvernance et 15 % pour les critères liés à l'environnement).

Résultats : nous avons commencé à mettre en œuvre ce modèle dans certaines stratégies d'investissement, comme celle d'*inclusive growth*.



Parce que nous sommes convaincus que cela donne lieu à un univers d'investissement qui permet de mieux cerner les problèmes liés aux facteurs S de l'ESG, nous continuons de travailler avec les fournisseurs de données pour améliorer la disponibilité et la qualité des données sociales. »

Delphine Riou

Analyste ESG chargée de la thématique Croissance inclusive

PARTICIPATION À D'AUTRES INITIATIVES DE PLACE

Nous collaborons avec des décideurs politiques, les régulateurs et d'autres acteurs du marché dans le cadre de diverses initiatives pour harmoniser la réglementation et les politiques liées au fonctionnement des marchés financiers, à la gouvernance d'entreprise et à d'autres sujets liés aux « 3E ».

Nous sommes engagés depuis longtemps et avec succès pour faire avancer les politiques publiques et faire progresser nos objectifs en matière de développement durable. Nous préconisons à la fois de renforcer l'intégration ESG au sein du secteur financier et, de

façon plus générale, d'améliorer la réglementation liée au développement durable sur les marchés dans lesquels nous investissons. Nous mobilisons activement les décideurs politiques, contribuant à façonner les marchés dans lesquels nous investissons et les règles qui guident et régissent le comportement des entreprises. Les politiques publiques peuvent nuire à la capacité des investisseurs à long terme de générer des rendements durables et de créer de la valeur. Elles peuvent également affecter la durabilité et la stabilité des marchés financiers, ainsi que les systèmes sociaux, environnementaux et économiques.

Nos adhésions et engagements 2021

ADHÉSIONS	DEPUIS	TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	ÉGALITÉ ET CROISSANCE INCLUSIVE	AUTRES
Asia Investor Group on Climate Change (AIGCC)	2018	X			
Association française de la gestion financière (AFG)	Plus de dix ans				X
Carbon Disclosure Project (CDP)	2012	X	X		
Ceres	2019	X	X		
Council of Institutional Investors (CII)	2018				X
European Fund and Asset Management Association (EFAMA)	Plus de dix ans				X
Eumedion	2018				X
Farm Animal Investment Risk and Return Initiative (FAIRR)	2021	X	X		
Forum pour l'investissement responsable (FIR)	Plus de dix ans				X
Global Network Initiative (GNI)	2018			X	
International Corporate Governance Network (ICGN)	Plus de dix ans				X
Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)	Plus de dix ans	X			
Partnership for Biodiversity Accounting Financials (PBAF)	2021		X		
United Nations Environment Programme Finance Initiative (UNEP FI)	Plus de dix ans	X	X		
DÉCLARATIONS D'INVESTISSEURS ET AUTRES INITIATIVES					
Align (European Commission, WCMC Europe, Capitals Coalition, Arcadis, ICF, UNEP-WCMC)	2021		X		
Business Call for a UN Treaty on Plastic Pollution	2021		X		
Climate Action 100+	2017	X			
Financial Institution Statement ahead of the Convention on Biological Diversity COP15 (Ceres/Finance for Biodiversity Foundation)	2021		X		
GNI Principles on Freedom of Expression and Privacy (GNI)	2018			X	
Global Investor Statement to Governments on the Climate Crisis (Investor Agenda)	2021	X			
Global Investor Statement in Support of an Effective, Fair and Equitable Global Response to Covid-19 (Access to Medicine Index)	2021			X	
Global Investor Statement on Farm Animal Welfare (Business Benchmark for Farm Animal Welfare)	2016				X
Green Bond Principles (International Capital Market Association)	2017	X	X		
Hong Kong Principles of Responsible Ownership (Hong Kong Securities and Futures Commission)	2019				X
Inevitable Policy Response (IPR)	2021	X			
Investor Agenda (AIGCC, CDP, Ceres, IICC, IIGCC, UNPRI, UNEP FI)	2018	X			
Investor Expectations on Deforestation in Soybean Supply Chains (PRI, Ceres)	2019		X		
Investor Expectations on Deforestation in Cattle Supply chains (PRI, Ceres)	2019		X		
Investor Expectations on Corporate Lobbying on Climate Change (IIGCC, AP7, CEPB, PRI)	2018	X			
Investor Expectations on Nutrition, Diets and Health (Access to Nutrition Initiative)	2014				X
Investor Position Statement on Corporate Net Zero Transition Plans (IIGCC)	2021	X			
Investor Statement (Access to Medicine Index)	2016				X
Investor Statement on the Bangladesh Accord on Fire and Building Safety (ICCR)	2014			X	
Investor Statement (FAIRR)	2021		X		
Investor Statement on Forced Labour in Global Supply Chains (Know The Chain, Investor Alliance for Human Rights)	2019			X	
Malaysian Code for Institutional Investors (Securities Commission Malaysia)	2019				X
Methane Risk in Oil & Gas Sector (PRI)	2017	X			
Montréal Carbon Pledge (PRI, UNEP FI)	2015	X			
Net Zero Asset Managers initiative	2021	X			
New Plastics Economy Global Commitment (Ellen MacArthur Foundation, UNEP)	2018		X		
Operating Principles for Impact Management (International Finance Corporation)	2019	X	X	X	
Principles for Responsible Investment (PRI)	Membre fondateur				X
SPOTT Palm oil, Timber, Pulp and Paper (Zoological Society of London)	2018		X		
Statement of Support for Extended Producer Responsibility Schemes for Packaging (Ellen MacArthur Foundation)	2021		X		
Task Force on Climate-related Financial Disclosures	2017	X			
Tobacco-Free Finance Pledge (Tobacco Free Portfolios)	2018			X	
Transition Pathway Initiative	2018	X			

A stylized illustration of a sailboat with a green hull and white sails on a blue sea. In the background, there are orange and brown mountains under a blue sky with white clouds and three white birds flying. A large, light blue number '5' is positioned in the top right corner.

5

Durable+

Notre gamme Durable+ intègre les quatre piliers fondamentaux de notre approche durable en y ajoutant : les stratégies « ESG renforcé » qui regroupent les fonds multifacteurs, *best-in-class* et les fonds labellisés, les stratégies « thématiques », pour investir dans les entreprises qui fournissent des produits et services offrant des solutions concrètes aux défis environnementaux et/ou sociaux et, enfin, les stratégies « à impact » pour générer, en plus de la performance financière, un impact environnemental et/ou social intentionnel, positif et mesurable.

SFDR : 81 % DES ACTIFS SOUS GESTION DE NOS FONDS OUVERTS SONT CLASSÉS ARTICLE 8 OU 9

Contexte : la réglementation SFDR est un élément central du plan d'action 2018 de la Commission européenne (CE) pour le financement d'une croissance durable. SFDR offre une plus grande transparence quant au degré de durabilité des produits financiers.

L'objectif de la CE est de canaliser les investissements privés vers des entreprises et des activités durables tout en luttant contre le *greenwashing*. L'adoption de SFDR et d'autres règlements a donné lieu à de nouvelles façons de travailler dans le secteur de la gestion d'actifs. Notre longue expérience en matière d'investissement durable, incluant le lancement de notre GSS, nous a placés dans une position favorable pour cette transition. Néanmoins, nous avons mis en place une équipe projet dédiée pour piloter et assurer la transition de notre gamme de produits vers les catégories réglementaires SFDR.

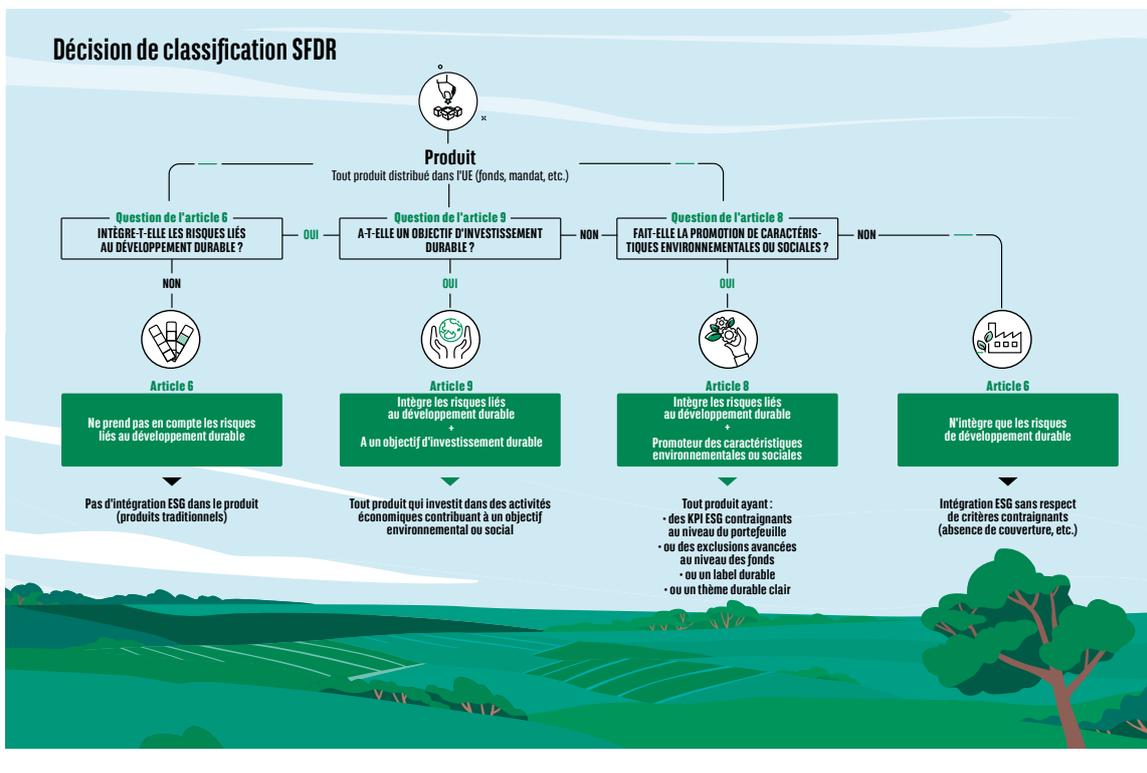
Action : nous avons massivement investi à l'échelle de l'entreprise pour respecter les nouvelles obligations réglementaires au niveau de nos différents portefeuilles, en matière d'information et de contrôle à travers :

- la formation et la sensibilisation autour de ce nouveau cadre réglementaire, ainsi que sur les actions et les méthodologies développées par BNPP AM pour s'y conformer ;
- la mise à niveau des systèmes informatiques pour industrialiser le traitement de l'information extra-financière dans le contexte de SFDR ;
- des accords de *due diligence* avec les fournisseurs de données pour accroître l'étendue des données extra-financières.

Résultats : grâce à nos efforts, 81 % des actifs sous gestion de nos fonds ouverts sont classés Article 8 ou Article 9 selon SFDR. **Notre déclaration SFDR** explique aussi comment nous intégrons la prise en compte des principales incidences négatives dans nos investissements.

En parallèle, nous utilisons cette structure pour travailler à l'intégration, dans notre gamme de fonds, des nouveaux critères de gestion introduits par la réglementation MiFID en 2022.

- l'élaboration de nouvelles politiques et méthodologies pour analyser les titres en fonction des critères introduits par le nouveau cadre réglementaire ;



NOS SOLUTIONS D'ÉPARGNE DURABLE

POURSUITE DE NOTRE STRATÉGIE DE LABELLISATION ISR

Nous proposons plusieurs solutions d'investissement reconnues et auditées par des labels indépendants en Europe, représentant plus de 132 milliards d'euros d'actifs sous gestion, soit près de 25 % de nos actifs sous gestion, dans 145 fonds. Cela nous place comme leader sur le marché européen de l'ISR (Investissement Socialement Responsable) à moyen et long terme. L'obtention de ces labels est complémentaire au travail extra-financier effectué par les équipes de gestion et constitue une validation externe de la rigueur de nos processus.

de labels ISR



« Ces labels sont une opportunité pour le marché, les épargnants et guident les gérants dans leur choix d'investissement. Si nous sommes convaincus de l'importance de ces outils, les défis de la normalisation à l'échelle européenne deviennent plus que nécessaires. »

Béatrice Verger

Responsable du développement ISR

→ DÉCOUVREZ COMMENT BÉATRICE AGIT EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

am.bnpparibas.com/investisseur-durable/fr/

Encours sous gestion labellisés ISR



→ DÉCOUVREZ COMMENT MARIE-SOPHIE AGIT EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

am.bnpparibas.com/investisseur-durable/fr/

ETF SUR L'INDICE ISR DES ACTIONS CHINOISES

Nous avons lancé un fonds indiciel coté offrant une exposition des épargnants au marché chinois, en sélectionnant les sociétés les mieux notées en termes d'approche ESG. Il s'agit du premier fonds coté qui investit dans un indice chinois selon une méthodologie ISR.

« L'évolution vers des indices durables, dont les indices alignés sur l'Accord de Paris, réaffirme notre ambition d'être un acteur clé des solutions indicielles intégrant les critères ESG et la décarbonation. Depuis mi-2017, tous nos lancements d'ETF se concentrent sur des indices durables dans le but d'avoir une gamme essentiellement responsable. Nos solutions indicielles ESG couvrent désormais l'ensemble des marchés actions et obligations, un éventail de zones géographiques et de multiples investissements thématiques ESG. »

Marie-Sophie Pastant

Responsable des gestions ETF et indicielles

UN LARGE ÉVENTAIL DE STRATÉGIES THÉMATIQUES DURABLES

LANCEMENT D'UN FONDS POUR LA RESTAURATION DE NOS ÉCOSYSTÈMES

La biodiversité et l'activité économique étant étroitement liées, la perte de biodiversité met en danger l'économie et notre prospérité. Nous avons lancé une stratégie thématique qui offre une exposition aux sociétés engagées dans la restauration et la préservation des écosystèmes mondiaux et du capital naturel par le biais de leurs produits, services ou processus à travers trois thèmes principaux : les écosystèmes aquatiques, les écosystèmes terrestres et les écosystèmes urbains.

PREMIER FONDS THÉMATIQUE SUR LA CROISSANCE INCLUSIVE

Une approche de croissance inclusive va de pair avec une priorité accordée à la performance à long terme. Elle contribue à créer un cadre plus propice au développement de meilleures pratiques par les entreprises cotées comme à l'investissement. Nous avons démontré notre engagement pour l'inclusion sociale et le développement humain en lançant une nouvelle stratégie d'investissement axée sur la croissance inclusive et visant à réduire les inégalités liées au revenu, à l'éducation, au genre, à l'origine ethnique, à l'origine géographique, à l'âge ou au handicap. Labellisée ISR en France, cette stratégie investit dans des entreprises qui allient performance financière et démarche proactive pour réduire les inégalités sociales.



L'INVESTISSEMENT THÉMATIQUE DURABLE A LE VENT EN POUPE

En 2021, nous avons commandité une étude à Greenwich Associates qui a révélé un intérêt croissant des clients pour les investissements thématiques durables. Les investisseurs souhaitent de plus en plus que leurs investissements allient performance et impact positif sur le monde. Parmi les thèmes sous-jacents, ils ont indiqué une préférence pour les fonds axés sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, suivis par les solutions liées au changement climatique et les énergies renouvelables. Cette accélération reflète la tendance plus large du secteur de la gestion d'actifs, soutenue par un contexte réglementaire et des politiques publiques favorables, comprenant des initiatives telles que la réglementation SFDR, la taxonomie de l'Union européenne, le Pacte vert pour l'Europe et la priorité accordée par l'administration Biden à la réduction de l'empreinte carbone et à l'atteinte de la neutralité carbone par les États-Unis.



En intégrant des indicateurs de performance spécifiques à une entreprise, tels que le taux de rotation des effectifs ou la diversité au sein du conseil d'administration, notre modèle propriétaire permet de filtrer l'univers d'investissement. Sur le millier d'entreprises ainsi retenues, notre approche financière permet de sélectionner un portefeuille d'actions concentré sur 40 à 60 titres. Cette gestion de forte conviction nous permet ainsi d'identifier les leaders de la croissance inclusive et répond aux attentes de nos clients qui souhaitent générer un impact positif sur la société de demain tout en créant de la valeur sur le long terme."

Maria Luz Diaz Blanco
Cogérante du fonds Inclusive Growth

ENGAGÉS AVEC NOS RÉSEAUX DE DISTRIBUTION POUR AVOIR PLUS D'IMPACT

Tout au long de l'année, plusieurs initiatives ont été lancées conjointement avec nos réseaux de distribution BNP Paribas, afin de faire don d'une partie des fonds collectés ou des frais de gestion prélevés sur nos produits d'investissement durable à des organisations caritatives. Plus de 400 000 euros ont été reversés à des œuvres de bienfaisance en Italie, en Belgique, en France et au Luxembourg, dont Save the Children, la Fondation Rava, le Téléthon, Electriciens sans frontières et la Fondation de France. Ces fonds ont servi à financer des projets environnementaux et d'inclusion.



Ces initiatives de solidarité soulignent l'engagement commun des équipes commerciales de BNPP AM avec celles des réseaux Fortis, BNL Private Banking et BGL en faveur du développement durable."

Emmanuel Collinet de la Salle
Responsable de Group Networks

INVESTISSEMENT À IMPACT

LANCEMENT D'UN «SOCIAL BOND» POUR FINANCER DES PROJETS À IMPACTS SOCIAUX POSITIFS

Classée Article 9 selon SFDR, cette stratégie bénéficie de la croissance record du marché des obligations durables et en particulier de l'essor des social bonds. Basée sur une méthodologie propriétaire rigoureuse, la sélection des titres et des entreprises émettrices est alignée avec les standards de BNPP AM en matière d'investissement durable et s'appuie sur les expertises de ses équipes de gestion obligataire et de son *Sustainability Centre*. BNPP AM allie ainsi son expertise de longue date sur les obligations vertes, illustrée par sa stratégie Green Bond lancée en 2017, et sa connaissance pointue des thématiques sociales, renforcée par sa stratégie Inclusive Growth lancée en 2021.

L'IMPACT SOCIAL DE NOTRE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENTS SOLIDAIRES

Nous développons et gérons des fonds d'épargne solidaire depuis plus de 15 ans. Notre gamme de fonds solidaires, avec plus de 3 milliards d'euros d'encours, permet aux clients d'investir dans des entreprises sociales, rigoureusement sélectionnées par notre équipe d'experts selon notre méthodologie interne. Nous avons investi dans 33 structures de l'ESS qui soutiennent les populations les plus vulnérables sur des questions comme l'emploi, l'accès au logement, la dépendance et l'accès aux soins de santé. En 2021, 16,7 millions d'euros ont été investis dans ces entreprises, renforçant ainsi leur capacité d'impact sur les questions sociales et environnementales.

3 Md€

d'encours sous
gestion dans les
fonds solidaires

158 M€

d'investissements
solidaires

13

fonds
solidaires

33

partenaires
solidaires



« L'absence de norme industrielle pour la mesure de l'impact ou l'alignement des émetteurs sur les Objectifs de développement durable (ODD) constitue un défi pour l'investissement à impact. C'est pourquoi nous élaborons actuellement notre propre cadre de mesure des ODD, avec un partenaire externe, afin de tenir informés nos clients sur la contribution de leurs investissements aux ODD. »

Bérénice Lasfargues
ESG Analyst, SDG Lead

→ DÉCOUVREZ COMMENT BÉRÉNICE AGIT EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

am.bnpparibas.com/investisseur-durable/fr/

BNPP AM PARTICIPE À LA DÉFINITION DE L'INVESTISSEMENT À IMPACT

Le Forum pour l'investissement responsable (FIR) et France Invest ont publié un **guide de l'investissement à impact** pour en proposer une définition commune exigeante aux acteurs des marchés coté et non coté. Marie-Geneviève Loys Carreiras, responsable des Investissements solidaires de BNPP AM, a copiloté l'un des trois groupes de travail dédié à la mesure d'impact afin de partager les bonnes pratiques pour une méthodologie robuste et une intégration tout au long du processus d'investissement.

DÉVELOPPEMENT D'UNE MÉTHODOLOGIE D'ALIGNEMENT AVEC LES ODD POUR LES ACTEURS DE L'ESS

Dans le cadre de notre **partenariat académique avec la chaire Essec Innovation et Entrepreneuriat social**, nous avons travaillé avec ses étudiants sur une méthodologie pour identifier les principaux ODD et les indicateurs d'impact associés auxquels contribuent les acteurs de l'économie sociale et solidaire en France. Nous avons testé la méthodologie avec des organisations caritatives et des entreprises sociales et solidaires (ESS) dans lesquelles nous investissons, en interrogeant chaque entité faisant l'objet d'un investissement, après une analyse préliminaire pour vérifier et remettre en question nos résultats. Nous avons ensuite relié chaque ODD à un ou deux indicateurs d'impact pour donner des exemples concrets de la façon dont nos entités émettrices contribuent aux ODD. Nous avons publié **la méthodologie et l'analyse détaillée** de chaque entité dans lesquelles nous investissons.

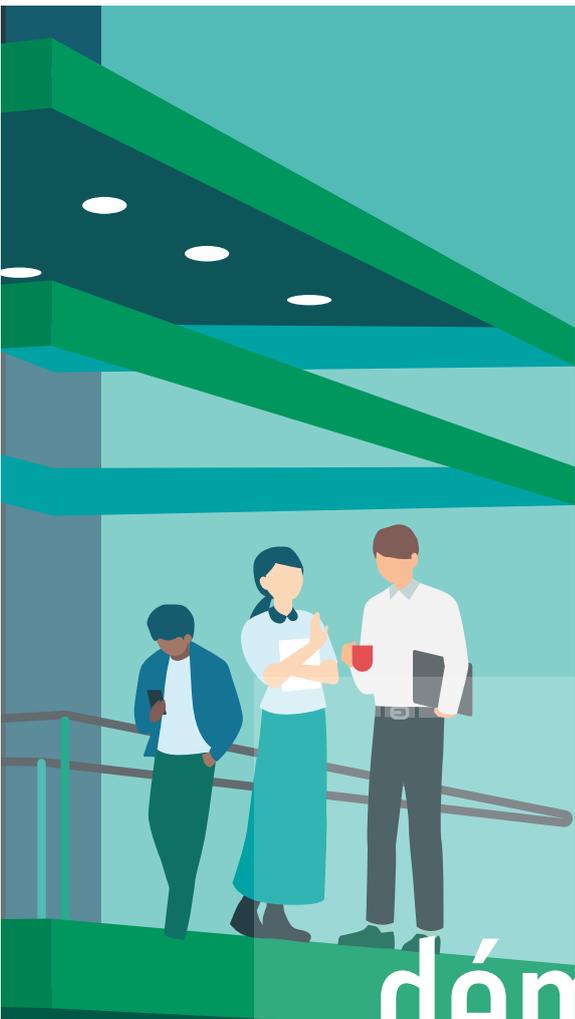


Grâce à cette collaboration originale entre professionnels, étudiants et enseignants, nous avons développé une approche différente du reporting extra-financier, plus efficace pour les investisseurs, plus utile pour les entreprises bénéficiaires et plus lisible pour les épargnants. Cette approche, coconstruite avec les entreprises bénéficiaires et BNPP AM, lui confère la même robustesse que le reporting financier. Le gérant de fonds, en raison de sa vision globale et de son recul par rapport aux activités quotidiennes des entreprises, est un acteur essentiel pour faire du reporting extra-financier un véritable outil de gestion de l'impact, sans perdre de vue la dimension financière."

Thierry Sibieude

Professeur titulaire, fondateur de la chaire Innovation et Entrepreneuriat social de l'Essec

6



Notre démarche RSE

Pour parvenir à l'excellence, il est essentiel de passer de la parole aux actes. En tant qu'investisseur durable, nos pratiques et nos reportings doivent égaler, voire dépasser, les standards que nous attendons des entités dans lesquelles nous investissons. Nous intégrons ainsi le développement durable dans nos activités opérationnelles et citoyennes avec pour priorités : la réduction de nos déchets et de nos émissions de CO₂, l'atteinte d'un meilleur équilibre femme/homme dans nos effectifs et l'inclusion des jeunes.

RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS ET VISER LE ZÉRO DÉCHET

Nous nous sommes engagés à aligner nos portefeuilles d'investissement sur une trajectoire conforme aux objectifs de l'Accord de Paris et nous prévoyons de faire de même avec nos émissions opérationnelles. Notre consommation d'énergie dans nos locaux, nos voyages d'affaires et notre consommation de papier ont considérablement diminué en 2020 et en 2021 en raison de la pandémie, et nous souhaitons maintenir certaines des nouvelles habitudes adoptées durant cette période. De plus, notre objectif à long terme est de réduire considérablement la quantité de déchets que nous produisons et de viser un recyclage à 100 %.

NOTRE STRATÉGIE POUR RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS OPÉRATIONNELLES

Une étude du CDP indique que les émissions indirectes ou financées des établissements financiers sont en moyenne plus de 700 fois supérieures à leurs émissions directes. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à aligner nos portefeuilles d'investissement sur une trajectoire de neutralité carbone. Dans le même temps, les organisations doivent tout mettre en œuvre pour réduire leurs propres émissions. À cette fin, nous déployons une stratégie en trois volets avec par ordre de priorité :

- accroître l'efficacité énergétique de nos opérations : la quasi totalité de nos locaux sont dans des bâtiments énergétiquement certifiés ;
- consommer une électricité verte ou à faible teneur en carbone : 84 % de nos employés travaillent dans des bureaux qui respectent ces conditions ;
- compenser les émissions résiduelles associées à nos locaux et à nos déplacements : nous le faisons depuis 2017.

Le Groupe BNP Paribas s'est fixé un nouvel objectif opérationnel de réduction des émissions pour 2025. Nous prévoyons de contribuer à cet objectif à travers plusieurs projets portant sur nos locaux et la révision de notre politique de voyage.

GREENIT@AM

Le secteur numérique représente 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, soit plus que le secteur de l'aviation civile, et on s'attend à ce qu'il double d'ici 2025. Avec la numérisation croissante de nos activités, l'informatique a pris une place importante dans notre vie quotidienne au prix d'une consommation énergétique toujours croissante. De plus, au-delà de l'impact des systèmes d'information (SI) sur le changement climatique, la production

et l'élimination du matériel informatique nuisent à l'environnement et nous ne pouvons plus l'ignorer.

Nous adoptons une approche holistique pour réduire l'empreinte numérique de nos opérations (équipements, infrastructures, données, applications et usage final). Ainsi :

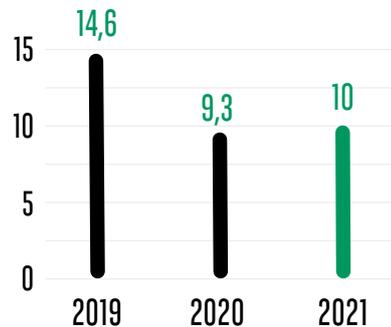
- nous collaborons avec nos 25 principaux fournisseurs pour partager nos objectifs environnementaux et aligner les contrats en conséquence ;
- nous fermons ou rationalisons d'anciens centres de données pour des installations de pointe, dotées de technologies de refroidissement qui réduisent jusqu'à 50 % l'utilisation de ressources primaires ;
- nous mettons en place des partenariats, comme avec **BNP Paribas 3 Step IT**, pour assurer une meilleure réutilisation et le recyclage de nos anciens équipements informatiques ;
- nous sensibilisons nos collaborateurs avec des campagnes comme **GreenIT@AM**, qui offre conseils et astuces pour réduire l'impact des activités numériques quotidiennes.

Nous continuerons à déployer des campagnes interactives et attrayantes de sensibilisation interne en 2022, pour accélérer la réduction de nos émissions.

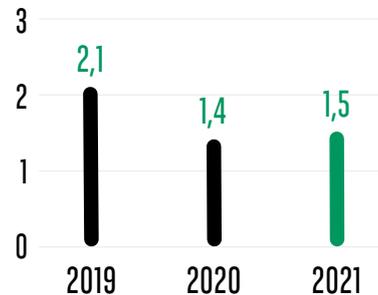


Bâtiments périmètre monde

Consommation d'énergie
(millions de kWh)

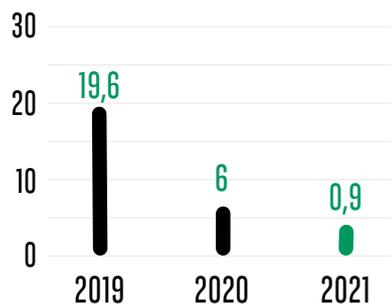


Émissions de gaz à effet de serre
(TeqCO₂)



Déplacements professionnels monde

Distance
(millions de Km)



Émissions de gaz à effet de serre
(TeqCO₂)



VERS 100% DE RECYCLAGE EN FRANCE

Pour améliorer le tri et la collecte des déchets de notre siège en France, nous avons remplacé 1 700 poubelles individuelles par des poubelles collectives. En outre, des espaces de tri sélectif ont été mis en place : piles, bouchons, verre, etc. Des événements dédiés ont été organisés, tels que la collecte de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Nos collaborateurs ont pu déposer leurs appareils personnels pour les recycler de manière durable. Les canettes et bouteilles consommées dans notre bâtiment peuvent être recyclées et traitées par notre partenaire **Lemon Tri**, une société certifiée B Corp qui utilise un modèle d'inclusion sociale et assure une transparence et une traçabilité complètes de ses activités de revalorisation des déchets.

GREEN MONDAYS

À Hong Kong, BNP Paribas s'est associé à **Green Monday** pour renforcer l'engagement des collaborateurs sur les thèmes de la RSE. La pandémie qui nous a contraint à modifier nos pratiques a notamment permis de proposer des sessions de *Green Monday* numériques à l'échelle de la région Asie-Pacifique. Une première séance portait sur l'alimentation et ses répercussions sur le climat, l'environnement et la santé. La discussion a tourné autour de la façon dont un régime alimentaire à base de plantes pourrait être essentiel pour l'avenir de notre planète. Une centaine de collaborateurs ont ainsi échangé sur ce thème et ont rejoint *Green Monday*.

VERS UNE MEILLEURE ÉGALITÉ DES GENRES DANS L'ENTREPRISE

L'industrie de la gestion d'actifs est en retard par rapport à d'autres secteurs de services en matière de diversité femme/homme, et c'est pourquoi nous avons fait de l'égalité des genres la pierre angulaire de notre programme de diversité.

En 2021, seuls 12 % des postes de gérant de fonds étaient occupés par des femmes (*Citywire - Alpha Female Report 2021*). Chez BNPP AM, les femmes occupent 24 % de ces postes et le rapport Alpha Female 2021 de Citywire nous classe au 4^e rang des grandes sociétés de gestion d'actifs pour le recrutement de femmes gérantes.

Nous reconnaissons qu'il nous reste encore beaucoup à faire et c'est pourquoi nous nous sommes mis au défi d'atteindre des objectifs plus ambitieux :

- tous les membres de notre Comité exécutif ont un objectif de diversité ;
- nous suivons le nombre de femmes que nous recrutons. En 2021, nous avons accueilli 229 employés, dont 44 % de femmes ;
- sur les 43 personnes que nous avons recrutées dans notre département gestions, 40 % sont des femmes, soit trois fois plus qu'en 2020 ;
- nous avons également veillé à améliorer la diversité femme/homme dans le recrutement de profils juniors. Ainsi, en 2021, 50 % de nos recrutements chez les moins de 30 ans sont des femmes, y compris dans nos métiers de la gestion (contre 25 % en 2020). Nous accordons une attention particulière aux écarts salariaux entre les hommes et les femmes, et réalisons chaque année des études détaillées ;
- nous avons également proposé des parcours de développement de « **leadership au féminin** » pour aider les femmes à atteindre des postes de direction dans notre entreprise, au travers de deux programmes spécifiques (« *Feminine*

Leaders » et « *Authentic Leading Women* »). Nous avons construit deux autres programmes que nous mettrons en place en 2022 : « *Leadership for women* » et « *Ambition to lead* » pour les talents féminins émergents. Cette année, nous allons également lancer une communauté de femmes leaders (« *Women's Leadership Community* »).

Enfin, nous voulons créer une culture d'inclusion avec tous nos employés en leur mettant à disposition des formations, des conférences et des événements, comme des cafés Diversité & Inclusion en présence de membres du Comité exécutif. Plus précisément :

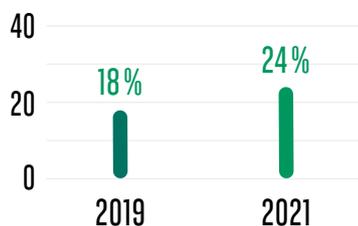
- nous avons mis en place une formation obligatoire sur les biais inconscients pour tous les employés, et pour les managers sur le recrutement sans discrimination ;
- nous avons tenu 15 conférences sur des sujets tels que le multiculturalisme, les personnes LGBT+ et les personnes en situation de handicap, avec plus de 100 participants par conférence ;
- nous avons organisé des réunions en petits groupes avec des membres du Comité exécutif pour cerner les problèmes organisationnels liés à l'inclusion.



Indicateurs

	2019	2020	2021	2022 target	2025 target
FEMMES SMP	24 %	27 %	33 %	35 %	40 %
FEMMES DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION	30 %	38 %	44 %	46 %	50 %
FEMMES AU SEIN DU PROGRAMME « LEADERS FOR TOMORROW »	36 %	41 %	42 %	47 %	50 %
COLLABORATEURS AYANT SUIVI LA FORMATION SUR LES BIAIS INCONSCIENTS	N/A	2 %	70 %	100 %	100 %

Part des femmes occupant des postes de gérantes (en %)



BNPP AM RENFORCE SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ HOMME/FEMME

Tous les membres du Comité exécutif de BNPP AM ont signé la charte #JamaisSansElles pour l'égalité des genres. Cette charte, signée par plus de 100 grands dirigeants, dont ceux de BNP Paribas, assure une meilleure représentativité des femmes dans les manifestations publiques et médiatiques. Chaque signataire s'engage à ne plus participer à des événements internes ou externes de plus de trois intervenants sans la présence de femmes.

BNPP AM LEADER RÉGIONAL EN EUROPE EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ...

... selon *Citywire* dans le cadre de ses Gender Diversity Awards 2021 (dans la catégorie des entreprises comptant plus de 100 gérants). Ce prix reconnaît les progrès réalisés par les équipes de BNPP AM dans la représentation des femmes et dans les pratiques pour favoriser la diversité des genres.



« Les questions de diversité et d'inclusion constituent un axe stratégique pour chacun d'entre nous car nous savons tous que la diversité favorise la créativité, l'innovation, une meilleure prise de décision et enrichit notre vivier de talents, offrant ainsi de meilleures performances pour nos clients. »

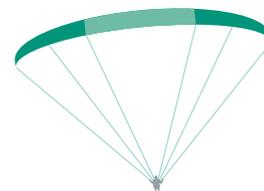
Marion Azuelos

Responsable monde des ressources humaines et membre du Comité exécutif

→ DÉCOUVREZ COMMENT MARION AGIT EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

am.bnpparibas.com/investisseur-durable/fr/

AIDER LES JEUNES À SURMONTER LES OBSTACLES VERS LE SUCCÈS



Notre objectif est d'aider les jeunes à surmonter les barrières systémiques pour réussir. Cela implique de les accompagner pour qu'ils gagnent en confiance à travers du mentorat et acquièrent de l'expérience professionnelle *via* des stages.

Nous menons de nombreuses actions de bénévolat et concentrons une bonne partie d'entre elles sur le soutien à la jeunesse.

Le bénévolat apporte à chacun d'entre nous des compétences à la fois professionnelles et personnelles, en lien avec nos collègues et la société dans son ensemble. C'est une manière très tangible et significative d'avoir un impact positif sur le monde qui nous entoure. À ce titre, BNPP AM encourage les actions de bénévolat de ses collaborateurs en leur offrant chaque année au moins un jour de congé payé pour effectuer des heures solidaires auprès d'associations.



Le bénévolat est un moyen concret d'avoir un impact positif dans la communauté. Ce n'est pas seulement une façon pour nos employés de partager leur savoir-faire, c'est aussi une façon pour eux d'apprendre et d'essayer des choses nouvelles ou différentes, en développant et en affinant leurs compétences en même temps. Si on ajoute à cela les liens sociaux qu'ils créent, c'est une expérience tout-en-un très enrichissante."

Chris Ouellette
Responsable RSE



LE PROGRAMME « WRITING PARTNERS » À LONDRES

BNPP AM est un partenaire de longue date de Tower Hamlets Education Business Partnerships, qui comble le fossé entre l'éducation et le monde du travail. À Tower Hamlets, seulement 16 % des élèves ont pris part à des cours quotidiens en ligne pendant le premier confinement. Via le programme Writing Partners, nos collaborateurs bénévoles encouragent les enfants à reprendre l'habitude d'écrire et leur parlent du monde du travail.

RENFORCER LE LEADERSHIP DES JEUNES EN INDONÉSIE

BNPP AM soutient le programme Not Too Young to Lead de l'Unicef en Indonésie qui vise à renforcer l'émancipation des adolescents et des jeunes leaders dans les villes du pays. En collaboration avec les gouvernements locaux, le « kit des adolescents pour l'expression et l'innovation » créé par l'Unicef, aide plusieurs centaines de jeunes à développer des compétences clés et de nouvelles aptitudes : expression orale, confiance, découverte du champ des possibles... tout en leur assurant un soutien psychosocial. En participant à ce programme, les jeunes s'émancipent et parviennent à construire de meilleures opportunités pour leur avenir et celui de leurs communautés.

DÉVELOPPER L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES

Dans le cadre de notre partenariat avec Headstart Action au Royaume-Uni, nous avons participé à ses programmes visant à aider les jeunes de 16 à 18 ans à gagner en confiance et à développer leur employabilité. Nos employés partagent leur expérience professionnelle et les initient à notre profession et à notre industrie. Ils aident les participants à développer leurs compétences pour les entretiens de recrutement et à la fin, nous offrons un certain nombre de stages étudiants afin qu'ils puissent mettre leurs connaissances à profit et commencer à acquérir de l'expérience. Nous avons également participé à Kickstart, une initiative gouvernementale visant à créer des stages de six mois pour les jeunes de 16 à 24 ans, une population particulièrement touchée par l'impact économique de la crise sanitaire.

#100BLACKINTERNS

#100BlackInterns est une initiative qui encourage l'industrie de la gestion d'actifs à s'attaquer à la sous-représentation chronique des jeunes talents noirs dans ce secteur, en leur proposant des stages. Depuis son lancement, le programme a généré un soutien extraordinaire de la part de 200 autres sociétés de gestion. En 2022, nous participerons à l'initiative #10000BlackInterns, qui vise à offrir plusieurs milliers de stages chaque année au Royaume-Uni.

ACCOMPAGNER LA JEUNESSE RURALE EN FRANCE

Nous avons signé un partenariat avec Chemins d'avenirs pour permettre à nos collaborateurs de parrainer un jeune, soutenu par l'association. Chemins d'avenirs promeut l'égalité des chances et accompagne les jeunes des zones rurales et des petites villes françaises pour qu'ils aient autant d'opportunités de se réaliser que les jeunes des grandes métropoles. Pour nombre d'entre eux, les obstacles s'accumulent tout au long de leur parcours comme le manque d'information et de réseaux, l'éloignement des opportunités académiques, professionnelles et citoyennes, la mobilité restreinte ou encore la fracture numérique. Un partenariat gagnant-gagnant, car en les accompagnant et en partageant leur expérience, nos collaborateurs permettent à ces jeunes d'élargir leur horizon et leur champ des possibles mais enrichissent également leurs propres compétences.



L'association Chemins d'avenirs est fière de compter BNPP AM parmi ses partenaires engagés pour révéler le potentiel des jeunes ruraux. Son implication contribue à permettre à un maximum de jeunes éloignés des grandes métropoles de bénéficier d'un accompagnement sur mesure dans la construction de leur parcours académique, professionnel et citoyen."

Salomé Berlioux

Fondatrice et directrice générale de Chemins d'avenirs

Table de concordance

Ce tableau permet de retrouver facilement les informations demandées par les différents *Stewardship code*.

PRINCIPES	ROYAUME-UNI	EFAMA	ICGN	HONG KONG	MALAISIE	JAPON	N° DE PAGES
OBJECTIF, STRATÉGIE ET CULTURE	1	1	1,6	-	5	1,2	6-8, 10-15, 75-81
GOVERNANCE, RESSOURCES ET RÉMUNÉRATION	2	1	1,2,7	1	-	1,5,7	16-19, 27, 28
CONFLITS D'INTÉRÊTS	3	1,5	1,5	7	4	2	20, 21
PROMOTION D'UN BON FONCTIONNEMENT DES MARCHÉS	4	-	4,6	-	5	-	14, 32, 53-56, 61-68
AUDIT ET CONTRÔLES	5	-	1,2,7	-	-	3,7	22
BESOINS CLIENTS ET BÉNÉFICIAIRES	6	6	3,6,7	6	-	5,6	23, 24
STEWARDSHIP, INVESTISSEMENT ET INTÉGRATION ESG	7	1	3,6	-	5	3	14,15, 25-60, 69-74
SUIVI DES GÉRANTS ET DES FOURNISSEURS DE SERVICES	8	6	1,2,5	-	-	1,5	28
ENGAGEMENT	9	1,2	4	1,2	3,2	4	33-56
COLLABORATION	10	4	4	1,5	-	4	42-56, 68
DIALOGUER AU BON NIVEAU	11	3	4	1,3	-	4	36, 47, 51
EXERCICES DES DROITS ET RESPONSABILITÉS	12	1,5,6	5,7	1,4	1,6	5,6	34-41, 44, 45, 50

Notre dernière notation PRI (2020)

Actif sous gestion	Nom du module	Notre notation	Notre notation Médiane
	01 - Stratégie et Gouvernance	A+	A
INDIRECT - SÉLECTION, NOMINATION ET SUIVI DES SOCIÉTÉS DE GESTION			
< 10%	02 - Actions cotées	A+	A
GESTION INTERNE (DIRECTE)			
10-50%	10. Direct - Incorporation Actions cotées	A+	A
10-50%	11. Direct - Actionnariat actif Actions cotées	A	B
10-50%	12. Obligations - SSA (supranationaux, souverains, organismes publics et collectivités locales)	A	B
< 10%	13. Obligations - Corporate (sociétés financières)	A+	B
< 10%	14. Obligations - Corporate (sociétés non financières)	A+	B

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site Web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit,
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) des instruments financiers, où une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question.

Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question. Cette documentation est disponible sur le site Web.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.bnpparibas-am.com.

Suivez-nous :  @bnppam_com

 BNP Paribas Asset Management

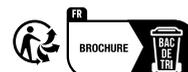
 BNPPAM

 www.bnpparibas-am.com



La version numérique de ce document est conforme aux normes d'accessibilité PDF/UA (ISO 14289-1), WCAG 2.1 niveau AA et RGAA 4.1 à l'exception des critères sur les couleurs. Son ergonomie permet aux personnes handicapées moteurs de naviguer à travers ce PDF à l'aide de commandes clavier. Accessible aux personnes déficientes visuelles, il a été balisé de façon à être retranscrit vocalement par les lecteurs d'écran, dans son intégralité, et ce à partir de n'importe quel support informatique.

Version e-accessible par  DocAcess





Avril 2022 - BNP Paribas Asset Management - Département, Marque & Communication / TBWA(Corporate) / Tous droits réservés / Illustrations : Alice Yun Zhu / crédits photo : Thibault Stipal, Michael Blann, Studio Thisisthis HK, Studio 20welve KL, Guillaume Blanchon



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'investisseur
durable d'un
monde qui change